

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :
ANATOMIE D'UN ÉTAT FANTÔME**

Rapport Afrique N°136 – 13 décembre 2007

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE	i
I. INTRODUCTION	1
II. DE L'EMPIRE FRANÇAIS À L'EMPIRE CENTRAFRICAINE	2
A. UN CUL-DE-SAC COLONIAL	2
1. Exploitation et sous-administration	2
2. Crimes coloniaux et dépopulation	3
B. DE L'INDÉPENDANCE À BOKASSA 1ER	4
1. Mise en place de l'État prédateur	4
2. Bokassa au pouvoir (1965-1979), apparition de l'État criminel.....	5
III. LE « SYNDROME BARRACUDA »	7
A. TRIBALISATION SOUS TUTELLE FRANÇAISE	7
B. DÉMOCRATIE ET CHAOS	9
1. Mutineries à répétition	10
2. Anomie généralisée.....	11
IV. MISE SOUS TUTELLE RÉGIONALE	13
A. LA CHUTE D'ANGE-FÉLIX PATASSÉ	13
1. Suspensions putschistes et effondrement de l'institution militaire	14
2. Déploiement régional.....	16
B. LE RÉGIME DU GÉNÉRAL BOZIZÉ	17
1. Pouvoir familial	17
2. Soutien international.....	20
V. LA RÉBELLION PERMANENTE	22
A. LES FOYERS INSURRECTIONNELS DU NORD OUEST	22
B. LA « DARFOURISATION » DU NORD EST	25
1. Militarisation du mécontentement	26
2. Les paras sautent sur Birao	27
3. Fragile cessez-le-feu	28
C. LES CONDITIONS NÉCESSAIRES D'UNE AIDE À LA STABILISATION.....	30
VI. CONCLUSION	34
ANNEXES	
A. CARTE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	36
B. GLOSSAIRE	37
C. LE GRAND BOND EN ARRIÈRE DE L'ÉCONOMIE CENTRAFRICAINE	39

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : ANATOMIE D'UN ÉTAT FANTÔME

SYNTHÈSE

La République centrafricaine est pire qu'un État failli : elle est quasiment devenue un État fantôme, ayant perdu toute capacité institutionnelle significative, du moins depuis la chute de l'Empereur Bokassa en 1979. Le déploiement des forces de l'Union Européenne (EU) et des Nations unies (EUFOR et MINURCAT) récemment approuvé, et qui vient appuyer les efforts de l'Union africaine (UA) et de l'ONU au Darfour, peut contribuer de manière importante à aider la RCA à entamer son long et lent processus de rétablissement. Mais pour ce faire, elles devront trouver les moyens d'utiliser au mieux les capacités et l'influence de l'ancienne puissance coloniale, la France, sans servir tout simplement de couverture internationale à la perpétuation de sa domination.

La RCA est officiellement indépendante depuis presque un demi siècle, mais son gouvernement n'a connu un premier semblant de légitimité populaire qu'à la suite des élections libres de 1993. Très vite, le processus de démocratisation périclita alors en raison de divisions communautaires instrumentalisées entre les populations du fleuve et celles de la savane, menant finalement à la guerre civile. Suite à une succession de mutineries et de rebellions qui ont engendré une crise permanente, le gouvernement a perdu son monopole de l'usage légitime de la violence. Les troupes étrangères ont contribué à contenir la violence dans la capitale, Bangui, mais le nord du pays reste dans un état d'insécurité permanent, de dénuement et de misère.

En privatisant l'État pour leur seul bénéfice, les leaders centrafricains réussissent à prospérer, tout en usant de la répression pour garantir leur impunité. François Bozizé a été mis au pouvoir en 2003 par la France et le Tchad et a été démocratiquement élu deux ans plus tard, mais comme son prédécesseur, Ange-Félix Patassé, il a nourri un état de rébellion permanent aux conséquences humanitaires désastreuses. Depuis l'été 2005, l'armée et plus particulièrement la Garde présidentielle – essentiellement une milice tribale – ont usé systématiquement d'une violence indiscriminée dans les bastions nord ouest de Patassé. Des centaines d'individus ont été exécutés sommairement et des milliers de maisons ont été incendiées. Au moins 100 000 personnes ont fui dans la forêt où elles sont exposées aux intempéries.

La force de maintien de la paix de l'UE, mandatée par le Conseil de sécurité de l'ONU pour aider à sécuriser le Darfour, devrait être déployée début 2008 dans le nord est de la RCA et à l'est du Tchad. L'initiative de cette opération est venue de la France, qui a persuadé ses partenaires d'empêcher que le conflit qui ravage l'est du Soudan ne s'étende au-delà de ses frontières, en venant compléter au Tchad et en RCA les efforts de la mission hybride UA/NU au Darfour.

À l'instar du Darfour, la province centrafricaine de la Vakaga est une région géographiquement reculée, historiquement marginalisée et, par dessus tout, négligée par une administration centrale dont la seule réponse à l'agitation politique a été une réponse sécuritaire. Dans un effort d'endigement de la crise au Darfour, la communauté internationale risque d'exonérer le régime de Bozizé de ses responsabilités et d'entretenir le cycle de l'instabilité actuel en RCA.

Le déploiement de l'UE devra assumer un lourd fardeau post-colonial. Tout comme au Tchad, la France, en tant qu'ancienne puissance coloniale, est à la fois la mieux et la moins bien placée pour intervenir en RCA : la moins bien placée en raison de son ingérence quasi permanente dans le pays depuis l'indépendance et la mieux placée parce qu'elle possède aussi bien la volonté que les moyens d'agir. Comme Paris fournira l'essentiel des troupes de l'EUFOR, cette nouvelle intervention est largement perçue comme un simple changement d'écusson et de casque qui confèrera au rôle militaire de la France en Centrafrique une plus grande légitimité internationale. L'EUFOR pourrait néanmoins contribuer de manière significative, si elle mène à bien la réforme indispensable de l'armée centrafricaine et si elle s'accompagne d'une véritable stratégie européenne à sortir la Centrafrique de sa misère politique, économique et sécuritaire.

Pour résoudre les nombreux problèmes structurels de la RCA, il est cependant essentiel que tous les acteurs s'y engagent : le gouvernement de Bangui, les mouvements rebelles, les organes régionaux africains et le Conseil de sécurité, ainsi que l'UE et la France. Il s'agit peut-être de la dernière chance dont dispose la RCA pour briser son statut d'État fantôme avant que le simulacre d'indépendance

et de souveraineté actuel ne disparaisse définitivement dans le cercle vicieux des violences et de la paupérisation dont le pays est prisonnier.

Ce rapport de fond est le premier sur la RCA publié par Crisis Group et pose les fondations des analyses futures qui seront centrées sur des questions spécifiques.

Nairobi/Brussels, le 13 décembre 2007

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : ANATOMIE D'UN ÉTAT FANTÔME

I. INTRODUCTION

Le peu qui manquait encore au malheur de la Centrafrique, c'était un drame majeur à ses frontières. Or, depuis le printemps 2006, le conflit du Darfour affecte le maillon faible de l'Afrique centrale, le seul pays de la région qui ne soit pas producteur de pétrole, un État fantôme qui hante un territoire de 623 000 km carrés – un peu plus que la France, un peu moins que le Texas – largement couvert de forêt tropicale et habité seulement par 4,2 millions d'habitants. Il ne s'agit là encore que d'une estimation, les statistiques en République centrafricaine (RCA) étant devenues aléatoires en l'absence de recensements d'un état civil et d'une administration dignes de ce nom, voire de routes, d'écoles et de postes de santé, surtout à l'intérieur du pays.

Au fil des tutelles coloniales, néocoloniales et régionales, l'État centrafricain, jamais vraiment construit, s'est dissout dans la militarisation de sa politique et l'ethnicisation de ses pouvoirs respectifs. Celui du chef de l'État actuel, François Bozizé, n'en est que le dernier avatar, semblable à ses prédécesseurs. Même s'il fut démocratiquement élu en 2005, sa gestion brutale et prébendière du pouvoir ne pouvait qu'entretenir une rébellion permanente.

Depuis le milieu des années 1990, il n'y a pas eu deux années scolaires consécutives sans grandes grèves perturbatrices du corps enseignant, sinon de mutinerie ou de coup d'État ayant entraîné une année blanche. 212 000 Centrafricains ont aujourd'hui dû fuir leur foyer, et au moins la moitié d'entre eux campent en brousse, loin des axes routiers pour échapper aux violences et à l'insécurité – le terme générique qui recouvre le banditisme des coupeurs de route, les combats entre rebelles et l'armée, ainsi que les exactions de tous contre la population civile – 80 000 Centrafricains sont aujourd'hui réfugiés dans des pays voisins, notamment au Tchad (50 000) et au Cameroun (27 000).¹

Non seulement en raison de l'élection incontestable de mai 2005, mais aussi au regard des libertés publiques existantes, qui permettent de poursuivre des objectifs

politiques dans la légalité, rien ne justifie le recours aux armes en Centrafrique. Sans être parfaite, la liberté d'expression y est réelle. Mais tant sur le plan de l'indépendance de la justice et du respect des droits de l'homme que du point de vue de l'exercice démocratique du pouvoir et de la transparence financière, le régime en place n'a pas su faire oublier qu'il était issu d'un coup de force. Les soldats se livrent à des représailles aveugles et des exactions contre la population d'une telle envergure, notamment dans le nord ouest où l'appartenance ethnique est prise pour le marqueur collectif de la rébellion, qu'il va devenir difficile de savoir ce qui contribue le plus à l'effondrement de l'ordre public : l'activité rebelle ou la politique de la terre brûlée de l'armée. Dans le nord est s'ajoute à cette dynamique de terre brûlée où le Tchad est également lourdement impliqué, les retombées du conflit dans le Darfour voisin – et la main de Khartoum.

Comment un vaste pays, peu peuplé et béni par la nature, a-t-il pu en arriver là ? La réponse ne relève pas seulement du bilan d'un régime mais de l'histoire, en l'occurrence d'une histoire souvent dramatique qui s'enchaîne comme une généalogie du crime : des razzias esclavagistes d'antan aux exactions actuelles des rebelles, « ex-libérateurs » ou soldats gouvernementaux, en passant par un règne colonial lourd en vies humaines et les frasques meurtrières de Bokassa 1er. D'abord « Cendrillon de l'empire français », puis empire par la volonté de son dirigeant le plus despotique et, enfin, « pays-garnison » des forces françaises pré-positionnées sur le continent, la Centrafrique s'est effondrée pour des raisons qu'il est essentiel de comprendre au moment où le conflit au Darfour lance un nouveau défi à un « État failli » et, à travers lui, à la communauté internationale.

¹ “Fact Sheet CAR”, Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), septembre 2007.

II. DE L'EMPIRE FRANÇAIS À L'EMPIRE CENTRAFRICAINE

Bien davantage encore que d'autres ex-colonies françaises en Afrique, l'ancien Oubangui-Chari, devenu par la suite la Centrafrique,² est un accident de l'histoire coloniale. En 1896, une colonne militaire française, partie du Gabon, devait assurer la jonction ouest-est des conquêtes territoriales de la III^e République. Placée sous les ordres du capitaine Jean-Baptiste Marchand, elle était composée de douze Européens, de 150 tirailleurs africains et de 13 500 porteurs. Elle disposait aussi d'un vapeur, Le Faïdherbe, qu'il lui fallut entièrement démonter pour franchir les rapides, une fois arrivée à la hauteur de Bangui, fondé neuf ans plus tôt par les frères Albert et Michel Dolisie. L'objectif final de la Mission Congo-Nil était le Soudan.

Elle y parvint, au terme de mille péripéties. Mais elle était attendue sur le Haut-Nil, près d'une bourgade du nom de Fachoda : ayant remonté le fleuve avec un important détachement, le futur Lord Kitchener, qui venait d'écraser les mahdistes dans la bataille d'Omdurman, notifia aux Français qu'ils n'avaient pas les moyens de remettre en question le condominium anglo-égyptien établi au Soudan. Ce fut un banal constat des rapports de force. Quant au « rêve d'une Afrique française allant d'un seul tenant du golfe de Guinée à l'océan Indien, il s'éloigna et les régions de l'Oubangui-Chari, un moment promues plates-formes de cette pénétration, en devinrent le cul-de-sac ».³

A. UN CUL-DE-SAC COLONIAL

Entre mars et juillet 1899, le ministère des Colonies à Paris cède, pour une période de trente ans, « des terres vacantes et sans maître » au Congo français, l'appellation d'alors, et jusqu'en 1910, de l'Afrique équatoriale française (AEF), à une quarantaine de sociétés privées. Avatars des « compagnies à charte » du siècle précédent, ces sociétés vont se partager 70 pour cent de la surface de l'AEF.⁴ Mais à la différence de leurs sœurs aînées au Congo belge, leur capitalisation sera extrêmement pauvre, les fonds effectivement engagés ne représentant qu'un centième des capitaux investis dans l'empire français, et seulement un millième de tous les placements extérieurs de la France.

² Jusqu'à la fin des années 1970, « le » Centrafrique était d'usage, avant que le féminin ne s'impose.

³ Jean-Noël Brégeon, *Un rêve d'Afrique : Administrateurs en Oubangui-Chari, la Cendrillon de l'empire* (Paris, 1998), p. 24.

⁴ Cf., aussi pour la suite, Pierre Kalck, *Histoire centrafricaine des origines à 1966* (Paris, 1992) ; et Olivier Colombani, *Mémoires coloniales : La fin de l'Empire français d'Afrique vue par les administrateurs coloniaux* (Paris, 1991).

1. Exploitation et sous-administration

Là où les sociétés du Congo belge réalisent de fabuleux profits, les compagnies françaises tirent le diable par la queue et l'État français par la manche. Parfois, elles n'ont pas même les moyens de constituer leur propre force armée et se font prêter par l'État des gardes régionaux pour le maintien de l'ordre dans leur zone. La plupart du temps, elles financent le recrutement de gardes-cercles, souvent des anciens de l'armée française. Ces agents d'autorité, portant l'uniforme des tirailleurs, sont équipés du fusil Lebel, modèle 1886, qui devient l'insigne de leur fonction, bien qu'ils aient rarement une cartouche à tirer, seul le brigadier en recevant huit et uniquement quand sa troupe doit escorter des mouvements de fonds.⁵

Cet amalgame parapublic, si caractéristique du mercantilisme français, est officialisé le 19 mars 1903, dans une circulaire du commissaire général Emile Gentil annonçant aux administrateurs coloniaux qu'ils seront dorénavant notés par rapport au recouvrement de l'impôt de capitation payable en caoutchouc par les « indigènes ». Dès lors, l'État et les sociétés concessionnaires lient leur sort de façon inextricable, celles-ci rachetant à bas prix le latex recueilli par les fonctionnaires qui, à leur tour, relaient les méthodes des agents commerciaux pour faire rentrer l'impôt en nature. On est loin de la colonisation en Afrique de l'Ouest, où un maillage administratif bien plus serré et des comptoirs commerciaux établis de longue date évitent la cession de monopoles et d'attributs d'État à des intérêts privés. Un seul exemple, pour illustrer la différence : en 1930, l'Afrique occidentale française (AOF) comptera un demi-millier d'enseignants, dont les neuf dixièmes sont des instituteurs africains, tandis que l'AEF ne disposera que de 80 maîtres, parmi lesquels une soixantaine d'Africains.⁶

Dans l'Oubangui-Chari, administrativement créé en 1903, dix-sept sociétés font la loi sur la moitié du territoire. En plein boom du caoutchouc, elles transforment nombre d'indigènes en quasi-esclaves de la liane à gomme. La plus importante de ces sociétés, la Compagnie des sultanats du Haut-Oubangui, administre 145.000 km², depuis Kotto à l'ouest jusqu'à la frontière soudanaise. Ailleurs, la Compagnie du Kouango français, la Compagnie commerciale et coloniale de la Mambéré-Sangha, la Compagnie française de l'Ouhamé et de la Nana, la Compagnie des caoutchoucs et des produits de la Lobaye ou la Concession de la Mpoko incarnent le règne du « Blanc », d'autant que l'administration coloniale est des plus faibles.⁷

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

Bangui, où il pleut de février-mars jusqu'en novembre-décembre, ne séduit guère ; et l'arrière-pays d'une colonie repoussoir, sans avantages ni moyens, surnommé « la Cendrillon de l'empire », attire encore moins. La présence européenne restera toujours modeste : 80 expatriés en 1900, 163 - dont 130 Français - en 1915, 1.932 Européens en 1921, 4.696 en 1931, l'année de l'Exposition coloniale au parc de Vincennes, près de Paris. A cette occasion, l'Oubangui-Chari envoie dans la capitale française, outre quelques fruits, trophées de chasse et animaux empaillés pour meubler la case ovoïde de l'AEF, une trentaine de ses habitants pour animer le « village nègre », censé représenter la diversité du continent.⁸

2. Crimes coloniaux et dépopulation

Sur place, la réalité est autre et, de temps en temps, des échos assourdis en parviennent jusqu'en métropole. C'est le cas, par exemple, en janvier 1905 lorsque l'on apprend, avec dix-huit mois de retard, que deux agents coloniaux ont fait sauter un Noir à la dynamite à Fort-Crampel, l'actuel Bambari, pour fêter le 14 juillet. Tel une fusée, un certain Pakpa, « guide » de son état, s'est vu attacher au cou un bâton de dynamite par Fernand-Léopold Gaud, commis des Affaires indigènes de première classe, désireux de marquer la fête nationale de 1903 de façon inoubliable pour les autochtones. « Ça a l'air idiot, mais ça médusera les indigènes », explique-t-il. « Si après ça, ils ne se tiennent pas tranquilles ! ».⁹

Son complice Georges-Emile Toqué, qui sert d'administrateur adjoint de troisième classe dans le Haut-Chari, résume ainsi le contexte dans lequel s'inscrit le crime : « Ça a été le massacre général pour faire marcher le service ». Quand le tribunal de Brazzaville inflige aux deux inculpés cinq ans de prison, le public dans la salle s'étrangle d'indignation. « C'est à se faire naturaliser nègre », crie quelqu'un dans le prétoire à l'annonce du verdict. Pour les colons d'Afrique centrale, l'assassinat d'un Noir est un « animalicide », qui n'appelle aucune sanction.¹⁰

Longtemps, outre un lieu de transit, l'Oubangui-Chari n'est qu'un réservoir de gomme arabique et de main d'œuvre gratuite. Les archives coloniales abondent en documents attestant les difficultés à y recruter 3.000 porteurs par mois, pour autant de charges à acheminer depuis la façade maritime du Congo-Brazzaville ou du Cameroun jusqu'au Tchad, où les troupes françaises dépendent de ce ravitaillement. En l'absence de rémunération, des porteurs prêts à quitter leurs villages et

leurs familles pour aller, chargés comme des mules, chez les esclavagistes du Sahel s'avèrent introuvables. La population n'a de cesse de fuir en s'enfonçant toujours plus dans la forêt équatoriale. Autant dire qu'il n'y a jamais eu de vrais volontaires et que la coercition a été de plus en plus lourde.

Aussi, le 16 octobre 1901, une circulaire signée par le capitaine Thomasset prescrit-elle l'aménagement de camps d'otages, qui doivent être cachés dans la brousse pour que les voyageurs ordinaires ne les aperçoivent pas. Aux chefs incapables de fournir le nombre de porteurs requis d'office, toute une gamme de sanctions est infligée : ils sont « amarrés », c'est-à-dire arrêtés, ou flagellés à la chicote, une cravache en cuir d'hippopotame ; les femmes et les enfants de leur village sont faits prisonniers et gardés en otages jusqu'au retour des porteurs ; enfin, si ce chantage échoue, des expéditions punitives sont montées contre le village récalcitrant, alors incendié, ses habitants étant tués pour l'exemple. À la corvée du portage s'ajoute, entre 1921 et 1934, le travail forcé sur le chemin de fer Congo-Océan, qui fit des milliers de morts, entre 15 000 et 30 000, selon les estimations.¹¹

Globalement, entre 1890 et 1940, la moitié de la population centrafricaine périt du choc microbien et des violences de la rencontre coloniale.¹² Exemple de cette violence, le père de Jean-Bedel Bokassa est tué par les Français, le 13 septembre 1927, devant la préfecture de la Lobaye, dans le sud-ouest de l'Oubangui-Chari, pour avoir libéré des habitants de son village, jetés en prison pour un motif inconnu. Une fois au pouvoir, Bokassa racontera à maintes occasions qu'on lui aurait « planté un clou dans la tête parce que, en ce temps-là, une balle était trop précieuse pour tuer un indigène ». ¹³ En vérité, les circonstances exactes de la mort de son père sont inconnues. On sait seulement que Mindogon Ngboundoulou – le prénom signifiant, en mbaka, l'expert en guerre – était chef de terre et, dans le jargon colonial, une forte tête.

Quoi qu'il en soit, l'injustice subie en 1927 fut si outrageante qu'une semaine après, le 20 septembre, la mère de Bokassa se suicida – un événement rarissime dans la culture locale. À six ans, le futur empereur devint ainsi orphelin, du fait d'un crime colonial. Pris en charge par son grand-père paternel, en même temps que ses onze frères et sœurs, il fut scolarisé un mois plus tard dans l'école Sainte-Jeanne-d'Arc à Mbaiki, le chef-lieu de la Lobaye, à 40km de son village natal. Le fait que les

⁸ Ibid.

⁹ Cf. Géraldine Faes et Stephen Smith, *Bokassa 1^{er} : Un empereur français* (Paris, 2000), p. 59.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Cf. Géraldine Faes et Stephen Smith, « République Centrafricaine : La solitude et le chaos », *Politique Internationale*, no. 88 (été 2000), p. 284.

¹² Cf. Pierre Saulnier, *Le Centrafrique : Entre mythe et réalité* (Paris, 1998), pp. 81-96.

¹³ Cf. Faes et Smith, *Bokassa 1^{er}*, op. cit., p. 62.

missionnaires catholiques lui aient ouvert les portes de l'un des tout premiers lieux d'enseignement à l'intérieur du pays peut traduire leur volonté de marquer leur dissidence par rapport au meurtre du père. Mais il est vrai, aussi, que les parents de Bokassa faisaient partie de l'infime minorité des convertis à la foi chrétienne. Il n'y avait alors que 3 500 « indigènes baptisés » dans tout l'Oubangui-Chari.¹⁴

Un an plus tard, en 1928, le meurtre d'un autre chef de terre, Barka Ngainombey, déclenche un soulèvement en pays Gbaya, les voisins des Mbaka dans le nord ouest de l'Oubangui-Chari. La révolte du Kongo-Wara, qui restera dans les mémoires comme « la guerre du manche de houe », en raison du bâton de commandement brandi par ses meneurs, n'est définitivement matée qu'en 1930. Ayant pris l'ampleur d'une insurrection anti-coloniale, elle mobilise quelque 50 000 partisans et, en face, un millier de tirailleurs et de gardes régionaux, plus 3 000 auxiliaires, des pisteurs et porteurs. Dans sa phase finale, lorsque 10 000 irréductibles sont pourchassés jusque dans les grottes où ils se sont retranchés, elle fait des milliers de morts.¹⁵

Autre enfant miraculé d'une scolarisation des plus minimales et, d'ailleurs, un cousin de Bokassa, Barthélemy Boganda est le premier prêtre catholique de l'Oubangui-Chari. Chef de file du Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire (MESAN), il siège, à partir de 1946, comme député du territoire à l'Assemblée nationale française, à Paris. Tout naturellement, il incarne ainsi, dans les années 1950, la nation centrafricaine en éveil. Mais à la veille de l'indépendance, le 29 mars 1959, le seul dirigeant à avoir une expérience politique périt dans un accident généralement attribué – sans preuve irréfutable – à un acte de sabotage du colonat français. C'est un handicap de plus pour un pays qui en cumule déjà beaucoup.

B. DE L'INDÉPENDANCE À BOKASSA 1ER

Le fils spirituel de Boganda, un jeune professeur de médecine aux idées socialistes, Abel Goumba, membre d'une petite minorité ethnique, les Banziri, succède au défunt père de la Nation comme premier ministre de l'Oubangui-Chari. À ce titre, il part favori dans la course à la présidence quand, le 13 août 1960, le territoire doté depuis deux ans de l'autonomie interne accède à l'indépendance. Mais un enseignant Mbaka jouissant du soutien du « colonat » français, David Dacko,¹⁶ alors

ministre de l'Intérieur, fait encercler le parlement par une escouade de pygmées armés de flèches empoisonnées pour obliger les députés à l'élire – ce qui est fait, d'autant que Dacko « confirme » en même temps la prorogation du mandat desdits députés, sans obligation pour eux de retourner devant le corps électoral. C'est donc lui qui devient le premier président de la République centrafricaine souveraine.

1. Mise en place de l'État prédateur

Son premier acte au pouvoir consiste à faire assigner à résidence Abel Goumba, et à interdire le parti de son rival. Très vite, un régime autoritaire se met en place à travers le vote de toute une série de lois liberticides – sur la répression des actes de résistance ou de désobéissances aux autorités, sur le droit du gouvernement de dissoudre les partis politiques, syndicats ou autres associations incompatibles avec l'ordre public, sur l'internement administratif des personnes jugées dangereuses, sur la censure des écrits subversifs, etc. – qui replongent le pays dans les heures les plus sombres de l'ère coloniale. L'ex-métropole ne s'oppose pas à cette régression. Au contraire, Paris paraît complice : quand, en 1962, Dacko se décide enfin à traduire en justice Abel Goumba, l'avocat de celui-ci, Me Marcel Manville, est débarqué du vol pour Bangui à l'escale de Nice, à la demande de Jacques Foccart.¹⁷

Toutefois, pour endiguer une corruption qui s'emballe malgré le maintien de très nombreux conseillers techniques aux postes de commande, Paris impose, dès 1961, un programme de redressement économique. Afin de ne pas encombrer les prisons, il est décidé, avec pragmatisme, que seuls seraient sanctionnés par des peines de réclusion les auteurs de détournements supérieurs à 250 000 francs CFA (€764), à l'époque vingt fois le salaire moyen annuel. Néanmoins, entre 1963 et 1965, une vingtaine de préfets et de sous-préfets se retrouvent derrière les barreaux. Comme ailleurs en Afrique, du haut en bas de l'appareil de l'État, des fonctionnaires munis de privilèges exorbitants forment une caste parasitaire vivant des fonds d'aide au développement, sur le dos des paysans.

« Le seul résultat de la politique agricole en Centrafrique a été de faire naître, au contact avec une population misérable, une nouvelle classe de privilégiés rémunérés sur des fonds publics », conclut, en 1965, l'agronome René Dumont, l'auteur de *L'Afrique noire est mal partie*,¹⁸ au terme d'une mission d'évaluation. L'impôt écrase les

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid, p. 65.

¹⁶ Né le 24 mars 1930 à Bouchia, à km 120 en aval de Bangui, David Dacko, fils de paysan, devient d'abord instituteur, puis directeur d'école. Il est élu, en 1957, député du Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire (MESAN), le parti créé par son cousin Barthélémy Boganda.

¹⁷ Cf. Faes et Smith, « La solitude et le chaos », op. cit., p. 288. L'inamovible secrétaire général de l'Élysée chargé des Affaires africaines en même temps que des services secrets et, à ce double titre, père des réseaux gaullistes en Afrique.

¹⁸ Paru en 1962, l'ouvrage, rapidement traduit en anglais (*False start in Africa*), connut un grand retentissement.

paysans, notamment dans la filière cotonnière, la principale culture de rente. Mais la France, dont quelque 6 000 ressortissants vivent alors – très bien – à Bangui, ferme les yeux et soutient le pouvoir en place en multipliant les rallonges budgétaires.

À la fin 1963, le président Dacko demande à la Chambre des députés que son mandat soit porté de cinq à sept ans et qu'il soit dorénavant élu au suffrage universel. En janvier 1964, candidat du parti unique instauré deux ans plus tôt, il se fait plébisciter, sans fausse modestie, par la totalité des électeurs. Le 29 septembre, en quête de nouveaux appuis, il reconnaît la Chine populaire et appelle de ses vœux une coopération privilégiée entre Bangui et Pékin. À Paris, on sourcille. Le 15 janvier 1965, le chef de l'État centrafricain lance un « emprunt national obligatoire », qui revient à doubler l'impôt de capitation. Or, sur les 500 millions de francs CFA que devait rapporter ce hold-up fiscal, seuls 182 millions atterrissent dans les caisses de l'État.¹⁹

À la fin de l'année 1965, conscient de son incapacité à gouverner le pays, Dacko, un velléitaire tenté par des excès autoritaires, sombre dans une profonde dépression. Le pouvoir est à prendre ou à laisser. Le président songe à passer la main au commandement de la gendarmerie, le colonel Jean Izamo, un ami. Mais ce dernier se fait devancer par le colonel Jean-Bedel Bokassa, un ancien capitaine de l'armée française devenu chef d'état-major général dans son pays en moins de cinq ans, après l'indépendance.

2. Bokassa au pouvoir (1965-1979), apparition de l'État criminel

Dans la nuit du 31 décembre 1965, le colonel Bokassa et un groupe de jeunes officiers s'emparent du pouvoir sans difficulté. « J'ai pris le pouvoir parce que Dacko n'en voulait plus, et je lui ai sauvé la vie en devançant Izamo et Mounoumbaï qui voulaient assiéger le Palais et tuer notre Président », se justifie Bokassa.²⁰ Or, le coup d'État de la Saint-Sylvestre est – inutilement – sanglant. Bokassa tue de ses propres mains, en le lardant de coups de sabre avant de l'abandonner à une longue agonie, son principal rival, le colonel Izamo. Si le président déchu est épargné, probablement parce qu'il est Mbaka comme Bokassa, plusieurs protagonistes de son entourage sont également tués lors du putsch. Le lendemain, les vainqueurs proclament l'avènement d'une République assainie.

Dans leur majorité, les Centrafricains accueillent avec soulagement, sinon enthousiasme, la junte qui se donne pour mission d'éradiquer la corruption et de mettre le pays au

travail. Jusqu'en 1970, le nouveau régime saura conserver cette popularité initiale. L'opération Bokassa, lancée pour redresser l'économie et améliorer le sort des paysans, soit à l'époque 90 pour cent de la population, se révèle un succès volontariste, quoique dépourvu de méthode. En même temps, le chef de l'État se lance dans la construction urbaine en faisant ériger, en attendant des arcs de triomphe à sa gloire impériale, les premiers buildings modernes de « Bangui-la-Coquette », une référence qui devient alors courante.²¹

De Gaulle, qui a d'abord boudé le tombeur de Dacko, finit par accepter Bokassa. En 1966, le président français le traitait de « couillon » avec lequel « on ne pourra jamais rien faire » et refusait de le recevoir²² ; trois ans plus tard, il voit en lui un « brave bougre », à qui Jacques Foccart, depuis toujours bien plus favorable à Bokassa, fait rendre des honneurs exceptionnels lors de sa première visite à Paris. À l'instar du Général, Georges Pompidou oscillera entre l'exaspération la plus totale et une certaine sympathie pour le chef de l'État centrafricain. Plus encore que son prédécesseur, il laisse à Foccart le soin de définir la politique française dans l'ancien Oubangui-Chari. Invoquant perpétuellement la francophilie de Bokassa, qui possède la nationalité française et la revendique publiquement, Foccart fixe pour ligne de conduite de ne pas contrarier le président centrafricain, quelles que soient ses sautes d'humeur et ses extravagances : président à vie en 1972, maréchal deux ans plus tard, par moment titulaire de dix portefeuilles ministériels simultanément.²³

L'indulgence de Paris s'accroît encore à partir de 1974, après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, en raison de la passion cynégétique du nouveau président français, depuis longtemps grand chasseur en Centrafrique et, sous peu, cher parent de Bokassa, sur le mode aristocratique de l'Ancien Régime en France. Or, oublieux des belles résolutions de la Saint-Sylvestre de 1965, le maréchal centrafricain se livre désormais en toute impunité au pillage de son pays. En 1976, il se convertit à l'islam, devenant Salah Eddine Bokassa, pour plaire au colonel Kadhafi et obtenir de lui quelques subsides. Parallèlement, la répression alimentée par la paranoïa aiguë du chef de l'État va *crescendo* au fil des ans – et fait de plus en plus de morts, victimes d'un règne arbitraire. Cependant, jamais la France ne remet-elle en cause son « indéfectible amitié avec la Centrafrique et son président

¹⁹ Ibid., p. 289.

²⁰ Jean Français, *Le putsch de Bokassa : Histoire secrète* (Paris, 2004), p. 85.

²¹ « Bangui la Coquette » est le nom d'un poème, publié en 1961, de Marie Jeanne Caron, premier proviseur du Lycée des Jeunes filles à Bangui, qui prit d'ailleurs son nom après sa disparition. Il se termine ainsi : « Coquette comme une courtisane/Tu attires les visiteurs/Et tu leur promets le bonheur/Liant leur coeur avec tes lianes/Quand le jet d'eau de tes fontaines/Monte dans l'air chaud de la nuit/Il chante tes joies et tes peines/Et murmure ton nom : BANGUI ».

²² Cf. Faes et Smith, *Bokassa I^{er}*, op. cit., p. 111.

²³ Ibid.

à vie », selon la formule consacrée par tant de banquets officiels. Chacune des nombreuses crises entre Paris et Bangui au cours des années 1970 se solde par un cadeau de réconciliation de l'ex-métropole, aéronef ou aide budgétaire.²⁴

Le 4 décembre 1976, à la faveur d'un congrès du parti unique, Bokassa annonce la transformation de la République centrafricaine en empire, et son couronnement dans un an, à la même date, qui correspond au sacre de Napoléon, son idole. Avec effet immédiat, et sans la moindre concertation, la Constitution du pays est changée. Dès lors s'engage une folle course à l'organisation des réjouissances impériales dont est chargée, en priorité absolue, le gouvernement du premier ministre d'alors, Ange-Félix Patassé, qui s'acquitte de la tâche avec zèle. L'équivalent du budget annuel de l'État centrafricain est investi pour le grand jour, le 4 décembre 1977, auquel sont conviés 5.000 invités de marque. La France est représentée par son ministre de la Coopération, Robert Galley. Un fait ignoré à l'époque, la « bouffonnerie tropicale » raillée par la presse internationale a été co-financée et co-organisée par la France, l'Élysée, le ministère de la Coopération, celui de la Défense et, aussi, par le cousin germain du président de la République, François Giscard d'Estaing, directeur général de la Banque française de commerce extérieur.²⁵

La BFCE, en attendant d'être remboursée par Bangui, fait crédit au grand ordonnateur du sacre, Jean-Pierre Dupont, un « fou d'Afrique » et courtier de café à cette époque, qui ne manque pas de contacts au sein des services secrets français. Jean-Pierre Dupont, à lui seul, va engager 100 millions de francs (€15 millions) pour la fête impériale.²⁶ Cette somme n'inclut pas les trente-deux chevaux, des demi-sang à robe blanche, transportés par avion cargo depuis la Normandie en Centrafrique aux frais – 4 millions de francs, soit plus de €600.000 – du ministère français de la Coopération.²⁷ Quant au ministère de la Défense, il prête 625 sabres de parade, ceux de l'élite saint-cyrienne, pour un défilé grandiose à Bangui. Suivant l'événement devant son téléviseur à l'Élysée, le président Giscard d'Estaing, croit y déceler « l'instinct rituel de l'Afrique ».²⁸

La résistance contre le satrape au pouvoir à Bangui, et contre la France qui le soutient, s'organise en janvier 1979, avec la fondation du Mouvement pour la libération du peuple centrafricain (MPLC). L'ex-premier ministre Ange-Félix Patassé en devient le chef de file. Toujours en janvier 1979, des manifestations d'écoliers dans la capitale centrafricaine sont réprimées dans le sang. Puis, en avril,

environ 250 jeunes, raflés dans les rues de Bangui, sont passés à tabac avant d'être entassés dans les cellules de la prison de Ngaragba, bien trop étroites pour les contenir tous. Des dizaines d'entre eux succombent, pour la plupart étouffés. En juin 1987, quand elle sera appelée à juger l'ex-empereur après son retour au pays, la Cour criminelle de Bangui conclura à des tortures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Mais en 1979, alors que Valéry Giscard d'Estaing baisse le pouce sur un « cher ami » devenu compromettant, une Commission d'enquête de juristes africains conclue, avec une quasi-certitude, à la mise à mort, par l'empereur en personne, des enfants embastillés.²⁹ Après le massacre de Ngaragba, Bokassa 1er cesse d'être fréquentable – comme s'il l'avait été auparavant.

Il sera d'autant plus mis en quarantaine par Paris, que, abandonné de tous dès lors que la France rompt toute coopération avec lui, Bokassa, à la recherche d'un sauveur, se rapproche du colonel Kadhafi. Le président français ordonne alors de le « débarquer ».³⁰ A posteriori, les mêmes qui s'étaient tus sur les exactions – bien réelles – d'une dictature tropicale aggravée par les raptus du président à vie, maréchal et, pour finir, empereur, en rajouteront alors sur les turpitudes du déchu : au point de le dénoncer, à tort, comme un cannibale, après la découverte – inventée de toute pièce – de chair humaine dans les chambres froides de la cour impériale de Bérengo. L'ancien maître de la Centrafrique, contraint à l'exil en Côte d'Ivoire, prendra sa revanche en révélant qu'il avait offert des plaquettes de pierres précieuses à Valéry Giscard d'Estaing. « L'affaire des diamants » pèsera de son poids infamant dans l'échec du président français à se faire réélire, en 1981.³¹

Dans la nuit du 20 septembre 1979, Bokassa 1er, en visite en Libye, est renversé par une intervention militaire française, « l'opération Barracuda ». Le retour au pouvoir de David Dacko, ramené à son corps défendant dans les soutes d'un Transall bourré de parachutistes français, sous le prétexte qu'il restait investi de la légitimité d'un mandat interrompu de force en 1965, fonde le « syndrome Barracuda », le terme forgé par Jean-Paul Ngoupandé³² pour désigner l'infantilisation d'un peuple dépossédé de son histoire jusque dans sa révolte contre le tyran. Réinstallé dans le fauteuil présidentiel par une puissance tutélaire apparemment pérenne, d'abord coloniale puis néocoloniale, David Dacko doute lui-même de sa capacité à reprendre les rênes du pays.³³

²⁴ Ibid, pp. 16-50.

²⁵ Cf. aussi pour la suite, Faes et Smith, *Bokassa 1^{er}*, op. cit. pp. 15-50.

²⁶ Ibid, p. 22.

²⁷ Ibid, p. 37.

²⁸ Ibid, p. 48.

²⁹ Une enquête circonstanciée a été publiée, en 1987 aux éditions du Seuil à Paris : André Baccard, *Les Martyrs de Bokassa* (Paris 1987).

³⁰ Cf. Faes et Smith, « La solitude et le chaos », op. cit., p. 290.

³¹ Cf. Faes et Smith, *Bokassa 1^{er}*, op. cit., pp. 49-50.

³² Jean-Paul Ngoupandé, *Chronique de la crise centrafricaine 1976-1997 : Le syndrome Barracuda* (Paris, 1997).

³³ Cf. Faes et Smith, « La solitude et le chaos », op. cit., p. 291.

Non sans raison, puisque ses compatriotes, même s'ils accueillent avec soulagement la fin de l'empire, n'ont pas gardé un bon souvenir de son premier passage à la tête de l'État. Très vite, des manifestations de mécontentement se succèdent dans les rues de Bangui. L'armée française est obligée de rester pour sécuriser l'ancien régime qu'elle a remis en scelle. Elle s'installe alors, à l'improviste, dans les hangars derrière la piste d'atterrissage de l'ancien aéroport, l'actuelle avenue des Martyrs. De ce bivouac naîtra, au fil des ans et des constructions, le camp Béal, du nom du deuxième commandant des Eléments français d'assistance opérationnelle (EFAO), l'appellation officielle de ces soldats d'occupation – des ex-libérateurs avant la lettre – que les Centrafricains ne cesseront jamais d'appeler les « Barracudas ».

III. LE « SYNDROME BARRACUDA »

Après la dictature impériale, qui avait fini par épuiser la complaisance post-coloniale de la France, la Centrafrique est mise sous tutelle par Paris. En principe indépendant mais, dans les faits, tributaire pour tout de la France, l'ex-nouveau régime de David Dacko a besoin de toujours plus de soutien extérieur pour se maintenir. Bientôt, ni le concours financier de Paris, ni la garantie sécuritaire de l'armée française à Bangui ne suffisent plus. Il faut augmenter les crédits et renvoyer des soldats français, également à l'intérieur du pays. Evacuée en 1965, l'ancienne base militaire française de Bouar, dans l'ouest, est réinvestie. Enfin, en plus des conseillers français à tous les postes névralgiques de l'administration, il faut un homme sûr dans le sanctuaire même du pouvoir local, à la présidence. Cette clé de voûte de cette reprise en main néocoloniale de l'État centrafricain sera le lieutenant-colonel Jean-Claude Mantion, agent des services secrets français (Direction Générale de la Sécurité Extérieure, DGSE). Rapidement surnommé proconsul, en raison de la prolifération de ses attributions, il gouvernera de facto la Centrafrique pendant treize ans.

A. TRIBALISATION SOUS TUTELLE FRANÇAISE

Jean-Claude Mantion arrive à Bangui, le 2 décembre 1980. Sa mission est aussi vague qu'importante : il doit protéger David Dacko, aussi de lui-même. Sous la pression d'une opposition virulente, menée par le MPLC d'Ange-Félix Patassé, et d'une population avide de changements réels, le président sombre en effet dans des phases dépressives de plus en plus longues. Le dos au mur, bien qu'il dispose de tous les moyens de l'État et du soutien de la France, il mène campagne pour sa réélection – qui s'assimile à un plébiscite a posteriori sur son retour au pouvoir imposé par Paris. Le 1er septembre 1981, les résultats officiels du second tour lui prêtent une avance si ténue sur son challenger Ange-Félix Patassé – 90 000 voix de différence, pour atteindre 50,23 pour cent – que les lendemains électoraux augurent de rudes batailles.

Nerveusement, David Dacko ne s'estime pas à même de les mener. Instruit par son attentisme de mauvais aloi en 1965, il prend alors une initiative pour le moins surprenante : il prévient Jean-Claude Mantion qu'il remettra, de son plein gré, le pouvoir aux militaires et demande à son ange gardien français de ne surtout pas intervenir. Il est prié, simplement, d'alerter Paris d'un coup d'État librement consenti.³⁴ C'est dans ces conditions que le chef d'état-major de l'armée centrafricaine, le général André Kolingba, 45 ans, forme un Comité militaire de redressement national (CMRN) pour

³⁴ Ibid.

diriger le pays. Jean-Claude Manton change de patron mais point de mission : il continue d'encadrer le nouveau chef de l'État, comme il l'avait fait pour l'ancien. Il a d'ailleurs rapidement l'occasion de prouver son utilité : le 3 mars 1982, en tenant d'une main ferme la Garde présidentielle, il déjoue une tentative de coup d'État fomentée par Ange-Félix Patassé et deux généraux en vue, François Bozizé et Alphonse Mbaïkoua. Les galonnés s'enfuient : Bozizé au Tchad, Mbaïkoua dans son village natal, à Markounda, sur la frontière tchadienne.

Quant à l'ex-premier ministre de Bokassa mué en tribun de l'opposition, qui est également originaire du nord, il parvient à se réfugier à l'ambassade de France déguisé en commerçant musulman, le boubou flottant sur une mobylette. Sa présence y est des plus embarrassantes : comment, en effet, livrer au pouvoir ami en place un putschiste très populaire à Bangui, sans prendre le risque de déclencher des émeutes ? Des tractations s'échelonnent sur deux semaines avec, d'un côté de la table, le représentant officiel de Paris et l'ambassadeur, et, de l'autre, son compatriote et agent secret de la DGSE, Jean-Claude Manton, mandaté par la présidence centrafricaine. L'image résume la singularité d'un moment postcolonial : la France parle à la France puisque, dans la Centrafrique des années 1980, elle est partout, de tous les côtés. En l'occurrence, elle se mettra d'accord avec elle-même pour délivrer un sauf-conduit à Patassé, afin qu'il parte en exil au Togo.³⁵

Personnage plutôt falot, le général Kolingba délègue volontiers des pans entiers de son pouvoir à Jean-Claude Manton, en qui il a confiance. Cependant, pendant que l'œil de Paris veille sur la bonne marche de l'État, le président s'occupe de ce qui, à ses yeux, constitue l'essentiel : les affaires de familles, au sens large, à commencer par la sienne, les Yakoma, une ethnie minoritaire – moins de 5 pour cent de la population – qui vit sur le fleuve Oubangui, en face de parents plus nombreux au Congo-Kinshasa. Ainsi, pendant que Manton négocie à l'ambassade de France le départ de Patassé, le général Kolingba ordonne-t-il qu'on dynamite les maisons de l'opposant et de ses proches à Bangui.

Il dépêchera aussi deux frères d'armes Yakoma dans les fiefs ethniques de ses ennemis putschistes : la première expédition punitive sera conduite par le général Djambo, qui rase et brûle plusieurs villages autour de Paoua, la ville natale de Patassé;³⁶ l'autre est emmenée par le général Mazi à Markounda. « Devant l'impossibilité de distinguer les opposants des paisibles habitants des lieux, le général Mazi opta pour une solution radicale : le village de Markounda

fut brûlé et de nombreuses personnes massacrées. Ces faits furent à l'origine d'une haine tenace des Kaba contre les Yakoma. La fracture nord-sud était née et sera plus tard instrumentalisée politiquement par Patassé, en termes de gens de la savane contre gens du fleuve.³⁷

En bon général, André Kolingba s'occupe également de l'armée et, en particulier, de sa Garde présidentielle. C'est ici, au cœur du domaine de compétences de Jean-Claude Manton, en matière de sécurité, que l'on mesure le mieux à quel point le supposé « tout-puissant conseiller blanc » du chef de l'État, qui constitue une cible naturelle pour les attaques de l'opposition centrafricaine et des médias internationaux, est en réalité un leurre. Bien plus que la présence de « Lucky Luke », l'autre surnom local de Manton, c'est le tribalisme de son patron qui aurait dû faire scandale : pendant que l'agent français assume les tâches d'un premier ministre de l'ombre, le président place ses parents yakoma dans l'appareil d'État et dans les sociétés parapubliques.

« Il a inventé l'ethnicité, si l'on entend par là l'instrumentalisation de l'appartenance tribale à des fins politiques, dans un pays uni par une vraie langue véhiculaire, le sango, où l'origine des uns et des autres n'avait pendant longtemps aucune importance ». ³⁸ Au sein des Forces armées centrafricaines (FACA), cet entrisme crée des déséquilibres extrêmement préjudiciables pour l'avenir qui, à ce jour, n'ont pas encore été réparés : en quittant le pouvoir en 1993, après douze ans de règne, André Kolingba, maître buté d'un jeu de go ethnique, laissera à ses successeurs une armée nationale constituée, à 70 pour cent,³⁹ de membres d'une ethnie ultra-minoritaire, la sienne.

La chute du mur de Berlin qui met fin à la Guerre froide, le retrait du gendarme de l'Afrique francophone qu'avait été la France et la mise en œuvre de ce que la presse française surnomme la « Paristroïka », en parallèle à l'abandon par l'ex-URSS de son glacis en Europe de l'Est à la souveraineté tout aussi limitée que celle des anciennes colonies du pré-carré de la France en Afrique, sont des forces tectoniques auxquelles Kolingba ne peut résister. Le 22 avril 1991, André Kolingba concède le multipartisme, qui est entériné en juillet grâce à une réforme constitutionnelle. « Je le fais parce que ceux qui nous paient me le demande », explique-t-il sans détour, en sango, à la

³⁵ Entretien de Crisis Group, un officiel français à Paris, mai 2007.

³⁶ Cf. Jean-Paul Ngoupandé, *L'Afrique sans la France* (Paris, 2002), pp. 12-13.

³⁷ Récit dactylographié d'un témoin des événements, remis à Crisis Group à Bangui, juillet 2007.

³⁸ Entretien de Crisis Group, un diplomate occidental, Bangui, juillet 2007.

³⁹ Entretien de Crisis Group, le général Henri-Alain Guillou, conseiller français chargé de la refondation des FACA du Président Bozizé, Bangui, juillet 2007 ; voir aussi « Marchés Tropicaux », *Spécial Centrafrique*, No. 2940, 15 mars 2002, p. 556.

radio nationale. Il sait bien qu'il sonne ainsi le glas de son pouvoir.⁴⁰

Mais il sait aussi qu'il ne saurait s'y maintenir sans le soutien massif et multiforme de la France. Or, dès juin 1990, à l'occasion du sommet France-Afrique de La Baule, le président François Mitterrand a lié l'aide française au progrès dans la démocratisation en Afrique. Dans ce nouveau tableau, le proconsul à Bangui, aux côtés d'un militaire plaçant ses parents pour mettre l'un des pays les plus pauvres du continent en coupe réglée, fait tache. Aussi, André Kolingba doit-il consentir à ce qui s'assimile, de son point de vue, à un suicide assisté : des élections pluralistes, sans triche, qu'il ne peut que perdre. Vu de Paris, la fin de l'ère Manton à Bangui s'impose comme une nécessité inévitable. Les autorités françaises ne se font toutefois pas d'illusions sur le processus démocratique en Centrafrique. Elles redoutent par dessus tout les risques qu'un départ forcé du général Kolingba fera courir à la stabilité de la plaque tournante des forces françaises pré-positionnées sur le continent.

Dès lors, l'ouverture démocratique à Bangui suit le cours défini à Paris. Organisé entre le 1er et le 20 août, un grand débat national permet d'apurer les comptes du passé avant que les Centrafricains ne se rendent, les 22 août et 19 septembre 1993, dans les bureaux de vote pour des élections législatives et présidentielle réellement pluralistes et incontestables, les premières dans l'histoire du pays. André Kolingba aura bien tenté de faire dérailler ce processus en annulant in extremis, en 1992, un premier scrutin et en gracieux l'ex-empereur Bokassa entre les deux tours du vote de 1993, dans l'espoir de semer la pagaille en le faisant sortir de prison. Mais la France veille au grain démocratique, comme elle avait veillé auparavant à la pérennité des régimes mis en place par elle. À l'arrivée, elle se sera démenée, avec succès, pour assurer la logistique et la régularité d'une élection exemplaire, à grand renfort de rotations d'hélicoptères, d'observateurs internationaux et d'urnes transparentes. C'était le but, il est atteint.

Qu'importe alors que l'heureux élu, Ange-Félix Patassé, vainqueur au second tour sur le socialiste Abel Goumba, avec 52,5 pour cent des voix, ait été dans le passé violemment anti-français et putschiste, qu'il ait organisé le sacre de Bokassa, son mentor politique auquel il s'efforce de ressembler jusqu'à la limite du mimétisme, qu'il soit démagogue à souhait, ayant fait campagne en promettant une usine à fabriquer des billets de banque à chaque village où une majorité voterait pour lui.⁴¹ La France est « lasse de corriger la fortune de ses anciennes colonies

africaines ». ⁴² Elle espère, certes, que la tenue d'une élection dans le respect des règles servira de gage à un avenir plus démocratique en Centrafrique ; mais elle n'y croit guère. En revanche, elle considère ce vote incontestable « comme le cadeau d'adieu d'une puissance tutélaire pour qui il est grand temps de se retirer d'un État théoriquement indépendant depuis trente-trois ans ». ⁴³

B. DÉMOCRATIE ET CHAOS

Dans sa lente remontée à la souveraineté, la Centrafrique passe un cap en 1993 : pour la première fois depuis l'indépendance, la volonté populaire s'est exprimée librement. La victoire d'Ange-Félix Patassé constitue une alternance démocratique. Elle rompt avec les simulacres d'élections qui, pendant la Guerre froide, reconduisaient invariablement l'homme fort à la présidence que son occupant ne quittait que contraint et forcé, victime d'un coup d'État.⁴⁴ Pour cette raison, le pléonasme « démocratiquement élu » devient d'usage quand les scrutins en Afrique cessent d'être des plébiscites de candidats uniques ou des compétitions jouées d'avance. Ange-Félix Patassé se targue de ce nouveau titre de gloire qu'il va confondre – il n'est pas le seul – avec un blanc-seing de gouvernance.

Ce qui sera d'autant plus fâcheux qu'après trois présidents originaires du Sud depuis l'indépendance (David Dacko et Jean Bedel Bokassa, tous deux Mbaka, et André Kolingba, un Yakoma), il est le premier homme politique du nord à accéder à la magistrature suprême. Le fait, en soi, n'a guère d'importance. Mais il se charge d'une signification politique lourde dès lors qu'il s'inscrit dans une perception de polarisation politique – les gens de la savane contre les gens du fleuve – que le nouveau chef de l'État va grandement exacerber, par maladresse ou calcul.

« On ne peut démocratiser qu'avec des démocrates, et l'arithmétique tribale prévalant à l'occasion d'une élection démocratique ne suffit pas à transformer un cacique du système Bokassa en un artisan de l'évolution démocratique ». Le jugement, émis par Jean-Paul Ngoupandé,⁴⁵ est sans appel pour Ange-Félix Patassé.

⁴⁰ « Le président Kolingba concède le multipartisme », Reuters, 23 avril 1991.

⁴¹ Témoignage de Géraldine Faes, qui couvrait alors la campagne présidentielle pour l'hebdomadaire *Jeune Afrique*.

⁴² Entretien de Crisis Group, un diplomate français, Paris, juillet 2007.

⁴³ Entretien de Crisis Group, un ancien ministre français de la Coopération, Paris, juin 2007.

⁴⁴ Ce n'est pas une particularité de la Centrafrique. Jusqu'à la chute du mur de Berlin, pendant 30 ans d'histoire indépendante de l'Afrique, l'unique dirigeant à y avoir quitté le pouvoir à la suite d'une défaite électorale est le Premier ministre mauricien Seewoosagur Ramgoolam, en 1982.

⁴⁵ *Chronique*, op. cit., p. 8. Né en 1949, Mandja du centre, Jean-Paul Ngoupandé, un universitaire, a été secrétaire général du parti unique et ministre de l'Éducation sous Kolingba. Premier ministre

Toutefois, l'héritage que doit assumer Patassé en arrivant au pouvoir est lourd : son armée est une milice tribale dont il n'a pas entièrement tort de penser qu'elle lui est hostile. Pour commencer, il cherche alors à garantir sa sécurité rapprochée en reversant les Yakoma de la Garde présidentielle dans les rangs des Forces armées centrafricaines (FACA). Ce qui suscite le mécontentement des intéressés, privilégiés sous l'ancien régime.

Puis, la grogne des militaires se fait générale quand il s'avère que la nouvelle Sécurité présidentielle est également une milice tribale, cette fois-ci presque exclusivement constituée de Sara-Kaba, la « famille » ethnique septentrionale du nouveau chef de l'État. La rivalité entre cette garde prétorienne et la troupe « clochardisée » des FACA va provoquer, sur fond de crise sociale sans précédent, une martingale de mutineries qui achèveront de ruiner l'économie et l'État centrafricains.

1. Mutineries à répétition

L'état de grâce du nouveau pouvoir n'est que de courte durée. Dans l'élan de sa prise de fonctions, Ange-Félix Patassé parvient à éponger douze mois d'arriérés de salaires dans la fonction publique, mais ils sont vite reconstitués par des retards successifs. L'exaspération sociale gagne alors les rangs de l'armée. Le 18 avril 1996, quelque deux cents soldats du Régiment de défense opérationnelle du territoire (RDOT) manifestent pour réclamer trois mois de retard de solde. Ils occupent la radio, prennent plusieurs personnalités en otage et tentent d'attaquer la présidence. La Garde présidentielle sort. L'affrontement fait sept morts et une quarantaine de blessés. Les soldats français du camp Béal quadrillent alors Bangui pour protéger les ressortissants étrangers. Privés de marge de manœuvre sur le plan militaire, les mutins mettent fin à leur mouvement, qui a duré quatre jours.⁴⁶

Un mois plus tard, le 18 mai 1996, la rumeur – vraie ou fausse, on ne le saura jamais – que l'armurerie du camp Kasai, la base du RDOT, passerait sous le contrôle de la Garde présidentielle, déclenche une nouvelle irruption de colère au sein des FACA. Cette fois, la mutinerie dure onze jours et implique plusieurs centaines de militaires. Encadrés par des sous-officiers, leurs revendications se font plus politiques. En même temps, Bangui est mise à sac, avec la participation enthousiaste des nombreux laissés-pour-compte dans la capitale. L'armée française monte une importante opération, « Almandin II »,⁴⁷ pour évacuer plusieurs milliers d'étrangers. Elle sauve aussi du pillage

la brasserie Mocaf, propriété du groupe français Castel. S'élevant à 43 morts et 238 blessés, le bilan des violences est sensiblement plus lourd qu'en avril. De nouveau, le déploiement des forces françaises contraint les mutins et le pouvoir à la négociation.

Un gouvernement d'union nationale, conduit par Jean-Paul Ngoupandé, se met en place. Au cours de ses huit mois d'existence, il parvient à organiser les états généraux de l'armée, en vue d'une restructuration profonde des FACA avec l'aide de la coopération française, et à faire adopter par l'ensemble des partis politiques – une trentaine – un programme minimum commun. Mais une troisième mutinerie, déclenchée le 15 novembre 1996, a raison de ces efforts. À la suite d'un incident mineur, des centaines de soldats essaient en ville pour prendre le contrôle des quartiers sud de Bangui, le long du fleuve. Une fois de plus, l'armée française intervient pour enrayer l'escalade militaire. Mais, cette fois, les fils du dialogue tardent à se renouer, la capitale centrafricaine reste divisée pendant de longues semaines et deux militaires français – un officier et un sous-officier en patrouille – sont abattus à un barrage des mutins, de tirs dans le dos.⁴⁸

Le bilan des représailles exercées par l'armée française va demeurer inconnu. Selon des sources centrafricaines dignes de foi, il a été de « plusieurs dizaines de civils, pris dans le feu ouvert sur les mutins qui ont cherché à s'abriter à l'intérieur des quartiers ».⁴⁹ Cette intervention punitive provoque, à Paris, une vive réaction de Lionel Jospin, alors premier secrétaire du Parti socialiste, sur l'interventionnisme d'un autre temps et le respect dû aux « morts africaines ». Sa déclaration rompt avec l'habituel consensus observé par la classe politique française dès lors qu'il s'agit d'opérations militaires en Afrique.⁵⁰

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Entretien de Crisis Group, des dirigeants d'organisations pour la défense des droits de l'homme, Bangui, 17 juillet 2007.

⁵⁰ Voici le verbatim de cette déclaration lue à la presse, le 6 janvier 1997 : « Je suis très préoccupé par la situation en République centrafricaine. Naturellement, nos forces doivent veiller à leur sécurité. A cet égard, je salue avec tristesse la mort de deux soldats français. Nos forces doivent aussi assurer la sécurité de nos ressortissants. Mais il faut penser également aux morts africaines, surtout si elles concernaient la population civile. Je crains la montée d'un puissant sentiment anti-français en Centrafrique. Le problème est de savoir quelles missions notre gouvernement fixe à nos soldats. L'accord de défense avec la République centrafricaine, qui est invoqué, n'est pas un accord de police. L'armée française n'a pas à être transformée en force de sûreté intérieure ni en garde présidentielle pour le président Patassé. A deux reprises déjà, en avril et en mai de l'année dernière, nous sommes intervenus militairement en Centrafrique. Force est de constater que le président Patassé, certes choisi par des élections, ne se comporte pas démocratiquement et ne parvient pas à stabiliser la situation dans son pays. Si l'on veut éviter de perpétuer un interventionnisme d'un autre temps et le risque

d'un gouvernement d'union nationale, en 1996-1997, il affronte le président Patassé dans une cohabitation conflictuelle.

⁴⁶ « 1996/97 : trois mutineries successives », Agence France Presse, 28 mai 2001.

⁴⁷ Ibid.

Bien que restant sans suite, ce début de débat public met en relief le dilemme dans lequel le gouvernement français s'est enfermé depuis le début des mutineries en rafales à Bangui. Le choix semble cornélien : faut-il assister, l'arme au pied, à la prise de pouvoir des mutins, au risque de se voir reprocher le lâchage d'un président démocratiquement élu et longtemps considéré comme anti-français ? Ou, quitte à redevenir le gendarme de l'Afrique, faut-il voler au secours d'Ange-Félix Patassé, bien que celui-ci multiplie les abus de pouvoir, du péculat à grande échelle à l'assassinat politique ?⁵¹

Finalement, les autorités françaises tentent de sortir du piège par un mouvement en deux temps : d'abord, en portant la présence militaire française à Bangui de 1 400 à 2 300 hommes pour y maintenir l'ordre constitutionnel, au besoin par les armes ; puis, en passant le relais à une force internationale d'interposition afin de pouvoir rapatrier les troupes françaises, à la faveur d'une stabilisation provisoire de la situation. Cette solution du type « un pas en avant, deux pas en arrière » doit mettre Paris à l'abri d'une nouvelle mise en accusation, tantôt pour ingérence, tantôt pour abandon. Mais elle comporte aussi le risque du cumul.

2. Anomie généralisée

Le scénario connaît un début de réalisation au sommet franco-africain à Ouagadougou, en décembre 1996. Sollicités par la France, six pays africains – le Burkina Faso, le Gabon, le Mali, le Sénégal, le Tchad et le Togo – acceptent d'envoyer des contingents militaires au sein d'une force régionale de paix, la future Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB). Négociés sous la houlette de l'ex-futur président malien, le général Amadou Toumani Touré, qui sera également mandaté pour veiller sur leur application, les « accords de Bangui » sont signés le 25 janvier 1997. C'est dans la foulée que les 750 soldats de la MISAB se déploient dans la capitale centrafricaine. Avec l'équivalent de €610.000 par mois, la France assume l'essentiel du coût de cette opération, en plus de la logistique qu'elle assure sur place.⁵²

d'un engrenage militaire, une issue politique doit être trouvée. Elle implique un dialogue du pouvoir centrafricain avec son opposition. Peut-être passe-t-elle, si les Centrafricains en décident, par un nouveau recours au suffrage universel. Je demande que le gouvernement français informe officiellement les Français et leurs représentants sur la politique suivie par notre pays en Centrafrique », *Le Monde*, 7 janvier 1997.

⁵¹ Les autorités françaises sont notamment marquées par l'assassinat, le 4 décembre 1996, de l'ancien ministre de l'Intérieur du général Kolingba, Christophe Grelombe, et de son fils Martin, torturés à la présidence puis achevés sur un terrain vague par la Garde présidentielle que des coopérants militaires français sont censés encadrer.

⁵² « 1996/97 : trois mutineries successives », Agence France

Globalement, l'opération est un succès, même si cette force de paix ne peut prévenir de nouveaux combats à Bangui, en mai et juin 1997. Ces affrontements font une centaine de victimes et chassent de leur quartier quelque 60 000 habitants, obligés de se réfugier aux abords de la ville. Par ailleurs, à la suite de la mort d'un soldat sénégalais, la MISAB se rend coupable – à l'instar des forces françaises quelques mois auparavant – de représailles aveugles, en tirant à l'arme lourde sur plusieurs quartiers de Bangui – pratiquement un quart de la ville – que les mutins utilisent comme bouclier humain.⁵³

L'anomie de la Centrafrique s'aggrave. violemment contestées de l'extérieur, et vidées de l'intérieur de leur sens républicain, les institutions d'État sont désormais contournées, y compris par le Président. Celui-ci crée, hors cadre de l'armée, une force spéciale chargée de pacifier le nord du pays, en proie à une insécurité grandissante, à la fois du fait des *zaraguinas* – coupeurs de route⁵⁴ – et de la naissance de maquis locaux. Cette troupe, vite accusée de graves exactions par les organisations locales pour la défense des droits de l'homme, est placée sous les ordres d'un ancien commando – « codo » – dans le sud du Tchad, Martin Koumtamadji, mieux connu comme colonel Abdoulaye Miskine.

Par ailleurs, Ange-Félix Patassé embauche une trentaine d'agents privés de sécurité – ou mercenaires – que lui envoie le capitaine Paul Barril, l'ancien numéro deux de la cellule anti-terroriste de l'Élysée, sous contrat pour la sécurité rapprochée du chef de l'État centrafricain.⁵⁵ Enfin, ne pouvant guère davantage recruter au sein de la Garde présidentielle, dont l'effectif frôle déjà le millier d'hommes, le chef de l'État finance une milice personnelle, les *Karako*, arachide en sango. La référence à la culture vivrière exclusive du nord approfondit la coupure avec les gens du fleuve, qui se sentent visés.

Presse, 28 mai 2001.

⁵³ Cf. « Bangui, sens dessus dessous », *L'Autre Afrique*, 25 juin 1997. L'article fait état de « dizaines de morts ». Cf. également « L'épilogue » que J-P. Ngoupandé consacre à ce sujet dans sa *Chronique*, op. cit., pp. 251-260.

⁵⁴ Le terme *zaraguinas* recouvre un phénomène de banditisme devenu endémique dans la seconde moitié des années 1990. Il est lié aux défaillances d'un État qui ne parvient plus, par manque de capacité institutionnelle, à assurer ses attributs de souveraineté, à commencer par la protection de ses habitants et frontières, ainsi que la défense de son monopole de la violence légitime. De ce fait, des groupes locaux d'autodéfense munis d'armes traditionnelles – des « archers » – se sont constitués. Les organisations locales pour la défense des droits de l'homme les accusent d'exécutions sommaires.

⁵⁵ Entretien de Crisis Group, un proche collaborateur du capitaine Barril, Paris, juin 2007.

Le reformatage de l'armée française qu'entraîne sa professionnalisation décidée par le président Chirac va servir de prétexte opportun pour justifier la fermeture des bases militaires en Centrafrique. Le 31 juillet 1997, le ministre français de la Défense, le socialiste Alain Richard, se déplace à Bangui pour annoncer à Ange-Félix Patassé « l'opération Cigogne » : le retrait des forces françaises dans les douze mois. Malgré les formes qu'il y met,⁵⁶ et sa promesse de maintenir 70 coopérants militaires sur place pour encadrer les FACA, le président centrafricain n'est nullement dupe, d'autant que la France reste implantée au Tchad voisin où « l'opération Epervier » – temporaire depuis 1978... – est appelée à perdurer.

Dans un premier temps, Ange-Félix Patassé se borne à prendre acte du fait accompli. Puis, furieux d'être « lâché » par Paris, il se livre à un chantage maladroit. À la fin septembre, au lieu d'ouvrir des négociations pour faire payer à la France son ticket de sortie, il menace de mettre les EFAO à la porte – sans en avoir les moyens. Publiquement sollicités comme puissance protectrice de substitution, les États-Unis ne donnent en effet aucune suite à son appel. Dans ces conditions, la présence militaire française, plus que séculaire en Centrafrique, prend fin le 11 décembre 1997 à Bouar et le 7 mars 1998 à Bangui.

Dans un premier temps, en soutien à la MISAB et en attendant le déploiement d'une force de paix onusienne, 200 soldats français restent à Bangui, à la base aérienne de M'Poko. Le 27 mars 1998, le Conseil de sécurité de l'ONU décide l'envoi de 1 350 casques bleus en Centrafrique. La nouvelle est accueillie à Paris avec soulagement. L'adoption, qui plus est à l'unanimité, de la résolution 1159 était en effet loin d'être acquise. Le Congrès américain y était hostile pour des raisons de coûts. Or, le patient lobbying français, et la coïncidence du vote avec un voyage de Bill Clinton en Afrique, qui aurait rendu embarrassant un refus de Washington d'assumer ses responsabilités pour la paix sur le continent, sont venus à bout des réticences.⁵⁷

Dès lors, les 200 soldats français à Bangui troquent leur béret contre un casque bleu, quitte à devenir des barracudas déguisés aux yeux de la population. Le 15 avril, la MISAB, qui a perdu huit éléments, dont six au

combat, et qui compte 27 blessés graves dans ses rangs, passe le témoin à la Mission des Nations unies pour la Centrafrique (MINURCA), forte de 1 350 hommes. Le mandat initial des casques bleus, limité à la sécurité à Bangui, n'est que de trois mois.⁵⁸ Mais il ne fait aucun doute que les nouveaux soldats de la paix seront appelés à rester au-delà de cette échéance, notamment pour garantir le bon déroulement des élections législatives en novembre-décembre 1998.

Sous leur bonne garde, l'opposition remporte le scrutin, mais le chef de l'État contournera l'obstacle législatif en prenant l'habitude de gouverner par décret. En apparence, la situation à Bangui s'apaise. C'est la fenêtre d'opportunité qui permet à Paris de se désengager entièrement : le 28 février 1999, le dernier soldat français quitte la capitale centrafricaine. « Ici, on tire ou on se tire. On a enfin fait le bon choix, pour ce qui nous concerne », déclare, sous couvert d'anonymat, un officier français.⁵⁹

Dans l'immédiat, la suite des événements à Bangui ne concerne plus la France que de loin. Le 19 septembre 1999, Ange-Félix Patassé remporte l'élection présidentielle dès le premier tour, avec 51,63 pour cent des suffrages – un résultat contesté par l'opposition. Mais les Nations unies estiment leur mission accomplie et, le 1er avril 2000, retirent les casques bleus de la MINURCA, ne laissant sur place qu'un Bureau d'observation en Centrafrique (BONUCA), quelque 70 civils sans force d'appui. Devant l'aggravation de la situation sociale en Centrafrique, les arriérés dans la fonction publique frôlant la barre des trente mois, les partis d'opposition appuient une grève des fonctionnaires de près de cinq mois en réclamant, le 15 décembre 2000, le départ du chef de l'État « dans l'intérêt supérieur de la Nation ». Ils forment un comité de coordination, en vue de préparer un changement politique sans violence.⁶⁰

Cinq mois plus tard, la violence est de retour à Bangui : dans la nuit du 27 au 28 mai 2001, un commando équipé d'armes lourdes attaque la résidence du président Patassé. L'assaut est repoussé in extremis, mais des affrontements vont se poursuivre dans Bangui pendant une dizaine de jours. Le général Kolingba ayant – assez confusément – revendiqué la paternité du coup de force à la radio nationale,⁶¹ les partisans du pouvoir s'achament à débusquer

⁵⁶ Lors d'une conférence de presse à Bangui, le 31 juillet 1997, Alain Richard déclare notamment : « Je souhaite, Monsieur le Président, que vous gardiez en mémoire pour nos travaux bilatéraux des prochaines semaines et des prochains mois que la réorganisation du dispositif de défense français se place dans le contexte d'une alliance confirmée et d'un accord de défense permanent....Je tiens à dire que la France respecte et estime la démarche d'autonomie, la démarche d'indépendance vraie et de liberté d'expression que vous manifestez ».

⁵⁷ Cf. « L'ONU a créé une force de maintien de la paix en République centrafricaine », *Le Monde*, 29-30 mars 1998.

⁵⁸ Résolution 1159, Conseil de sécurité des Nations unies, S/RES/1159, 27 mars 1998, paras. 6 & 7.

⁵⁹ Cf. « La France se retire de la Centrafrique », *Libération*, 28 février 1998.

⁶⁰ Communiqué de presse à Bangui de la Coordination des partis d'opposition, 15 décembre 2000.

⁶¹ L'ancien chef de l'État était arrivé second dans l'élection présidentielle de 1999, avec 19,36 pour cent des suffrages. De nombreux témoins des événements, interviewés par Crisis Group, estiment qu'il a été par la suite « débordé » et « poussé sur le devant de la scène » par des officiers plus jeunes, tels que le

ses complices dans les quartiers sud de la capitale. Ils s'y livrent à une chasse aux Yakoma, qui se solde par au moins 300 morts et fait fuir plus de 50 000 habitants de la capitale.⁶²

Le bilan politique de ce « coup d'État de trop »⁶³ est également lourd : certes, Ange-Félix Patassé sauve son pouvoir, notamment grâce à l'intervention d'une centaine de soldats libyens que le colonel Kadhafi lui a envoyés à sa demande ; mais, bien au-delà de toute légitime défense à la suite de l'attentat contre sa personne, il se laisse aller à une paranoïa de persécution. Il soupçonne partout des complots et coupe les ponts, y compris avec l'opposition légale et légale. Il fait ainsi advenir ce qu'il prétend conjurer : la fin de la compétition politique pacifique, au profit d'une rébellion permanente.

IV. MISE SOUS TUTELLE RÉGIONALE

Le coup d'État de trop de mai 2001 – la tentative d'assassinat du président Patassé et la répression aveugle déclenchée, en réponse, par le régime menacé – contient en germe tous les éléments d'instabilité qui, depuis lors, entretiennent en Centrafrique un climat de violence et de faillite institutionnelle. Le premier élément, et non le moindre, est la confusion : qui est derrière le coup d'État ? Pour quel mobile, et dans quel dessein, le recours à la force est-il apparu comme l'unique voie de sortie ? Au fil des semaines, le « coup de Kolingba » se transforme en un embrouillamini de conspiration nourrissant une suspicion générale, également sans contours qui aboutira à une nouvelle mise sous tutelle, régionale cette fois.

A. LA CHUTE D'ANGE-FÉLIX PATASSÉ

Le 26 août 2001, le ministre de la Défense, Jean-Jacques Demafouth, longtemps l'âme damnée du président Patassé,⁶⁴ est démis de ses fonctions et arrêté. Il aurait été l'auteur d'un coup dans le coup. Ce qui jette le doute sur les FACA qui, pourtant, étaient restées loyalistes dans la nuit fatidique du 27 mai – un fait majeur relevé par tous les observateurs, après la cascade des mutineries depuis 1996.⁶⁵ Or, Jean-Jacques Demafouth avait engagé, avec succès, une restructuration des FACA qui, du fait de son arrestation, perd tout crédit. D'un côté, fort de la confiance du chef de l'État, il avait ramené les effectifs de la Sécurité présidentielle de 1.200 à 800 hommes ; de l'autre, il avait diminué le nombre des FACA également d'un bon quart, ramenant l'armée à environ 3 000 soldats tout en redressant le déséquilibre entre sudistes et nordistes en son sein : en mai 2001, le pourcentage des militaires originaires du fleuve – essentiellement des Yakoma – n'était plus que de 40 pour

général Ngjengbot, le colonel Gamba, son propre fils, le lieutenant-colonel Guy-Serge Kolingba, ou le commandant Saulet. Quoi qu'il en soit, le général Kolingba et ses proches, une vingtaine d'officiers, ont été condamnés à mort par contumace en août 2002. L'ex-président avait alors trouvé asile en Ouganda. Entretiens Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

⁶² Cf. communiqué de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) du 15 juin 2001, qui fait aussi écho à la décapitation d'un député de l'opposition, Théophile Toubia. De l'hystérie anti-Yakoma en mai-juin 2001 à Bangui témoigne une déclaration du président de l'Assemblée nationale, Luc Appolinaire Dondon Konamabaye, deuxième personnage de l'État. Il estime que l'effort de réconciliation « vient de s'écrouler comme un château de cartes par l'action d'une minorité pourtant exogène, assimilée et intégrée, imbuë de suprématie et assoiffée de pouvoir ». Cf. « Droits de l'Homme en République centrafricaine. Discours et réalité : un fossé béant », FIDH, rapport no. 324, février 2002.

⁶³ Entretien de Crisis Group, un diplomate occidental, Bangui, juillet 2007.

⁶⁴ Né en 1960 d'une mère banziri de l'est, et d'un père banda du centre-ouest, Jean-Jacques Demafouth, avocat de formation, avait été pendant cinq ans le responsable du renseignement d'Ange-Félix Patassé, avant de devenir ministre de la Défense. Selon le témoignage d'un ancien ambassadeur de France en poste à Bangui, l'idée d'un putsch ne lui aurait pas été étrangère. Il en aurait même fait état d'une façon très explicite (« Je peux flinguer Patassé, j'entre dans sa chambre à coucher. Que m'offre la France ? »). Interrogé le 25 juin 2007 à Paris, où il vit en exil, Jean-Jacques Demafouth a démenti avoir tenu de tels propos, se livrant à une relecture radicale des événements : « Le coup en 2001 n'était qu'un simulacre mis en scène par Patassé lui-même, un prétexte pour réprimer l'opposition ». Entretien Crisis Group avec Jean-Jacques Demafouth, Paris, juin 2007.

⁶⁵ « Restructurée, l'armée de la RCA est restée loyale à Patassé », Agence France-Presse, 31 mai 2001.

cent, par rapport aux 70 pour cent à la fin du régime Kolingba.⁶⁶

1. Suspicion putschistes et effondrement de l'institution militaire

Cette délicate réforme était fondée sur la bonne foi que les FACA prêtaient à un ministre de la Défense qui non seulement maîtrisait les effectifs de la garde présidentielle mais veillait aussi au versement régulier de leurs soldes, voire au rattrapage partiel de leurs arriérés au moment où le reste de la fonction publique observait une longue grève pour réclamer ses traitements. Demafouth appréhendé, la patiente reconstruction de l'appareil militaire est désavouée. Pis, à ce jour, toute nouvelle tentative semble compromise. Comble du non-sens politique : le 7 octobre 2002, Jean-Jacques Demafouth est lavé de tout soupçon par la justice centrafricaine.

L'acquittement de l'ancien ministre de la Défense intervient alors que, entre-temps, le président Patassé a identifié un nouvel auteur caché du coup de force de mai 2001 : le chef d'état-major des FACA, le général François Bozizé.⁶⁷ Celui-ci est limogé, le 26 octobre 2001, une semaine après l'interdiction, pour existence illégale, de l'église évangéliste (Le Christianisme céleste Nouvelle Jérusalem) que le patron de l'armée a co-fondée. Le 3 novembre, une tentative d'arrestation du général Bozizé échoue. Le chef d'état-major se retranche avec une centaine de fidèles – surtout des hommes du rang, de son ethnie – dans la caserne du Bataillon d'infanterie territoriale (BIT), qui jouxte sa résidence dans un quartier nord de Bangui, à Gabongo.

Le 7 novembre, en violation d'un accord négocié avec le général Lamine Cissé – le responsable du BONUCA qui a conduit une mission de bons offices pour dissiper la vive tension à Bangui – Ange-Félix Patassé tente de nouveau de s'emparer du général félon. Mais les éléments de sa garde présidentielle, appuyés par des coopérants militaires libyens, reviennent une fois de plus bredouilles. François

Bozizé leur a échappé, fuyant vers le nord ; il parvient à gagner le Tchad, le lendemain. Dès lors, l'insécurité s'installe dans le nord de la Centrafrique qui, au fil des mois, se transforme en une zone de non droit en proie au banditisme des coupeurs de route et des commandos – tchadiens en quête de butin. Exilé en France, le général Bozizé revendique la naissance d'un maquis rebelle sous ses ordres.

À Bangui, le cocktail des facteurs d'instabilité s'enrichit : l'appel aux forces armées étrangères s'ajoute à la suspicion putschiste et à l'effondrement de l'institution militaire. Pour combler le vide créé par le départ des troupes françaises, et pour se soustraire à la tutelle de ses pairs au pouvoir dans les pays voisins, qu'il sait très liés à Paris, Ange-Félix Patassé fait appel à l'organisation régionale née d'une initiative du colonel Kadhafi, la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). En décembre 2001, une force de la paix CEN-SAD, forte d'environ 300 hommes,⁶⁸ se déploie dans la capitale centrafricaine qu'elle a pour mission de sécuriser. En août 2002, le général Kolingba et ses conjurés sont condamnés à mort par contumace. Le 2 octobre, soucieuse de réaffirmer sa prééminence régionale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (CEMAC) obtient du président Patassé, lors d'un sommet, son feu vert pour remplacer les troupes de la CEN-SAD par une force de paix issue de ses rangs. Mais trois semaines plus tard, le 25 octobre 2002, les partisans du général Bozizé commémorent le premier anniversaire du limogeage de leur chef par un raid éclair sur Bangui.

Bien qu'ils ne comptent guère plus de 150 éléments, ils entrent dans les faubourgs nord de la capitale centrafricaine d'où ils sont seulement repoussés, in extremis, à la suite de l'intervention des forces libyennes et de plusieurs centaines de combattants du Mouvement pour la libération du Congo (MLC), des renforts que le chef rebelle congolais Jean-Pierre Bemba dépêche à la rescousse du pouvoir Patassé. La France, elle, réagit en deux temps. Dans l'immédiat, le conseiller Afrique du président Chirac, Michel de Bonnacorse, appelle au téléphone le président tchadien Idriss Déby à qui il demande le renvoi de François Bozizé, sur le point de rejoindre ses forces sur le terrain.⁶⁹ En passant par la Belgique, l'ex-chef d'état-major centrafricain a quitté la France où il était placé sous la surveillance de la DST (Direction de la Surveillance du Territoire).

⁶⁶ Entretien de Crisis Group, deux responsables de la coopération militaire française, Bangui, juillet 2007.

⁶⁷ Les témoignages circonstanciés de deux ambassadeurs en poste à Bangui à cette époque prêtent des vellétés putschistes à l'ancien chef d'état-major général, déjà co-auteur d'un putsch avorté en 1982 contre le président Kolingba. Cependant, aucun début d'exécution d'un coup de force n'a pu être établi. Gbaya, né en 1946 à Bongonsi, près de Bossangoa (préfecture de Ouham), François Bozizé a reçu sa formation militaire à Bouar, puis à Fréjus, dans le sud de la France. Aide de camp de Bokassa, il doit sa fulgurante ascension au sein de l'armée à l'ex-empereur. Arrêté et extradé par le Bénin en 1989, torturé et emprisonné à Bangui, il recouvre la liberté en 1991. En 1993, il est candidat à l'élection présidentielle remportée par Ange-Félix Patassé. Ce dernier le nomme, en 1997, à la tête de l'armée.

⁶⁸ Cette force régionale est composée de trois contingents, d'une cinquantaine de soldats djiboutiens et de deux compagnies d'environ 120 hommes dépêchées sur place par la Libye et le Soudan.

⁶⁹ Entretien de Crisis Group, un ancien membre de la cellule africaine de l'Elysée, Paris, juin 2007. Le général Bozizé est en effet remis dans un avion pour la France, le 27 octobre.

Dans un second temps, Paris presse le colonel Kadhafi de rapatrier ses troupes de Bangui et, en particulier, les deux avions Marchetti qui ont bombardé les quartiers nord de la capitale centrafricaine pour en déloger les partisans de Bozizé. Cette requête est transmise au dirigeant libyen par le président algérien, Abdelaziz Bouteflika.⁷⁰ Elle est le fruit d'une concertation si étroite entre la France et plusieurs pays d'Afrique centrale – le Tchad, les deux Congo et le Gabon – qu'il semble fondé de parler d'un « plan » commun pour amener le président Patassé à négocier avec le général Bozizé, sinon pour remplacer le chef de l'État par son ancien chef d'état-major.

Au lendemain de la « descente » rebelle sur Bangui, les relations entre la RCA et le Tchad se dégradent. Le 9 novembre 2002, Ange-Félix Patassé accuse Idriss Déby d'être l'instigateur du coup de force pour annexer le nord de la RCA et s'emparer de son pétrole – le prolongement supposé des champs pétrolifères dans le sud tchadien, près de Doba, dont débute alors l'exploitation. Quarante-huit heures plus tard, le président tchadien dénonce « le massacre de nombreux civils tchadiens, cent vingt sinon plus » lors de la reprise des quartiers nord de Bangui par les loyalistes et leurs alliés congolais.⁷¹ Que des massacres de civils aient été commis ne fait aucun doute. Trois mois plus tard, le 14 février 2003, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) portera plainte pour « crimes de guerre » auprès de la Cour pénale internationale (CIP), dont les juges viennent seulement d'être désignés et avant même qu'ils aient pu tenir leur réunion constitutive. Les accusations de la FIDH visent Ange-Félix Patassé, le colonel Abdoulaye Miskine, chargé de la pacification du nord par le président centrafricain, ainsi que le chef rebelle congolais Jean-Pierre Bemba.

Elles recouvrent, outre le massacre d'environ deux cents habitants de Bangui, une campagne de viols dont près de six cents cas ont fait l'objet d'enquêtes précises, étayées de nombreux témoignages. On peut regretter que les défenseurs des droits de l'homme n'aient pas fait preuve de la même vigilance à l'égard des partisans de François Bozizé.⁷² celui-ci ayant également fait appel à des forces étrangères, en l'occurrence à des combattants tchadiens, qui pillent les usines d'égrenage du coton dans le nord mais, aussi, des missions religieuses, des hôpitaux, des écoles et les rares maisons en dur de particuliers, souvent en évacuant le butin – des machines-outils, des véhicules, des meubles – au Tchad. Des tueries indiscriminées de civils, ainsi que des simulacres d'exécution et des viols sont rapportés par

des témoins dignes de foi.⁷³ Cependant, en l'absence d'enquêtes poussées, le nombre des victimes est impossible à chiffrer.

La fin du régime Patassé se résume à une suite de faux-pas du président centrafricain, qui tente aussi désespérément que vainement d'échapper au plan entériné par la France et ses alliés dans la région. Pour acculer Bangui à un dialogue national sans exclusive, Paris et la CEMAC affaiblissent le pouvoir en place et encouragent ses opposants, y compris ceux ayant pris les armes. La distinction s'efface d'ailleurs lorsque, le 7 décembre 2002, une Coordination des patriotes centrafricains (CPC) voit le jour à Paris. L'ancien directeur de cabinet du premier ministre Jean-Paul Ngoupandé, Karim Meckassoua,⁷⁴ en devient le secrétaire général. L'opposition en exil se range en vol de canards derrière le général Bozizé ; astreinte à plus de prudence, l'opposition au pays attend la suite des événements, avant de se porter au secours de la victoire. Celle-ci devient possible par le départ, en décembre 2002, des assistants militaires libyens et des forces de la CEN-SAD qui sont remplacées par quelque 300 militaires de la CEMAC.

Méfiant à leur égard, Ange-Félix Patassé tente d'impliquer la France. Comme gage de sécurité, dans le contexte périlleux du dialogue national que Paris lui demande d'ouvrir, il réclame un bouclier militaire. « Il y a des soldats français en Côte d'Ivoire, pourquoi pas en RCA ? », s'interroge-t-il publiquement, le 5 février 2002. « C'est une discrimination. Je demande à la France de nous envoyer des soldats ». ⁷⁵ La requête venant de l'homme qui, en 1997, a cherché à précipiter le départ des soldats français de la Centrafrique, Paris fait la sourde oreille. Mais, in fine, Ange-Félix Patassé scelle lui-même la chute de son régime par une fuite en avant : il lance ses troupes, appuyées par des combattants de Jean-Pierre Bemba, à la reconquête du nord ; elles parviennent à s'emparer de Bossangoa, le fief de la rébellion depuis novembre 2001 ; fort de ce succès, le président refuse la participation du général Bozizé au dialogue national – qui, de ce fait, devient un exercice de futilité.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Cf. « Idriss Déby dénonce des massacres de Tchadiens en RCA », Reuters, 11 novembre 2002.

⁷² Ce regret a été exprimé par plusieurs diplomates interviewés par Crisis Group à Bangui en juillet 2007.

⁷³ Entretiens de Crisis Group, des dignitaires religieux, Bangui, juillet 2007.

⁷⁴ Du temps du « gouvernement d'union nationale », Karim Meckassoua, l'un des plus brillants cadres du pays, longtemps installé à Paris, avait été arrêté et passé à tabac par la Garde présidentielle d'Ange-Félix Patassé le 19 janvier 1997.

⁷⁵ « Le président Patassé réclame l'envoi de soldats français », Agence France-Presse, 5 février 2002.

2. Déploiement régional

Paris baisse alors le pouce ou, du moins, laisse faire.⁷⁶ La coopération régionale qui coûtera le pouvoir à Ange-Félix Patassé va être exemplaire:⁷⁷ sans entraves, le général Bozizé échappe à sa surveillance policière sur le territoire français pour se rendre au Tchad ; à N'Djaména, le président Idriss Déby, qui vient de dénoncer « une chasse à l'homme », voire « un plan d'extermination des Tchadiens » lors de la contre-offensive des forces gouvernementales dans le nord de la Centrafrique⁷⁸, met à sa disposition des éléments de sa garde présidentielle, la « Force 4 » ; Joseph Kabila, le chef d'État du Congo-Kinshasa, envoie l'armement nécessaire ; son voisin sur l'autre rive du fleuve Congo, le président Denis Sassou Nguesso, finance l'opération à hauteur de 3 milliards de francs CFA, soit environ €4,6 millions ; quant au président gabonais Omar Bongo, le doyen de la région, il ne donne sa bénédiction qu'au dernier moment, en raison de doutes sur les capacités de Bozizé qu'il connaît de longue date.⁷⁹ Mais l'insistance de son épouse Edith, une fille du président Sassou Nguesso, vient à bout de ses réticences.

Dès lors, l'épilogue sera bref : avec seulement une poignée d'officiers centrafricains, dont le plus gradé est un capitaine,⁸⁰ et une troupe aux quatre cinquièmes constituée de Tchadiens, le général Bozizé prend le pouvoir à Bangui. Le 15 mars 2003, deux colonnes rebelles s'y joignent pour investir la capitale. Elles ne rencontrent aucune résistance organisée. En l'absence du président Patassé, qui a quitté le pays pour participer à un sommet de la CEN-SAD, l'armée centrafricaine reste l'arme au pied. Quant à la force de la CEMAC, elle a reçu l'instruction de ne pas s'opposer à

l'entrée en ville des partisans de Bozizé.⁸¹ Enfin, la France oppose une fin de non-recevoir – « On ne défend pas un palais vide »⁸² – à la requête formelle du président Patassé d'appliquer l'accord de défense qui la lie à la Centrafrique.

Toutefois, elle intervient en envoyant 300 soldats pour, officiellement, protéger la communauté française et les ressortissants étrangers à Bangui. Dans les faits, l'Opération Boali, ensuite transformée en DIO⁸³ et toujours en cours, constitue une aide à la stabilisation du nouveau régime. Les enfants de la rue dans la capitale centrafricaine ne s'y trompent d'ailleurs pas. Très vite, ils vont surnommer les militaires français *Cudali*, « têtes de barracuda ». Après seulement quatre ans d'absence, l'armée française est de retour à Bangui.

Le général Bozizé arrive à Bangui le 15 mars 2003. Il annonce peu après un programme de redressement de la Nation et tend la main à toutes les forces politiques du pays prêtes à soutenir « l'insurrection populaire du 15 mars ». L'opposant de toujours, le socialiste Abel Goumba, lui donne le change en parlant d'une Révolution populaire. Le 23 mars, le général Bozizé, chef de l'État et ministre de la Défense, fait appel à lui pour conduire une transition consensuelle en tant que premier ministre. Comme prévu sous l'ancien régime, un dialogue national est organisé pour apurer les comptes du passé. Le 11 décembre 2003, six semaines après cette catharsis rhétorique qui ne tire plus à conséquence,⁸⁴ Abel Goumba est démis de ses fonctions. Le « Monsieur Propre » de la politique centrafricaine, âgé de 77 ans, quitte son poste sans esclandre. Il est nommé,

⁷⁶ Les récits recueillis par Crisis Group, à Paris et à Bangui, ne permettent pas d'être affirmatif au sujet du feu vert de la France au renversement d'Ange-Félix Patassé ; mais à tout le moins, comme l'admet un membre de la « cellule africaine » de l'Elysée, « il y a eu un feu orange ». Entretien de Crisis Group, un ancien membre de la cellule africaine de l'Elysée, Paris, juin 2007.

⁷⁷ Cette reconstitution du coup d'État de l'intérieur repose sur les récits, livrés sous couvert d'anonymat, de plusieurs proches du général Bozizé, qui ont été témoins directs des faits rapportés.

⁷⁸ Cf. « Idriss Déby dénonce des massacres de Tchadiens en RCA », Reuters, 11 novembre 2002.

⁷⁹ Entretien de Crisis Group, un proche du président Bozizé et ancien « libérateur », Bangui, juillet 2007.

⁸⁰ Il s'agit de Sylvain Ndoutingaye, né le 25 mai 1972, un neveu de François Bozizé qui, en juin 2002, vient de quitter l'École militaire d'administration à Bamako (Mali). Lui succèdent, en grade, les lieutenants Sagbaté et Prosper Mbaye ; le premier trouve la mort dans le maquis, près de Sibut, le second, un gendarme passé par Saint-Cyr Coëtquidan, en France, entrera, après la prise de pouvoir du 15 mars 2003, au gouvernement, successivement à la tête de différents portefeuilles. C'est également le cas de Sylvain Ndoutingaye, promu lieutenant-colonel et nommé ministre de l'Énergie et des Mines.

⁸¹ Entretien de Crisis Group, un officier supérieur de la force de la CEMAC, Bangui, juillet 2007. L'ordre n'ayant pu être transmis au contingent congolais, les seuls combats et les seules pertes au sein de la force régionale ont été enregistrés à l'aéroport international, sous la garde du détachement venu de Brazzaville.

⁸² Entretien de Crisis Group, un ancien membre de la cellule africaine de l'Elysée, Paris, juin 2007.

⁸³ « Détachement d'instruction opérationnelle ». Le mandat de l'Opération Boali vient d'être renouvelé par le gouvernement français en juin 2007, signe d'une continuité – au moins temporaire – de la politique africaine de la France après l'élection de Nicolas Sarkozy en mai.

⁸⁴ Outre par le pardon demandé à la Nation par les enfants de l'empereur Bokassa, le dialogue national sera marqué par la réconciliation historique entre Abel Goumba et David Dacko. L'ancien président décède peu après, le 20 novembre 2003, dans un hôpital de Yaoundé, à l'âge de 73 ans. Depuis son deuxième départ du pouvoir en 1981, il occupait une villa modeste, sans étage, au pied du camp militaire de Roux, voisin direct de l'ambassade de France sur le bord du fleuve Oubangui. Dans l'ombre protectrice de l'ex-puissance coloniale, il vivait ainsi le soir d'une vie qui ne lui avait pas apporté la prospérité – au point où les représentants successifs de Paris lui faisaient porter des vivres – mais qui fut riche en gloires et déchéances passagères, *Le Monde*, 25 novembre 2003.

par décret présidentiel, médiateur de la République, un poste qui vient d'être créé.

Pendant ce temps, à Bangui et, plus encore, à l'intérieur du pays, « l'insurrection populaire du 15 mars » révèle son vrai visage. Dans la capitale, la prise de pouvoir du général Bozizé s'accompagne d'une vague de pillages par les libérateurs qui achèvent leur razzia en se remboursant sur le pays conquis. Par rapport aux exactions commises par les rebelles congolais du MLC, le sac de la ville par les mercenaires tchadiens relève d'un travail de professionnels : si quelque six cents véhicules sont réquisitionnés et partent vers le nord, si les femmes de Bangui sont systématiquement allégées de leur bijoux, peu de violences gratuites ou de viols sont signalés. Néanmoins, les Centrafricains subissent la dure loi des vaincus. Ils ne sont plus maîtres chez eux, et leur pays devient une terre à butins. La colère gronde à Bangui. Au point où François Bozizé – un général sans troupes devenu chef de l'État – fait appel au président Idriss Déby, qui lui envoie, le 19 mars, cinq cents soldats pour rétablir l'ordre dans sa capitale.

Environ cent cinquante hommes de ce corps expéditionnaire tchadien intègrent⁸⁵ ensuite la force régionale de la CEMAC, dont le mandat inchangé – sécuriser Bangui et défendre les institutions de la République centrafricaine – est renouvelé, le 22 mars, et dont les effectifs sont renforcés. Le 3 juin 2003, les chefs d'État de la CEMAC, réunis en sommet, reconnaissent officiellement les nouvelles autorités à Bangui. Le 29 juillet, Dominique de Villepin, alors le chef de la diplomatie française, se rend sur les rives de l'Oubangui pour confirmer l'engagement de la France aux côtés de la Centrafrique et le maintien de l'Opération Boali. Le plan franco-africain pour la RCA a été mené à son terme.

B. LE RÉGIME DU GÉNÉRAL BOZIZÉ

L'emprise tutélaire de la France, le parrainage des alliés de Paris dans la région et, en particulier, l'ascendant militaire qu'exerce le Tchad voisin – à la limite de la vassalisation tant qu'une refonte des Forces armées centrafricaines (FACA) n'aura pas été menée à bien – circonscrivent le pouvoir du général Bozizé. La marge de manœuvre du chef de l'État centrafricain est donc étroite, d'autant plus que la communauté internationale – des Nations unies aux institutions de Bretton Woods en passant par les bailleurs de fonds bilatéraux – lui impose des conditionnalités

qui se révèlent parfois contradictoires. Toutefois, le président centrafricain ne peut être exonéré de sa part de responsabilité dans l'échec de la tentative désespérée de sauver le pays qu'il s'est lui-même assigné comme mission. Son plus grand manquement est de ne pas avoir fait absoudre par une bonne gouvernance sa prise de pouvoir par les armes, qui plus est par des armes étrangères.

1. Pouvoir familial

« J'ai pris le pouvoir avec la complicité tchadienne ».⁸⁶ Le général Bozizé reconnaît sa dette à l'égard de N'Djamena. Il ne fait pas non plus mystère du fait que sa sécurité rapprochée, autour de sa résidence et lors de ses sorties officielles en ville, est assurée par quatre-vingts militaires tchadiens, des Zaghawas, l'ethnie du président Déby. Autres signes de cette dépendance : l'unique avion de transport dont dispose l'armée centrafricaine, un Hercule, est piloté par un Tchadien. Même si les prises de guerre sont désormais noyées dans les statistiques – inquiétantes – de la criminalité à Bangui, aucun libérateur venu du Tchad n'a jamais été traduit en justice et sanctionné.⁸⁷ L'impunité des anciens compagnons d'armes du général Bozizé demeure une règle sans exception.

L'emprise du voisin du nord dans le domaine sécuritaire donne la mesure d'un double déficit de l'État centrafricain : d'une part, dans le domaine militaire, faute de forces armées fiables ; d'autre part, par rapport à la légitimité d'un pouvoir politique qui n'est pas incontestable. Sur ce second point, les élections de mai 2005 ont revêtu une importance capitale. Elles ont été remportées, à la régulière, par le général Bozizé. Celui-ci s'est imposé au second tour, avec 64,6 pour cent des suffrages exprimés, face à Martin Ziguélé, un ancien premier ministre – sous Patassé – qui a accepté sa défaite et félicité le vainqueur des urnes. Organisé simultanément, un scrutin législatif a donné au chef de l'État reconduit une

⁸⁵ Cette intégration est toute relative : alors que les contingents gabonais et congolais de la force de la CEMAC partagent le même système de communications et obéissent à la même hiérarchie de commandement, le contingent tchadien dispose de sa propre radio et n'obéit qu'aux ordres reçus de – ou, du moins, confirmés par – N'Djamena. Entretien de Crisis Group, un officier supérieur de la FOMUC, Bangui, juillet 2007.

⁸⁶ Entretien de Crisis Group, le président centrafricain, Bangui, juillet 2007.

⁸⁷ Entretiens de Crisis Group, des dirigeants d'organisations pour la défense des droits de l'homme, Bangui, juillet 2007. Depuis mars 2005, un seul libérateur – de nationalité centrafricaine – a été sanctionné par la justice. Il s'agit d'Armand Touaboy, jugé pour avoir ouvert le feu sur un homme dans un bar, à la suite d'une dispute qu'il avait provoquée au sujet d'une jeune femme. Il avait manqué sa cible mais méchamment esquinté son rival en le frappant avec son arme. À la suite d'une exceptionnelle mobilisation des défenseurs des droits de l'homme, Armand Touaboy a été condamné en octobre 2005 à trois mois avec sursis et une amende. Mais il est resté un cas isolé. Ainsi, lorsque l'inspecteur général de l'armée, le colonel Dimassy, a été tabassé hors service, en juin 2007, par l'un des deux aides de camp du président Bozizé, Landry Touaboy, qui lui a cassé quatre côtes et une jambe, l'agresseur a-t-il, certes, perdu son poste d'aide de camp et s'est vu infliger 60 jours d'arrêt de rigueur mais il a été protégé de poursuites pour coups et blessures.

majorité relative au parlement. Sa Convergence nationale *Kwa na Kwa* – « le travail, rien que le travail », en sango – a remporté 42 sièges sur 105.

À l'arrivée, le processus électoral a donc été exemplaire. Cependant, sans même revenir sur des tentatives de manipulation qui avaient failli le faire dérailler au départ,⁸⁸ le qualificatif « démocratiquement élu » n'est que l'une des deux conditions nécessaires à une légitimité irréfragable, l'autre étant le « bon » exercice du pouvoir conquis dans les urnes – comme l'avait d'ailleurs fait valoir le général Bozizé lui-même pour justifier le renversement d'Ange-Félix Patassé. Or, tant sur le plan de l'indépendance de la justice et du respect des droits de l'homme que du point de vue de l'exercice démocratique du pouvoir et de la transparence financière, le régime en place n'a pas su faire oublier qu'il était issu d'un coup de force.

Selon de nombreux observateurs, le message du vote de 2005 a été double : d'une part, « les électeurs ont pensé qu'un militaire donnant sa parole d'officier pour restaurer l'ordre public était le mieux à même de les sécuriser »⁸⁹; d'autre part, las de la violence et du désordre, « ils ont donné un mandat à l'ensemble de la classe politique en reconduisant celui qui était en place, à charge pour les autres de s'entendre avec lui sur un partage du pouvoir qui permette au pays de souffler et, si possible, de remonter la pente ».⁹⁰ L'échec de ce double mandat n'est pas imputable au seul pouvoir en place, d'autant moins que celui-ci associe à la gestion de l'État de nombreuses personnalités venues d'autres horizons que le sien.

Toutefois, comme le révèle une radioscopie du régime Bozizé, le pouvoir réel est monopolisé par le Président de la République et ses proches, pour la plupart d'entre eux des membres de sa famille ethnique, sinon de sa famille tout

court. Cette mainmise parentale sur les centres de décision, et donc sur les ressources du pays, discolpe dans une certaine mesure les opposants qui prennent les armes plutôt que de militer pour trouver une majorité au fond des urnes. Or, du fait d'un cercle vicieux qui n'est pas propre à la Centrafrique, la dissidence armée justifie à son tour le repli familial – le recours aux partisans censément les plus sûrs – du régime contesté. Le perdant, dans les deux cas, est la population.

Non seulement en raison de l'élection incontestable de mai 2005, mais aussi au regard des libertés publiques existantes, qui permettent de poursuivre des objectifs politiques dans la légalité, rien ne justifie le recours aux armes en Centrafrique. Sans être parfaite, la liberté d'expression y est réelle. Elle bénéficie non seulement aux journaux à Bangui, dont les tirages et la diffusion limitent l'audience à une mince couche aisée dans la capitale ; mais, aussi, à la très populaire *Radio Ndeke Luka*, dont l'opposant Martin Ziguélé affirme qu'elle « diffuse tous les jours ce qu'on n'aurait pas osé dire en privé, entre amis, il y a dix ans ».⁹¹ Ce qui ne change rien au fait que les rênes du pouvoir sont fermement tenues par le président et ses affidés, bien que tous ceux qui pourraient menacer le régime par leur désaccord politique aient été hissés sur le char de l'État. Le gouvernement et l'administration sont peuplés d'hommes politiques qui mangent dans la main du pouvoir, le président ne coupant pas même les vivres aux rebelles qui le combattent les armes à la main.⁹²

Mais derrière le guichet alimentaire, le banquet reste réservé aux « happy few » des premiers cercles autour de la présidence de la République. L'analyse des noms les plus fréquemment cités, dans ce contexte, par des observateurs étrangers ou des Centrafricains au fait des arcanes du régime, conduit à un triple constat : le cloisonnement alvéolaire du pouvoir, la forte personnalisation de celui-ci et la surreprésentation des Gbaya – l'ethnie du général Bozizé – en son sein. On peut ainsi distinguer, autour du président Bozizé, plusieurs cercles fonctionnels qui s'appuient sur la charpente institutionnelle de l'État, tout en la rongant de l'intérieur par un travail de sape dont l'efficacité tient à l'accès direct au chef de l'État, source d'un pouvoir qui s'affranchit de règles. C'est évidemment vrai pour les familiers,⁹³ les parents plus ou moins éloignés

⁸⁸ Le général Bozizé s'étant déclaré en lice, la Cour constitutionnelle à Bangui avait rejeté sept sur douze candidatures rivales. Au terme de cinq semaines de vive tension, une médiation du président gabonais Omar Bongo avait mis fin à la crise et ouvert la voie aux élections. Après la signature des Accords de Libreville, le 22 janvier 2005, seule la candidature de l'ex-président Ange-Félix Patassé, exilé au Togo, a été retenue comme irrecevable. « Onze candidats en lice pour la présidentielle centrafricaine », Agence France-Presse, 8 mars 2003.

⁸⁹ Entretien de Crisis Group, Me Nicolas Tiangaye, l'ancien président du Conseil national de transition (CNT), le parlement intérimaire qui avait imposé au général Bozizé plusieurs amendements – dont le quinquennat présidentiel et de plus larges attributions pour le premier ministre – au texte constitutionnel qui, le 20 novembre 2004, a été adopté avec 87,2 pour cent des votants, Bangui, juillet 2007. Me Tiangaye, un Mandja du centre, est également ancien président de la Ligue centrafricaine des droits de l'homme.

⁹⁰ Entretien de Crisis Group, Jean-Paul Ngoupandé, conseiller spécial du président Bozizé et ancien premier ministre, Paris, juin 2007.

⁹¹ Entretien de Crisis Group, Martin Ziguélé, leader du MPLC (Mouvement populaire de libération de la Centrafrique), le principal parti d'opposition, Bangui, juillet 2007.

⁹² L'un des protagonistes de l'Armée pour la restauration de la république et la démocratie (APRD), le mouvement rebelle du nord ouest, le lieutenant Florian Ndjadder, qui vit à Bamako, continue ainsi de percevoir sa solde de militaire centrafricain. Quand l'un de ses proches collaborateurs a fait remarquer cette incongruité au chef de l'État, celui-ci lui a répondu : « Mais je fais exprès : il ne faut pas couper les ponts », entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

⁹³ A titre d'exemples et sans prétention à l'exhaustivité, voici

du président, mais aussi pour les commissaires politiques du régime,⁹⁴ les exécutants⁹⁵ dans l'ombre et les auxiliaires,⁹⁶ placés aux postes-clé de l'administration ou servant de courtiers sur le plan international.

Un rapide passage en revue – incomplet – des dernières « affaires » en date à Bangui suffit pour dissiper tout doute

les personnalités qui ont été le plus souvent cités à ce titre dans les entretiens de Crisis Group en juillet 2007 à Bangui: Francis Bozizé, l'un des fils du président et directeur de cabinet de son père au ministère de la Défense ; le lieutenant-colonel Sylvain Ndoutingai, ministre des Finances, ministre des Mines et ministre de l'Énergie (il est originaire du village natal du président mais, quoique souvent présenté comme un neveu, pas un parent du chef de l'État ; Jean-Roger Ouefio, ex-pilote formé en URSS, chargé d'affaires à la présidence ; Cyriaque Gonda, porte-parole de la présidence et leader d'un parti politique, un cousin du colonel Ndoutingai ; Yvette Boissonnat, ministre du Tourisme, une cousine du président Bozizé ; Mme Kofio, une conseillère et belle sœur du chef de l'État ; Honorat Cocksis Willibona, président du groupe parlementaire de la Convergence *Kwa na kwa* et un cousin de François Bozizé.

⁹⁴ À ce titre ont été le plus souvent cités : le Général Joel Sinfeï Moïdamseï, chef de cabinet du président et coordinateur du renseignement ; le colonel Ludovic Ngaïfeï, chef d'état-major adjoint des FACA ; Annette Ngaïbona, chargée de mission particulière à la présidence ; le colonel Ouandane, chargé de la sécurité du palais présidentiel ; le Commissaire de police Nambobonna, chargé du contre-espionnage.

⁹⁵ Selon les témoignages recueillis par Crisis Group en juillet 2007 à Bangui, il s'agit de militaires ayant participé à la prise de pouvoir du général Bozizé, avec lesquels le chef de l'État est en confiance et que certains observateurs appellent également ses « kadogo », le nom donné aux enfants soldats de feu Laurent Kabila, au Congo-Kinshasa voisin : les lieutenants Olivier et Papy Bozizé, fils du Président ; le lieutenant Semdiro, commandant de l'escadron « Éclair » ; le lieutenant Olivier Koudemon ; le capitaine Eric Danboy, un neveu du chef de l'État ; les capitaines Martin et Roger Goundoungai, des parents du colonel Ndoutingai ; ainsi que deux civils, Steve Willibozouma et Armand Touaboy, le seul libérateur à avoir été condamné par la justice centrafricaine pour voies de fait.

⁹⁶ Le général Jules Bernard Ouandé, chef d'état-major général des FACA ; le général Latakpi, directeur général de la police, l'homme clé au ministère de l'Intérieur ; le colonel Mokonikonka, coordinateur du renseignement militaire ; le colonel Danzoumi Yalo Sani, chargé de mission au ministère de la Défense où il s'occupe des ex-libérateurs ; Firmin Feïndiro, procureur général de la République ; le général Gabriel Ngaïndiro, le directeur des douanes, un médecin militaire de formation ; Francis Ganawara, directeur général des Régies financières ; Jean-Paul Samnick, un Camerounais qui possède également la nationalité française ; un courtier du Président ; Fabien Singay, un Hutu rwandais, expulsé de Suisse en 1994 pour « activité incompatible avec son statut de diplomate », qui se présente sur sa carte de visite comme « conseiller spécial » du président Bozizé, un statut que ce dernier – interrogé à ce sujet – ne lui reconnaît pas tout en ajoutant : « Mais c'est vrai, ma porte lui est ouverte ». Entretien de Crisis Group, président Bozizé, Bangui, juillet 2007.

sur le fait que la responsabilité pour les décisions prises – comme, du reste, pour le choix des membres de son entourage – incombe au président Bozizé. Le 3 février 2007, le chef de l'État a signé un décret présidentiel attribuant trois permis de recherche pour l'or et le diamant, sur une superficie totale de 2 930,70 km carrés, à une ONG étrangère, l'Association d'Entraide Europe ACPC, liée à l'État centrafricain par une convention de partenariat signée le 24 janvier 2007. Interrogé à ce sujet, le général Bozizé explique que ces permis sont la contrepartie d'un mandat donné à l'ONG pour « lever des fonds pour la Centrafrique ».⁹⁷

En mai 2007, les bailleurs de fonds de la Centrafrique – la France en tête – ont fait avorter le projet d'un emprunt obligataire de 45 milliards de francs CFA, près de €69 millions, que les autorités centrafricaines voulaient lever, dans des conditions incompatibles avec les engagements pris auprès des institutions de Bretton Woods, auprès de la toute nouvelle Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC). Ce projet, selon le président Bozizé « pas mauvais en soi », a été suspendu.⁹⁸

Le 25 juin 2007 a été posée, en présence du chef de l'État, la première pierre de la « Cité Lumière *Kwa na Kwa* ». Il s'agit d'un projet soutenu par la ministre du Tourisme, Yvette Boissonnat, une parente du président Bozizé, pour aménager l'île Mbongossoua au milieu de l'Oubangui, communément appelée l'île aux singes. Selon les promesses faites par l'opérateur IAS, une holding basée à Doha (Qatar), un complexe sanitaire ultramoderne, un centre de formation pour des médecins et soignants, deux hôtels quatre et cinq étoiles, un centre commercial, un riche musée d'Afrique, des mosquées, églises et des salles de spectacles, en plus d'un zoo, devraient y être construits pour un coût de 350 milliards de francs CFA (€34 millions). En attendant, IAS s'est vu attribuer une zone franche pour l'exploitation diamantaire de 5.000 km carrés près de Carnot, à l'intérieur de la Centrafrique. Interrogé sur les chances de réalisation du grandiose projet immobilier sur l'île aux singes, actuellement déserte, et du risque de ne voir se réaliser que la zone franche diamantifère, le général Bozizé s'est déclaré « pas dupe », ajoutant en guise d'explication : « Mais on n'a rien, il faut tâter voir ».⁹⁹

⁹⁷ Ibid. Le décret présidentiel en question a été publié, en fac-similé, par un journal local, *Le Confident*, le 28 mars 2007.

⁹⁸ Entretien de Crisis Group, président Bozizé, Bangui, juillet 2007. Cette affaire a été révélée, et suivie dans ces multiples rebondissements depuis, par *La Lettre du Continent*, un confidentiel bimensuel édité par le groupe de presse *Indigo* à Paris.

⁹⁹ Entretien de Crisis Group, le président Bozizé, Bangui, juillet 2007. Pour plus de détails sur le projet, cf. le site de son promoteur (<http://iasholding.com/home.html>) et *Le Confident* du 13 juillet 2007.

Le 16 juillet 2007, la promotion du colonel Ndoutingai en grand argentier de la Centrafrique, en plus de ses portefeuilles des Mines et de l'Énergie, a relancé le feuilleton qui opposait déjà depuis six mois le « super-ministre » au groupe pétrolier français Total. L'enjeu du bras de fer qui agace l'Élysée au point d'avoir fermé la porte à une visite du chef de l'État centrafricain à Paris est la société de stockage et de distribution de carburants en RCA, la SOGAL. Selon Total, le ministre Ndoutingai, qui a fait adopter trois textes législatifs en ce sens par le parlement centrafricain, veut la « dépecer ». Total a saisi la Cour constitutionnelle de Bangui et affirme se battre moins pour son monopole de la distribution de carburants en Centrafrique – « l'équivalent d'une station d'essence sur une autoroute française », selon un responsable de la compagnie pétrolière – mais contre « la loi de la jungle » que tenterait de faire régner le pouvoir centrafricain.¹⁰⁰

En septembre 2007, la dispute que Total présente comme « une tentative de nationalisation sauvage » et le président Bozizé comme « une défense légitime des intérêts souverains de la Centrafrique » a été soumise à l'arbitrage de la Banque mondiale, des bailleurs de fonds de la RCA, du président gabonais Omar Bongo, et du général Bozizé.¹⁰¹ En attendant l'issue de cette double médiation, le chef de l'État centrafricain a été reçu en visite de travail à Paris, le 19 novembre, après avoir écarté son neveu du ministère des Finances.

2. Soutien international

Pour le pouvoir à Bangui, la « communauté internationale » est incarnée sur place, là encore très schématiquement, par trois interlocuteurs essentiels : le Bureau des Nations unies en Centrafrique (BONUCA) et son représentant spécial ; le PNUD, coordinateur de l'aide internationale ; et la France, ancienne puissance coloniale dont l'influence demeure prépondérante. Jusqu'à la nomination, le 12 septembre 2007, de l'ancien Ministre guinéen des affaires étrangères, François Fall, le BONUCA était dirigé, depuis six ans, par le général sénégalais Lamine Cissé, ancien ministre de l'Intérieur au moment – délicat – de l'alternance démocratique, en 2000, à Dakar. A Bangui, du moins nominalement, le BONUCA est la tête politique de la communauté internationale, une structure de pilotage de 70 employés, sans moyens propres. Elle bénéficiait de la parfaite connaissance du monde local qu'avait acquise le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, mais souffrait aussi de la critique qui était faite au général Cissé de se fondre dans le décor, d'avoir perdu la distance nécessaire par rapport aux acteurs centrafricains.

Ce reproche de complaisance, toujours formulé sous couvert d'anonymat, rencontre le plus de résonance au sein du PNUD, qui gère l'aide étrangère – un travail complexe – en fonction de critères surtout techniques, « sans software politique ».¹⁰² Il en résulte une rivalité de fait entre les deux institutions des Nations unies qui n'est pas amoindrie par le rôle ambigu que joue la France, principal bailleur de fond et puissance post-coloniale. « Le BONUCA, le PNUD et la France, ce sont trois planètes qui se tournent autour, sans jamais définir leurs orbites qui se chevauchent souvent », résume ainsi un haut responsable centrafricain.¹⁰³

La France quant à elle reste omniprésente en Centrafrique, à tous les échelons de l'administration et, aussi, dans un secteur privé – l'économie « formelle » – qui, au fil des années de crise, se réduit comme peau de chagrin. Le volume global de l'aide consentie par Paris à son ancienne colonie, €75 millions entre 2003 et 2006 (€95 millions, si l'on y inclut le soutien apporté à la force de paix de la CEMAC)¹⁰⁴ est, dans l'absolu, modeste mais, à l'échelle locale, de premier ordre. D'autant qu'il faudrait y ajouter €8 millions – hors soldes – pour l'Opération Boali¹⁰⁵ et la complexe budgétisation du coût de près de 70 conseillers techniques français, placés aux postes névralgiques de l'appareil d'État, des cabinets ministériels à la Garde présidentielle. Auprès du chef de l'État et ministre de la Défense, un général français s'occupe – officiellement – de la « refonte » des FACA et, en fait, de tout, même si la comparaison avec le rôle naguère joué par le colonel Manton induirait partiellement en erreur sur l'influence réelle de son titulaire actuel.

Celui-ci, le général Henri-Alain Guillou, sous contrat pour un an, n'en alimente pas moins le chef de l'État en fiches techniques sur tous les sujets chauds du moment, la négociation avec les rebelles en vue de leur ralliement aussi bien que le « dossier Total ». Il a succédé dans son bureau à la présidence au général Perez, qui y a essuyé les plâtres après le coup d'État de mars 2003. Révélateur d'un passé récent qui finit toujours par rattraper la France et sa présence pérenne à Bangui, le général Perez était aussi le dernier « Comelef » des « barracudas », le commandant des EFAO qui, en 1998, avait mis la clé sous la porte des bases françaises en Centrafrique.

Les rémanences d'un passé proche de la France plus néo-colonial que post-colonial se font de plus en plus rares même en Centrafrique, qui accuse pourtant un retard d'au

¹⁰⁰ Entretien de Crisis Group, un employé de Total, Bangui, juillet 2007.

¹⁰¹ *La Lettre du Continent*, no. 523, 30 août 2007.

¹⁰² Entretien de Crisis Group, un employé du PNUD, Bangui, juillet 2007.

¹⁰³ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

¹⁰⁴ Ces chiffres ont été cités par l'ambassadeur de France à Bangui, Alain Girma, dans son allocution du 14 juillet 2007.

¹⁰⁵ Entretien de Crisis Group, l'attaché de Défense près de l'ambassade de France, Bangui, juillet 2007.

moins une décennie par rapport aux autres anciennes possessions françaises en Afrique. Mais par un effet pervers rarement pris en considération, le fait même que la France officielle retire ses mains du cambouis de la gestion quotidienne du pouvoir, à Bangui ou ailleurs, crée un vide que remplissent des privés français, d'autant que ceux-ci se disent souvent mandatés, en catimini, par les autorités françaises et, en premier lieu, par l'Élysée. Or, dans le doute, du point de vue africain, mieux vaut prendre un Français qui pourrait être bien connecté à Paris, plutôt qu'un vrai étranger, simple cadre expatrié sans odeur ni saveur. C'est ainsi que l'on découvre en Centrafrique, à la sécurité du palais présidentiel jusqu'à la douane en passant par les services de renseignement, de nombreux Français qui, même s'il n'ont aucun mandat officiel de Paris, font néanmoins partie – surtout aux yeux de la population locale et des autres étrangers – du dispositif français.

Cette ambiguïté est renforcée par les incertitudes persistantes au sujet de la « nouvelle politique africaine » de la France. Celle-ci est proclamée depuis la seconde moitié des années 1990 par les autorités à Paris, mais reste sans contours précis autres qu'une réforme administrative – l'intégration du ministère de la Coopération au sein du Quai d'Orsay, décidée en 1998 – et un mot d'ordre flou – ni ingérence, ni indifférence. Or, l'élection de Nicolas Sarkozy, en raison de la virginité coloniale du nouveau Président de la République, a relancé les interrogations sur la vitesse à laquelle la France compte sortir ses mains du cambouis africain. Du moins à Bangui, et à l'automne 2007, la réponse à cette question est loin d'être évidente : alors que l'on prêtait au candidat Sarkozy l'intention de remettre en question la présence de forces françaises pré-positionnées en Afrique, l'Opération Boali et le maintien de soldats français en première ligne en Centrafrique, dans le nord-est du pays, ont été confirmés par le nouveau locataire de l'Élysée.

À la fin mai 2007, un colonel « plein » – en lieu et place d'un lieutenant-colonel – a été nommé à la tête de l'Opération Boali, qui a été reconduite en juin 2007. En même temps, à l'Élysée, des propos très pessimistes, voire résignés à l'échec, sont tenus au sujet de la Centrafrique.¹⁰⁶ En dernier ressort, comme du temps de

Jacques Chirac, un devoir d'ingérence humanitaire y est invoqué pour expliquer l'engagement de la France. Sur place, à Bangui, les officiels français sont également sur la défensive, sinon déconcertés par ce qu'ils comprennent de la ligne suivie par Paris. Si l'un d'eux, diplomate, fait valoir que la RCA est le ventre mou de l'Afrique et que le ticket de retour serait infiniment plus cher que le maintien d'une présence pour éviter l'effondrement total de l'État,¹⁰⁷ son collègue militaire se plaint d'une absence de visibilité à plus long terme : « On n'a pas de but final. On ne sait pas pourquoi on est là : c'est de la présence pour la présence, sans vision stratégique ». ¹⁰⁸

¹⁰⁶ Quelques citations en guise d'illustration : « On ne verra pas se lever le soleil à Bangui » ; « Ils ont une vision extrêmement cueillette en ce qui concerne les finances » ; « A l'exception du secteur forestier, tout là-bas est prébende et compagnie » ; « Bozizé signe lui-même les chèques, une fois par semaine, mais sa signature est tributaire du « conseil de famille » qui précède le conseil des ministres » ; « On aide alors qu'on n'a aucune envie d'être là » ; « La RCA, c'est le post-conflit permanent, c'est un pneu crevé qu'on ne peut plus réparer avec des rustines » ; « La RCA, c'est le cœur de l'Afrique pathétique » ; « On n'est plus ficelé que par nous-mêmes : c'est le fardeau de l'homme blanc ». Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

¹⁰⁷ Entretien de Crisis Group, un diplomate français, Bangui, juillet 2007.

¹⁰⁸ Entretien de Crisis Group, un coopérant militaire français, Bangui, juillet 2007.

V. LA RÉBELLION PERMANENTE

Le double message des élections de mai 2005 n'a pas été entendu : légitimé par le verdict des urnes, le régime du général Bozizé ne s'estime plus astreint à une « cogestion consensuelle » du pays qui, de toute façon, s'était limitée à la cooptation de personnalités investies de pouvoirs plus nominaux que réels ; de leur côté, à de rares exceptions près, les opposants ne tiennent pas compte de l'aspiration populaire à la paix. Quelques semaines seulement après le scrutin ayant confirmé François Bozizé à la tête de l'État, sans que son prédécesseur au pouvoir ait pu se porter candidat pour le défier dans les urnes, un premier foyer rebelle naît dans le nord-ouest de la Centrafrique, le fief de l'ex-président Ange-Félix Patassé.

Six mois plus tard, au printemps 2006, un deuxième foyer insurrectionnel, cette fois dans l'extrême nord-est du pays, accroît l'insécurité dans la partie septentrionale de la Centrafrique où, après la fuite des administrateurs civils – impayés – qui étaient encore à leurs postes, les FACA vont constituer la seule présence gouvernementale. Or, les soldats se livrent à des représailles aveugles et des exactions contre la population d'une telle envergure, notamment dans le nord ouest où l'appartenance ethnique est prise pour le marqueur collectif de la rébellion, qu'il va devenir difficile de savoir ce qui contribue le plus à l'effondrement de l'ordre public : l'activité rebelle ou la politique de la terre brûlée de l'armée.¹⁰⁹

A. LES FOYERS INSURRECTIONNELS DU NORD OUEST

La rébellion du nord ouest débute comme une tentative de revanche des anciens tenants du pouvoir, qui soulèvent leurs parents dans l'espoir de revenir aux affaires à Bangui. La situation dans le nord est est différente, pour plusieurs raisons : d'abord, la lointaine province de la Vakaga est très faiblement peuplée (0,8 habitant au km carré) ; ensuite, la lutte armée y est le fait de dissidents du nouveau régime qui, tombés du carrosse à l'arrivée au pouvoir du général Bozizé ou peu après, ont repris le maquis ; enfin, à l'imbrication tchado-centrafricaine qui est désormais une

donnée de base dans tout le nord de la RCA, s'ajoutent dans la Vakaga les retombées du conflit dans le Darfour voisin – et la main de Khartoum. Dans quelle mesure, exactement, l'ingérence des autorités soudanaises déclenche, entretient ou amplifie les troubles dans le nord est de la Centrafrique, sera examiné dans le chapitre ci-après. Cependant, la logique « alimentaire » est la même pour toutes les oppositions armées en RCA.

Celles-ci sont le corollaire d'un cercle vicieux, dont voici les étapes : à la mauvaise gouvernance du régime en place répond le recours aux armes ; les rebelles prennent le pouvoir ; le partage des oripeaux de l'État crée alors des mécontents, dont la rébellion s'ajoute à celle des tenants de l'ancien régime, déjà partis en guerre pour reconquérir leurs prébendes. Dès lors, soit ces nouveaux rebelles l'emportent, et la boucle est bouclée ; soit le régime en place, sous la pression d'une communauté internationale l'exhortant à négocier le ralliement de ses opposants armés, fait entrer les chefs rebelles au gouvernement et leurs combattants – souvent des parents ethniques – au sein d'une armée qui sera de moins en moins nationale. La conséquence en est le dévoiement des institutions de l'État, dont le déficit de légitimité justifiera de nouvelles rébellions. En outre, devant l'impossibilité d'une alternance pacifique au pouvoir, l'opposition légale perd sa raison d'être. Enfin, la communauté internationale se décrédibilise en exigeant le rachat des mécontentements en même temps que la lutte contre l'impunité qui, si elle était prise au sérieux, devrait l'empêcher de reconnaître tout gouvernement parvenu au pouvoir par la force des armes.¹¹⁰

« Les gouvernants d'aujourd'hui sont les rebelles d'hier »¹¹¹ – en vertu de ce principe, qui fait de la rébellion l'antichambre du pouvoir, les dignitaires de l'ancien régime Patassé investissent dans leur avenir en attisant la révolte dans leur fief. Leurs parents se heurtant à la méfiance du nouveau régime, ce n'est pas difficile – encore moins quand l'armée et la Garde présidentielle se livrent à des violences indiscriminées à l'égard de civils dont le tort, à leurs yeux, est d'appartenir à la mauvaise ethnie. En ce sens, le pouvoir en place a inventé, et entretient, la rébellion permanente en Centrafrique. « Bozizé a fait école, toutes les rébellions sont désormais alimentaires », constate un militaire français à Bangui.¹¹² « On fait le coup de feu pour obtenir quelque

¹⁰⁹ « Etat d'anarchie. Rébellions et exactions contre la population civile », Human Rights Watch (HRW), 14 Septembre 2007, synthèse. Selon HRW, « des centaines de civils ont été tués, plus de dix milles maisons ont été incendiées et environ 212,000 personnes terrorisées ont fui de chez elles pour aller vivre dans de terribles conditions au plus profond de la brousse » depuis l'été 2005. Le rapport affirme que « la vaste majorité des exécutions sommaires et des morts illégales, ainsi que presque tous les incendies de villages, ont été commis par les forces gouvernementales, souvent en représailles aux attaques rebelles ».

¹¹⁰ À titre d'exemple : le Conseil de sécurité des Nations unies, dans une déclaration de son président « encourage le Gouvernement à poursuivre ses discussions avec les groupes rebelles » en même temps qu'il exhorte les autorités de Bangui à « lutter contre l'impunité ». Déclaration à la presse du président du Conseil de sécurité sur la République centrafricaine, SC/9069 AFR/1556, 3 juillet 2007.

¹¹¹ Entretien de Crisis Group, le dirigeant d'une organisation centrafricaine pour la défense des droits de l'homme, Bangui, juillet 2007.

¹¹² Entretien de Crisis Group, Bangui, 10 juillet 2007.

chose : le pouvoir, si on a les moyens d'aller jusqu'au bout ; au moins un beau poste, quand on est acculé à négocier son ralliement ».¹¹³

Dans ces conditions, militer dans l'opposition légale relève du sacerdoce. L'ancien Premier ministre Martin Ziguélé, battu au second tour de la présidentielle de 2005, est parmi les rares qui s'adonnent à l'exercice. À la tête du MPLC, le parti fondé par Ange-Félix Patassé qu'il cherche à réformer, il se heurte à d'autant plus de difficultés qu'il passe dans son fief pour un traître abandonnant les siens aux exactions d'un pouvoir qu'il prétend pouvoir vaincre avec des moyens légaux.¹¹⁴ Y ayant pour leur part renoncé, d'anciens ténors de l'opposition – Abel Goumba, Charles Massi, Enoch Lakoué et un fils du général Kolingba – limitent leur ambition à se sauver eux-mêmes, en tirant le meilleur parti des postes au sein de l'appareil de l'État qui leur ont été concédés.¹¹⁵ Quant à la quarantaine de partis d'opposition, qui ne représentent souvent que leurs adhérents, rarement très nombreux, ils sont totalement éclipsés par les mouvements politico-militaires, qui captent désormais la quasi-intégralité de la rente politique à leurs dépens.

Sur le plan événementiel, l'insécurité dans le nord ouest, auparavant diffuse, prend une forme plus organisée et systématique que le banditisme des coupeurs de route dans le second semestre 2005. Outre une réaction à l'exclusion électorale d'Ange-Félix Patassé, on peut y voir aussi l'effet du retrait des forces tchadiennes qui étaient auparavant stationnées le long de la frontière avec la RCA et qui, de facto, exerçaient un droit de poursuite sur le territoire centrafricain.¹¹⁶ Dans le contexte de l'aggravation des tensions avec le Soudan, le président Idriss Déby ordonne le transfert de ces unités du sud dans l'est du Tchad. Dans la foulée, entre septembre et décembre 2005, un chapelet de localités au sud de la frontière tchado-centrafricaine est attaqué par des insurgés. Au début 2006, l'activité rebelle progresse à l'intérieur de la RCA, jusqu'à atteindre le couloir Kabo-Kaga Bandoro, cette dernière ville n'étant

éloignée que de 350 km de Bangui. Dès lors, les deux préfectures les plus peuplées de la Centrafrique, l'Ouham et l'Ouham-Pendé, seront en proie à une insécurité d'autant plus permanente que les forces gouvernementales – les FACA et, surtout, la Garde présidentielle – la décuplent du fait de leurs propres exactions.

« Les FACA ne respectent pas la vie », affirme un prêtre catholique, témoin de « plusieurs dizaines » d'exécutions sommaires. « Pour eux, la vie n'a pas de prix quand ils ne sont pas chez leurs parents ».¹¹⁷ « Ils ont appelé le feu sur la région », estime pour sa part Martin Ziguélé. Les gens souffrent comme des animaux, réfugiés dans la forêt. Or, pour les crimes commis, il y a l'impunité : ceux qui sont radiés de l'armée, le jour, sont embauchés, la nuit, dans la Garde présidentielle ».¹¹⁸ Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, plus de 100000 personnes ont dû fuir leur foyer dans le nord ouest de la RCA. Beaucoup d'entre eux viennent de passer, l'été 2007, leur deuxième année à bivouaquer dans des huttes de branchages, en retrait des axes routiers où ils craignent le passage d'hommes en armes.¹¹⁹

Paoua, d'où est originaire l'ex-président Patassé, est devenu l'abcès de fixation. Le 29 janvier 2006, des rebelles attaquent la ville en ciblant trois objectifs : le commissariat, la brigade de gendarmerie et la base militaire. Les forces loyalistes se replient à la périphérie de Paoua, où elles se regroupent avant de contre-attaquer et de chasser les assaillants qui se dispersent dans la brousse. Selon plusieurs témoins, de dures représailles ont alors été infligées à des civils par le lieutenant Eugène Ngaïkoïssé, un « parent » du président Bozizé et commandant des troupes basées à Bossangoa.¹²⁰ Le 7 février 2006, Amnesty International met gravement en cause l'armée en dénonçant les violences dans le nord de la RCA. « Les soldats gouvernementaux ont

¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ Entretien de Crisis Group, Martin Ziguélé, Bangui, juillet 2007. Né à Paoua en 1956, Martin Ziguélé appartient à une ethnie minoritaire présente dans le centre-ouest, le Karé. Il tente de reprendre en main l'appareil du MPLC, le parti centrafricain le mieux structuré. À cette fin, il a placé le dernier congrès ordinaire, qui s'est tenu du 21 au 23 juin 2007 à Bangui, sous le mot d'ordre de la dépersonnalisation, qui vise l'ex-président Patassé et ses partisans.

¹¹⁵ Les personnalités citées sont, respectivement, médiateur de la République, ministre, gouverneur de la Banque centrale et ministre.

¹¹⁶ La décision prise en décembre 2005 par le Cameroun, le Tchad et la RCA de s'accorder mutuellement un droit de poursuite par-delà leurs frontières contre des rebelles et des coupeurs de route n'a pas compensé le retrait des unités tchadiennes rompues à cette tâche.

¹¹⁷ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

¹¹⁸ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007. Si l'impunité est un fait, les pressions internationales ne sont pas pour autant toujours vaines : ainsi le capitaine Ngaïkossé, surnommé « le boucher de Paoua » a-t-il été retiré de la région en mars 2007 et envoyé en formation à l'étranger. Le commandant Kada lui a succédé avec, comme « l'œil de Bangui », le sous-lieutenant Ngaïkito comme adjoint, un Gbaya qui est en lien direct avec la présidence, entretien de Crisis Group, un enquêteur humanitaire international, Bangui, le 18 juillet 2007.

¹¹⁹ « Fact Sheet », op. cit. Sur la condition dramatique des civils réfugiés en brousse, Crisis Group a recueilli, en juillet 2007, de nombreux témoignages concordants d'humanitaires travaillant dans le nord ouest de la Centrafrique. Le danger sur les routes dans cette région est également attesté par de nombreux incidents violents, et des prises d'otages, impliquant des membres d'organisations caritatives. L'exemple le plus tragique est la mort d'Elsa Serfass, 27 ans, une volontaire française de Médecins sans Frontières, tuée par un commando de l'APDR près de Paoua, le 11 juin 2007.

¹²⁰ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

notamment pris pour cibles des défenseurs des droits humains et des journalistes, parce qu'ils avaient dénoncé des violences faites aux civils », affirme l'organisation pour la défense des droits de l'homme. « Des soldats continuent de torturer et tuer des civils, de violer des femmes et de piller en toute impunité. Les principaux responsables seraient des membres de la Garde présidentielle, qui relèvent directement du président Bozizé, commandant en chef des forces armées et ministre de la Défense ». ¹²¹

Il ne s'agit pas de dérapages isolés. Selon un rapport de la Commission diocésaine Justice et Paix de Kaga Bandoro, « plus de 2 500 cases ont été incendiées » par les forces loyalistes, dans ce seul secteur, entre août 2006 et mars 2007. Pour illustrer la terreur gouvernementale, le document contient en annexe la photographie de « deux jeunes tués par des éléments des FACA en plein centre de Bandoro », sur laquelle deux soldats en civil, dépourvus de tout insigne militaire distinctif, triomphent de leurs victimes à terre, l'un d'eux posant le pied sur la tête d'un jeune abattu, comme s'il s'agissait d'un trophée de chasse. ¹²² « La population dans le nord ouest nous dit : On craint les rebelles mais on craint encore plus les gouvernementaux », témoigne un enquêteur international, familier du terrain, qui ajoute : « Par rapport aux exactions commises, il y a peu de protestations internationales. Les humanitaires ne protestent pas beaucoup, par peur de ne plus pouvoir travailler ». ¹²³ Dans de nombreuses conversations avec des fonctionnaires de l'ONU et des diplomates à Bangui, l'argument du président « démocratiquement élu » sert d'ardoise magique pour effacer les abus avérés du régime.

La rébellion dans le nord ouest de la Centrafrique, qui englobe des comités villageois d'autodéfense et des « zaraguinas » ralliés à la cause, a pour armature des membres de l'ancienne Garde présidentielle d'Ange-Félix Patassé. Fédérée au sein de l'Armée pour la Restauration de la République et la Démocratie (APRD), elle est dirigée par l'un des fils du défunt directeur de la GP de l'ancien

chef de l'État, le lieutenant Florian Ndjadder. ¹²⁴ Or, celui-ci réside à Bamako, la capitale malienne. Sur place, ce sont deux commandants locaux, Laurent Djimweï et Maradass Lakoué, qui encadrent des effectifs fluctuants, évalués à quelques centaines d'hommes par des militaires français, selon lesquels leur armement est rudimentaire, constitué de peu d'armes automatiques, des AK-47, de fusils de chasse traditionnels (calibre 12), ainsi que d'arcs et de flèches. ¹²⁵

Laurent Djimweï, qui se présente comme le porte-parole de l'APRD, a entamé des tractations avec le gouvernement central, au printemps 2007, en demandant, entre autres, l'envoi d'une caisse de whisky. Maradass Lakoué, dont les hommes opèrent surtout dans les alentours de Paoua, n'est entré en pourparlers avec les autorités de Bangui pour la première fois que le 10 décembre 2007 et seulement pour affirmer qu'il se placait sous l'autorité de Laurent Djimweï et se refusait à des pourparlers séparés. ¹²⁶ Tous deux se voient davantage comme des résistants, soucieux de protéger leurs parents, que comme des rebelles avec des revendications politiques précises. L'influence de l'ex-président Patassé sur eux et sur leurs combattants, parmi lesquels se trouveraient beaucoup d'enfants soldats, est difficile à cerner. S'il ne fait aucun doute que l'ancien chef de l'État et plusieurs de ses proches communiquent régulièrement avec les insurgés, il ne semble pas, en revanche, qu'ils soutiennent les combattants matériellement, en tout cas pas de façon significative. ¹²⁷

D'autres mouvements recrutent parmi les désœuvrés dans la région et, plus encore, parmi les nombreux déplacés à la recherche urgente d'un moyen de subsistance ainsi que parmi les coupeurs de route, centrafricains ou tchadiens. Ainsi, une organisation dirigée par Steve Guéret, le Mouvement Patriotique pour la Restauration de la République Centrafricaine (MPRC), a-t-il revendiqué le

¹²¹ « Amnesty dénonce des exactions en Centrafrique », Agence France-Presse, 7 février 2006; voir aussi, « Government tramples on the basic rights of detainees », Amnesty International, 30 novembre 2006.

¹²² « Rapport circonstancié sur les événements de Kaga-Bandoro, Période : août 2006-mars 2007 », La Commission Diocésaine Justice et Paix, mars 2007.

¹²³ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007. Dans ce contexte, on peut s'interroger sur la disproportion qui caractérise la décision française de cesser toute formation en France de membres de la Garde présidentielle, à la suite d'une empoignade, le 14 juillet 2007, entre la sécurité rapprochée du président Bozizé et des gendarmes à la résidence de l'ambassadeur de France ; de nombreux cas d'exécutions sommaires de civils centrafricains, pourtant parfaitement documentés et connus des autorités françaises n'avaient pas provoqué de réaction aussi ferme.

¹²⁴ Florian Ndjadder a succédé à la tête de l'APDR au lieutenant Larmassoum (« Larma »), autre membre de l'ancienne Garde présidentielle qui a été arrêté et condamné à la prison à vie par un tribunal à Bangui, le 18 août 2006. Son père, François Bedaya Ndjadder, ancien préfet puis commandant de la Garde présidentielle, avait été promu général par Ange-Félix Patassé en pleine conférence de presse en mai 1996, pour ses « services rendus » dans la défense du régime contre les mutins.

¹²⁵ Entretiens de Crisis Group, des militaires français, Bangui, juillet 2007.

¹²⁶ Entretien de Crisis Group, l'un des intermédiaires dans les contacts entre le gouvernement et les rebelles, Bangui, juillet 2007.

¹²⁷ Parmi les « parrains téléphoniques » des maquisards du nord ouest figure, outre le président Patassé et son porte-parole Prosper Ndouba (tous deux exilés au Togo) l'ex-ministre de la Défense sous le régime déchu, Jean-Jacques Demafouth, qui vit à Paris. Ce dernier, selon des confidences de rebelles centrafricains de passage à Paris en mai et juin 2007, tente de coordonner les activités rebelles dans le nord ouest et le nord est.

meurtre du maire de Bossangoa.¹²⁸ Enfin, l'ancien chef d'une unité spéciale chargée par le président Patassé de la sécurisation du nord, le « colonel » Abdoulaye Miskine, de son vrai nom Martin Koumtamadj, se dit à la tête du Front démocratique pour le Peuple Centrafricain (FDPC). Au lendemain d'une nouvelle attaque rebelle lancée – sans succès – sur Paoua, les 14 et 15 janvier 2007, Abdoulaye Miskine s'est rallié au pouvoir à Bangui.

Le 2 février, en présence du colonel Kadhafi, il a signé avec le général Bozizé les accords de Syrte,¹²⁹ avant de retourner dans l'avion présidentiel dans la capitale centrafricaine. Cependant, après trois semaines passées à l'intérieur du palais présidentiel – par peur d'être pris à partie dans les rues de Bangui – Abdoulaye Miskine est reparti en Libye. Il s'y est plaint auprès du colonel Kadhafi, garant du pacte signé, du non-respect des engagements pris. Selon une source proche du président Bozizé, une nouvelle rencontre à trois en Libye se serait cependant retournée contre l'ex-rebelle, dont la plupart des doléances auraient porté sur son confort personnel.¹³⁰ Toujours est-il que la présidence centrafricaine a annoncé, le 13 juillet 2007, la nomination comme conseiller auprès du chef de l'État d'Abdoulaye Miskine, bien que celui-ci soit mis en examen par la Cour pénale internationale (CPI) pour des exactions commises en 2002 et 2003 dans le nord de la Centrafrique.¹³¹

Enfin, le 8 août, depuis Tripoli et sur les ondes de Radio France Internationale (RFI), Abdoulaye Miskine a décliné ses nouvelles attributions de conseiller présidentiel à Bangui, en invoquant « le non-respect de plusieurs clauses des Accords de Syrte. Par le même canal, la présidence centrafricaine a alors fait valoir que, pour mener à bien l'intégration de ses combattants au sein de l'armée nationale, Abdoulaye Miskine se devait de venir sur place reconnaître les siens. La représentativité du « colonel » Miskine sur le terrain est sujette à caution.¹³² Quoiqu'il en soit, le jeu de bonneteau auquel celui-ci se livre avec le gouvernement ne

saurait escamoter l'essentiel. Le retour à la paix dans le nord ouest de la Centrafrique est subordonné à deux conditions essentielles : une négociation politique avec Ange-Félix Patassé et ses partisans, d'une part, et, d'autre part, la fin de l'escalade de violences dans le fief du président déchu. Pour remplir cette seconde condition, l'essentiel de la tâche incombe au pouvoir en place à Bangui.

B. LA « DARFOURISATION » DU NORD EST

La préfecture de la Vakaga, dans l'extrême nord-est de la Centrafrique, « c'est un autre monde ».¹³³ Un monde où le sango, la langue nationale, n'est guère parlée, où les musulmans sont majoritaires, une savane aride qui vit depuis toujours tournée vers Abéché, au Tchad, et Nyala, la capitale du Darfur Sud, les deux centres spirituels et sièges de pouvoir auxquels les chefs locaux prêtaient traditionnellement allégeance. Bangui, distant de près d'un millier de kilomètres, est inaccessible par la route pendant la moitié de l'année, durant la saison des pluies qui s'étend sur six mois et qui coupe cette portion du territoire du reste du pays. Il n'y a aucune route d'accès goudronnée, praticable à tout moment. Dans la Vakaga, il n'existe d'ailleurs plus aucune route bitumée, et guère davantage d'infrastructures sanitaires ou scolaires. L'administration y est réduite à sa plus simple expression. Les fonctionnaires, impayés depuis si longtemps qu'ils se perdent dans le calcul de leurs arriérés, travaillent quand ils peuvent se permettre ce « service public », qui a cessé d'être leur gagne-pain.

La Centrafrique partage 1 200km de frontière avec le Soudan. Mais il n'y a que deux postes frontières, à Bambouti et à Am-Dafok, éloignés l'un de l'autre de 700km à vol d'oiseau. Autant dire que cette délimitation de souveraineté est un mirage, au demeurant considérée comme tel par la population qui vit de part et d'autre. Les itinéraires de transhumance la croisent allègrement, les nomades migrant avec leur cheptel au gré des saisons, en quête de pâturages. Parfois, les États eux-mêmes font fi de leur frontière, sans la moindre visée subversive, pour des raisons pratiques simplement : ainsi le Soudan a-t-il construit une route sur l'interfluve Congo-Nil, entre Yubu et Ezo, qui empiète sur le versant centrafricain.¹³⁴ À plus forte raison, la ligne de démarcation est franchie sans hésitation en temps de guerre. Ce fut le cas, notamment, entre 1983 et 2005, pendant la deuxième guerre civile entre le nord et le sud du Soudan : dans les années 1980, des milliers de combattants de la rébellion sudiste (Sudan

¹²⁸ « Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Centrafrique », S/2006/441, 27 juin 2006, p. 5.

¹²⁹ Les Accords de Syrte stipulent, outre l'arrêt immédiat des hostilités, le cantonnement des forces rebelles en attendant leur intégration dans l'armée nationale, la réhabilitation des fonctionnaires d'État et la « réinsertion des personnes déplacées à cause du conflit. » Les insurgés de l'APDR bénéficient d'une amnistie générale.

¹³⁰ Entretien de Crisis Group, un conseiller du président Bozizé, Bangui, juillet 2007.

¹³¹ Cf. « La CPI ouvre une enquête sur des viols en masse en République centrafricaine », IRIN, 22 mai 2007 ; et « Central African Republic : ICC I Opens Investigation », communiqué de Human Rights Watch, 22 mai 2007.

¹³² Entretiens de Crisis Group, des militaires français, Bangui, juillet 2007.

¹³³ Entretien de Crisis Group, Jean-Paul Ngoupandé, Paris, juin 2007.

¹³⁴ Yves Boulvert, « Retour à Bangui quarante ans après. Le Centrafrique après une décennie de crise », exposé à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, 7 janvier 2005, p. 14.

People's Liberation Army, SPLA) transitaient par la Vakaga pour prendre de revers l'armée de Khartoum;¹³⁵ dans les années 1990, l'armée soudanaise faisait de même pour attaquer le SPLA dans l'ouest du Bahr el-Ghazal.¹³⁶ Plus récemment, en 2006, des membres de l'armée de résistance du seigneur (Lord's Resistance Army, LRA) y avaient été signalés, faisant la connection avec des représentants de Khartoum probablement pour y explorer les possibilités d'un repli et y recevoir des livraisons d'armes.¹³⁷

1. Militarisation du mécontentement

« Il est essentiel de comprendre que la « darfourisation » de la Vakaga est une réalité, qu'il y ait, ou qu'il n'y ait pas, d'ingérence par Khartoum ». ¹³⁸ De fait, la cohabitation intercommunautaire – entre Soudanais et Centrafricains, entre différentes ethnies et, en particulier, entre paysans sédentaires et pasteurs nomades – pose de plus en plus problème dans un contexte de faillite d'État, de ressources précaires, de pluies moins abondantes et d'une pression démographique montante. Les conditions environnementales qui sous-tendent la crise au Darfour sont également réunies dans la Vakaga : enclavement du territoire, marginalité politique, détérioration des facteurs naturels de production, crise de mode de vie. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les conflits s'y multiplient également. Les tensions ont atteint un premier paroxysme le 8 mai 2002, avec le meurtre d'un important chef spirituel, Yaya Ramadan, par des pasteurs soudanais. En guise de représailles, 63 nomades soudanais ont été massacrés à Birao, le 17 mai 2002.

Mais au terme d'une année lourde en incidents meurtriers, les autorités soudanaises sont parvenues à calmer les esprits en consentant des compensations pour le « préjudice » subi par les habitants de la Vakaga. Ce programme prévoyait l'édification d'un monument à la mémoire de Yaya Ramadan, la construction d'une mosquée, d'une école et d'une salle communale. Or, l'accord de mars 2003, coïncidant avec le changement de régime à Bangui, n'a jamais été traduit dans les faits, côté centrafricain, où les fonds versés par le Soudan ont été détournés par les – anciens ou nouveaux – gouvernants. Dans la Vakaga, il en résulte une amertume d'autant plus grande que les Gula, le groupe ethnique dont Yaya Ramadan fut l'un des chefs

spirituels, s'estiment victimes d'un ostracisme du pouvoir central qui les viserait en particulier. Ils fournirent ainsi les gros bataillons de la rébellion et deviendront, par contrecoup, le nom générique de l'insurrection pour les forces de l'ordre qui les traqueront sans rémission – un exemple de prophétie auto-réalisatrice.

Sur cette toile de fond, l'arrivée d'anciens compagnons d'armes du général Bozizé, des libérateurs déçus ou exclus du partage du pouvoir à Bangui, va contribuer à la militarisation du mécontentement ambiant. L'histoire de l'un d'eux, le capitaine Abakar Sabone, illustre le cercle fermé de la rébellion permanente.¹³⁹ En mai 2001, alors qu'il est conseiller pour la Sécurité du président Patassé, Abakar Sabone côtoie le général Bozizé et Jean-Jacques Demafouth, à cette époque, respectivement, chef d'état-major général de l'armée et ministre de la Défense. La suite est connue : le coup d'État de trop du 28 mai 2001 entraîne l'arrestation de Demafouth et, en octobre, la fuite du général Bozizé au Tchad. C'est là que le capitaine Sabone le rejoindra un an plus tard, en novembre 2002. Musulman originaire de la Vakaga, il a rompu avec le régime Patassé en raison des exactions contre des musulmans commises par Abdoulaye Miskine et ses commandos du Tchad méridional – les « codos » – dans le nord de la Centrafrique. Le général Bozizé manque de troupes ; le capitaine Sabone peut en lever dans son fief, au sein de son ethnie, les Rungas.

Le général et le capitaine font donc cause commune. Abakar Sabone et une vingtaine de ses hommes vont même assurer la sécurité rapprochée de François Bozizé jusqu'à l'entrée victorieuse de celui-ci dans Bangui, le 15 mars 2003. C'est alors que le nouveau chef de l'État confie sa sécurité personnelle à un contingent de 80 Tchadiens, afin de gagner de la marge de manœuvre par rapport aux libérateurs qui se comportent en pillards à Bangui – et rendent le nouveau régime impopulaire. Sabone voit également de petits chefs musulmans de la rébellion – Djida, Daze, Ramadan, Marabout, ... – le supplanter comme chargés de mission au ministère de la Défense, que s'est réservé le général Bozizé. Celui-ci finit, le 17 avril 2004, par distribuer à ses anciens compagnons d'armes « sans affectation » des laissez-passer tamponnés par la présidence et 300.000 francs CFA par personne (environ €500) en leur demandant de partir « pour trois mois, le temps que les choses se calment à Bangui ».

Non sans difficultés, le capitaine Sabone, avec d'autres chefs militaires de la rébellion, est mis dans un avion pour N'Djamena, sous prétexte d'une mission de bons offices à l'initiative du président Idriss Déby. Cinq mois plus tard, le fils prodigue de la Vakaga, entre-temps rentré chez lui, a reconstitué une force militaire. Il a aussi pris contact

¹³⁵ Louisa Lombard, "Sudan Issue Brief: A widening war around Sudan. The proliferation of armed groups in the Central African Republic", Small Arms Survey, rapport no. 5, janvier 2007, p. 1.

¹³⁶ « Central African Republic: Enemy's Enemy », *Africa Confidential*, vol. 43, no. 7, 5 avril 2002.

¹³⁷ Cf. Rapport Afrique de Crisis Group N°124, *Northern Uganda: Seizing the Opportunity for Peace*, 26 avril 2007.

¹³⁸ Entretien de Crisis Group, un responsable des Nations unies, Bangui, juillet 2007.

¹³⁹ Entretien de Crisis Group, deux anciens partisans d'Abakar Sabone, Paris, juin 2007.

avec un opposant en exil, Jean-Jacques Demafouth, qui est à la recherche d'un levier d'action sur le terrain. Bref, Abakar Sabone est prêt à refaire, en mieux, l'opération « changement de régime à Bangui ».¹⁴⁰

Au début 2006, une dernière strate s'ajoute à la géologie du conflit dans le nord est de la Centrafrique. La faction de la rébellion armée tchadienne la plus puissamment soutenue par Khartoum, le Front uni pour le changement (FUC) de Mahamat Nour, s'implante dans la Vakaga pour porter un coup fatal au régime de N'Djamena en court-circuitant l'axe Al Fasher-Abéché où Idriss Déby – venu lui-même par ce chemin au pouvoir, en 1990 – a massé ses troupes. Ce sont plus particulièrement deux mouvements, à cette époque fédérés au sein du FUC, dirigés l'un par Djibrine Nour et l'autre par Adoum Rakis, qui utilisent le nord est de la RCA comme base arrière d'une attaque éclair. Ce « blitz » sur N'Djamena est lancé en avril 2006 et manque de réussir : la colonne rebelle n'est défaite qu'au dernier moment, dans les faubourgs de la capitale tchadienne.¹⁴¹

Deux semaines plus tard, les 25 et 26 avril 2006, un Antonov apparemment venu du Soudan voisin effectue deux rotations sur Tiroungoulou, dans le centre-sud de la Vakaga, où il décharge du matériel militaire, des caisses de munitions et une cinquantaine d'homme armés qui vont se fondre dans la nature. Le cheikh de Tiroungoulou, un Gula, informe les autorités centrafricaines de l'arrivée de nouveaux rebelles tchadiens. Sa loyauté sera mal payée en retour. Bien que le président Bozizé invoque lui-même, dans son discours à la Nation du 26 juin, des envahisseurs et des agresseurs étrangers,¹⁴² les forces gouvernementales dépêchées sur place punissent de représailles la population locale supposée complice des rebelles. Dans quelle mesure, par la suite, des combattants tchadiens soutenus par Khartoum se sont joints aux insurgés de la Vakaga, par opportunisme ou en mission commandée, est difficile à établir. Leur participation aux faits d'armes qui vont suivre sera relevée, sans plus de précisions, dans quelques témoignages qui feront également état de conseillers soudanais.¹⁴³

2. Les paras sautent sur Birao

Le 30 octobre 2006, le chef-lieu de la Vakaga, Birao, est attaqué à l'aube par une cinquantaine de combattants.

Ceux-ci investissent la ville, après avoir rapidement mis en fuite les quelque 60 soldats gouvernementaux. La plus importante agglomération de la région, avec 14.000 habitants, passe ainsi aux mains des rebelles, en même temps que tout un arsenal d'armements et de munitions abandonnés par les FACA, ainsi que neuf véhicules dont deux pick-up surmontés de mitrailleuses 14,5mm.¹⁴⁴ Un porte-parole des insurgés, le capitaine Yao,¹⁴⁵ revendique la prise de Birao au nom de l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR). Dans la foulée, le mouvement rebelle prend aussi le contrôle des villes de Ouanda Djallé et de Sam Ouandja, occupant même brièvement, le 27 novembre, Ndélé, le chef-lieu d'une préfecture voisine (Bamingi-Bangoran). La poussée rebelle atteint une troisième préfecture, celle de la Haute-Kotto, au sud-est de la Vakaga.

Transportées et encadrées par l'armée française, les FACA lancent leur contre-offensive le 27 novembre 2006. Les forces loyalistes reprennent, le jour même, les deux chefs-lieux de préfecture, Ndélé et Birao. Ouanda Djallé et Sam Ouandja sont reconquis au tout début décembre. En préparation de ces opérations, la France a renforcé ses effectifs en Centrafrique d'une centaine d'hommes. Signe du peu de confiance que l'armée française place en la capacité autonome des FACA, elle décide d'implanter à Birao un Détachement d'assistance opérationnelle (DAO) de dix-huit militaires, dont un médecin et deux infirmiers. Cette réalité du terrain contraste avec la présentation de l'intervention française que donne, le 28 novembre à Paris, la ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie : « Il y a des accords de défense qui s'appliquent tout à fait naturellement en Centrafrique, déclare-t-elle à l'issue d'un conseil des ministres. Mais ce sont des opérations qui ont été menées par l'armée centrafricaine. Nous n'avons apporté qu'un appui ».¹⁴⁶

La version officielle sera totalement démentie par les faits quand, dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 mars 2007, les rebelles de l'UFDR attaquent à nouveau Birao. L'alerte est si chaude que deux Mirage F-1CR décollent de N'Djamena, à plus de 900km, pour venir détruire au canon 30mm quatre pick-up et une camionnette des insurgés. Ce qui écarte, dans l'immédiat, la menace pour les éléments du DAO français d'être capturés, pris en otages, sinon tués. Mais le danger persiste pour les dix-huit hommes encerclés

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ Selon Jean-Paul Ngoupandé, de « nombreux Centrafricains » ayant rejoint les rangs du FUC ont alors été faits prisonniers par les forces loyales au président Idriss Déby, entretien de Crisis Group, Paris, juin 2007.

¹⁴² Cf. *Centrafrique Matin*, 27 juin 2006.

¹⁴³ Le témoignage le plus explicite émane d'un fonctionnaire centrafricain fait prisonnier par l'UFDR en novembre 2006, qui a croisé trois conseillers militaires soudanais, en uniforme, à Ouadda (cf. « Etat d'anarchie », op. cit., p. 89 ; voir aussi le témoignage d'un rebelle cité par « Sudan Issue Brief », op. cit., p. 14).

¹⁴⁴ Pour ces détails, et la suite du récit, voir le compte-rendu de l'opération publié par le mensuel français *Assaut*, juillet 2007, pp. 10-13.

¹⁴⁵ De son vrai nom Diego Albator Yao. Il a été tué dans le maquis, « au cours d'une dispute de butin » en mars 2007, selon une source militaire française, entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

¹⁴⁶ « La France appuie l'armée centrafricaine contre les rebelles », Associated Press, 28 novembre 2007.

dans Birao. Aussi, en pleine campagne présidentielle en France, une opération aéroportée est-elle montée de toute urgence, la première en Afrique depuis le célèbre saut des « paras » français sur Kolwezi, en 1978. La presse parisienne se plaira à souligner ce parallèle quand elle rapportera les faits – avec quinze jours de retard.¹⁴⁷

Car, dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 mars 2007, rien ne filtre au sujet du largage sur zone de dix soldats du 3e RPIMA (Régiment parachutiste de l'infanterie de marine), chargés d'établir le lien avec le DAO isolé. Puis, dans la nuit du mardi 6 mars, au cours d'une opération HALO (High Altitude Low Opening), 58 autres parachutistes sautent à 4 000 mètres au-dessus de la piste d'aviation de Birao, obstruée par les rebelles mais laissée sans défense. Déblayée, la piste en latérite accueille alors – en posant d'assaut – des Transall amenant une compagnie du 3e RPIMA, environ 130 hommes. Le bilan des affrontements, après la reprise de Birao et le nettoyage des alentours : aucune perte côté français ; six morts et dix-huit blessés chez les FACA, et un nombre inconnu de tués – probablement une trentaine – chez les rebelles.

Incontestable succès militaire, la reconquête de Birao entraîne une défaite médiatique pour l'armée française. Le 21 mars, le coordinateur humanitaire des Nations unies à Bangui, Toby Lanzer, conduit une délégation à Birao. Son témoignage, qui compare le chef-lieu de la Vakaga à Grozny, la capitale martyre tchéchène, révèle au monde extérieur que « 70 pour cent des maisons » dans la ville reprise par les soldats français ont été incendiées par les FACA, et que seulement 600 des 14 000 habitants y sont revenus quinze jours après l'instauration de la pax gallica.¹⁴⁸ A Paris, les journaux s'emparent d'une histoire qui leur a été cachée. L'association Survie, qui lutte contre la « Françafrique », présentée comme le continent du crime néo-colonial, reproche aux militaires français d'avoir au bas mot assisté aux repréailles des FACA sans rien faire.¹⁴⁹

Un chef rebelle centrafricain à Paris, Christophe Gozam Betty, ancien ambassadeur en Chine sous Patassé, va plus loin. Il accuse l'armée française d'avoir elle-même perpétré des crimes de guerre – le bombardement aveugle de villages près de Birao – « passibles de la Cour pénale internationale ».¹⁵⁰ La tonalité générale dans les médias français traduit le malaise de voir resurgir le spectre de l'interventionnisme tropical qu'on espérait enfermé dans un placard de l'histoire. Cependant, le voisinage du Darfour, où une intervention militaro-humanitaire est réclamée par une partie de l'opinion publique, épointe la critique.

¹⁴⁷ Le premier article relatant l'opération paraît dans le quotidien *Libération*, le 23 mars 2007.

¹⁴⁸ Cf. IRIN, 22 mars 2007.

¹⁴⁹ « L'armée française accusée de « crimes de guerre » en Centrafrique », PANA, 20 avril 2007.

¹⁵⁰ Ibid.

3. Fragile cessez-le-feu

La presse n'apporte guère de précisions sur le mouvement rebelle centrafricain qui a fait irruption, à la marge, dans la campagne présidentielle en France. L'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) est une coalition de trois groupes armés, qui se sont fédérés sous cette appellation commune, en septembre 2006 au Rwanda.¹⁵¹ Il s'agit du Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLJC) du capitaine Abakar Sabone, du Groupe d'action patriotique de libération de la Centrafrique (GAPLC) de Michel Djotodia et, enfin, du Front démocratique centrafricain (FDC) du commandant Hassan Justin. Ce dernier avait appartenu à la Garde présidentielle d'Ange-Félix Patassé. Quant aux deux autres leaders, Abakar Sabone et Michel Djotodia, respectivement porte-parole et président de l'UFDR, ils sont emprisonnés à Cotonou, au Bénin, depuis le 25 novembre 2006, à la suite d'un mandat d'arrêt lancé par Bangui. En leur absence, le commandement opérationnel revient au général Damane Zacharia, naguère conseiller municipal à Gordil, une localité dans le sud-ouest de la Vakaga, et ancien pisteur entre la RCA et le Soudan.¹⁵²

C'est Damane Zacharia qui tire les conséquences de l'implantation durable de la France à Birao, où 150 « marsouins » montent désormais la garde. Le 13 avril 2007, il signe un accord de paix avec le pouvoir du général Bozizé. Le texte paraphé, pour le compte du gouvernement par le général Paul Raymond Ndougou, préfet de l'Ouhampendé et ancien préfet de la Vakaga, est en tous points identique aux accords de Syrte, conclus deux mois plus tôt avec Abdoulaye Miskine (à ceci près : le parrain des accords de Syrte est le colonel Kadhafi, celui de Birao est Omar Bongo). L'UFDR est appelée à participer à la gestion des affaires de l'État. Dans l'immédiat, une valise d'argent

¹⁵¹ Selon les explications données par Bakar Sabone lors d'une « conférence de presse » dans sa cellule à Cotonou et répercutées sur le site icicemac.com, dans un article daté du 4 novembre 2006, « Bilan meurtrier, Birao (République centrafricaine) » : Le sanctuaire de l'UFDR est délimité par les localités de Tiroungoulou, Gordil, Mélé et Boromota, au cœur du pays gula, où de nombreuses caves lui servent de caches naturelles. L'armement de l'UFDR est sensiblement plus moderne, et abondant, que celui de l'APRD dans le nord ouest. Même si une partie de cet équipement militaire a été récupérée sur les FACA, on peut y voir l'indice de l'existence d'un – ou de plusieurs – bailleur(s) de fonds étrangers du mouvement rebelle.

¹⁵² Entretien de Crisis Group, un attaché de défense en poste, Bangui, juillet 2007. Sur le plan militaire, Faki Ahmet (« Colonel Marabout ») est une autre figure centrale de l'UFDR. Ce Tchadien de souche est l'ancien lieutenant d'Idriss Miskine, avec lequel il a rompu à la suite des exactions commises contre des musulmans dans le nord de la Centrafrique. Selon les confidences d'un opposant centrafricain en exil, Faki Ahmed assurerait « le lien avec Khartoum » où il passerait « le plus clair de son temps », entretien de Crisis Group, Paris, juin 2007.

passé d'une main à l'autre. 50 000 francs CFA, environ €75, sont prévus pour chaque combattant.¹⁵³ Pour veiller à la distribution équitable des fonds, Damane Zacharia reste parmi ses hommes. C'est d'autant plus indiqué que son absence du terrain pourrait encourager des dissidents. Depuis sa cellule à Cotonou, Abakar Sabone désavoue en effet ce qui, à ses yeux, n'est qu'un accord de cessez-le-feu.

Le porte-parole de l'UFDR exige sa libération, ainsi que celle de son co-détenu Michel Djotodia, comme préalable à une négociation de paix.¹⁵⁴ Le pouvoir à Bangui tâte le terrain. Mais quand il s'avère que les dirigeants emprisonnés de l'UFDR refusent de signer les accords de Birao, et entendent se rendre à Khartoum avant de prendre une décision à ce sujet, le président Bozizé demande au Bénin de les « garder au frais ».¹⁵⁵ En attendant, selon les accords, un comité de suivi mis en place pour assurer le suivi de l'accord conclu avec Damane Zacharia, est censé rendre irréversible la dynamique de paix dans le nord est de la Centrafrique.¹⁵⁶

Pour avoir une chance de parvenir à ce résultat, le président Bozizé sait qu'il doit faire la paix avec Khartoum. C'est une entreprise à haut risque dans laquelle le chef de l'État centrafricain a beaucoup à perdre, à commencer par son alliance organique avec le Tchad. Au début décembre 2006, après la première reprise de Birao, il avait déjà voulu se rendre à Khartoum. Mais au dernier moment, alors que l'avion obligeamment envoyé par le président Omar al Bachir l'attendait déjà sur le tarmac à l'aéroport de Bangui, il avait dû renoncer à ce déplacement, à la suite d'une injonction du président Déby, qui menaçait de lui enlever sa garde rapprochée et de retirer le contingent tchadien de la Force multinationale en Centrafrique (FOMUC). La France avait également fait passer un oukase en ce sens.¹⁵⁷

¹⁵³ Entretien de Crisis Group, un conseiller du président Bozizé, Bangui, juillet 2007.

¹⁵⁴ Cf. l'interview du capitaine Sabone dans *Afrique Education*, no. 228, 16-31 mai 2007 (« Nous sommes totalement acquis au processus de réconciliation nationale réelle qui passe obligatoirement par un dialogue national incluant toutes les forces vives de la nation centrafricaine. Donc, le général Bozizé n'est pas sans ignorer que notre mise en liberté est une étape primordiale vers ce dialogue »).

¹⁵⁵ Entretien de Crisis Group, président Bozizé, Bangui, juillet 2007.

¹⁵⁶ Ibid. En juillet 2007, en même temps qu'Abdoulaye Miskine, Damane Zacharia a été nommé par le général Bozizé conseiller à la présidence. Contrairement au dirigeant du Front démocratique pour le Peuple Centrafricain (FDPC), le dirigeant de l'UFDR n'a pas refusé cette nomination.

¹⁵⁷ Sur instruction de Paris, l'ambassadeur de France fait une démarche urgente auprès du président Bozizé pour lui communiquer le veto de Paris, entretiens de Crisis Group, un diplomate à l'Élysée, Paris, juin 2007 et président Bozizé, Bangui, juillet 2007.

Or, profitant des premiers signes d'une détente entre N'Djamena et Khartoum, le général Bozizé a finalement fait le voyage de Khartoum, le 29 août 2007. Avec huit mois de retard, il a conclu une paix séparée avec le Soudan qui, comme il l'affirmait depuis des mois, « n'a pas de plan de déstabilisation de la RCA, laquelle vient seulement en deuxième ligne derrière le Tchad dont elle est l'alliée ».¹⁵⁸ En dépit de cette alliance, le général Bozizé a donné son accord à la réouverture de la frontière avec le Soudan, fermée en avril 2006 en signe de solidarité avec N'Djamena, après le raid sur la capitale tchadienne des rebelles soutenus par Khartoum. Il a également accepté la mise en place de patrouilles mixtes le long de la frontière soudano-centrafricaine, une idée défendue depuis toujours par Khartoum.¹⁵⁹

Si cette décision était réellement traduite dans les faits, la nécessité du déploiement d'une force internationale de la paix dans la Vakaga s'en trouverait ipso facto relativisée, même si le nord est de la Centrafrique reste le pivot sud de tout dispositif militaro-humanitaire visant à « étanchéifier » la frontière orientale du Darfour pour en contenir les effets de contamination régionale. « [François] Bozizé a fait plaisir à [Omar] al Bachir. Sur le terrain, il n'y aura pas plus de patrouilles mixtes que par le passé », a commenté un haut responsable occidental.¹⁶⁰

Le président Bozizé a dû se déterminer en fonction de deux calendriers qui sont entrés en conflit l'un avec l'autre : l'échéancier, pressant pour la stabilité de son régime, de la pacification du nord est ; et l'agenda, indépendant de sa volonté, de la communauté internationale qui cherche à contenir et, si possible, à régler la crise au Darfour. Le chef de l'État centrafricain avait appelé de ses vœux le déploiement dans la Vakaga d'une force de l'ONU dont il escomptait « des retombées bénéfiques pour l'économie sinistrée de la région ».¹⁶¹ Cependant, il a désespéré de voir arriver des casques bleus. « Le message de l'ONU n'est pas clair, il n'y a rien d'engageant », estimait-il à la mi-juillet.¹⁶²

Or, conscient du fait que la crise dans le nord est était essentiellement un problème intérieur, et seulement subsidiairement un problème importé du Darfour, le général

¹⁵⁸ Entretien de Crisis Group, président Bozizé, juillet 2007.

Pour un compte rendu de la visite de deux jours à Khartoum du président centrafricain, cf. « Bozizé wants to end rebel war » Reuters, 30 août 2007.

¹⁵⁹ Entretien de Crisis Group, l'ambassadeur du Soudan, Bangui, juillet 2007.

¹⁶⁰ Entretien de Crisis Group, Washington, septembre 2007.

¹⁶¹ Entretien de Crisis Group avec le président Bozizé, Bangui, juillet 2007. Lors de la visite à Bangui, le 4 avril 2007, du Secrétaire-général adjoint aux affaires humanitaires de l'ONU, John Holmes, le président centrafricain avait réitéré avec force son souhait d'un déploiement de casques bleus dans la Vakaga.

¹⁶² Ibid.

Bozizé a donné la priorité à son plan de réconciliation nationale, en misant sur un engagement de l'Union européenne et, en premier lieu, de la France plutôt que l'ONU. Il espère ainsi pouvoir mettre les effets d'aubaine que génère pour son pays le conflit au Darfour au profit du « dialogue politique » qu'il entend mener avec les « éléments modérés » de l'opposition armée. Mais la question est de savoir si « la plus grande crise » chez le voisin, qui mobilise la communauté internationale, aura véritablement des retombées salutaires pour les tourments quasi-permanents et bien moins médiatiques de la Centrafrique.

C. LES CONDITIONS NÉCESSAIRES D'UNE AIDE À LA STABILISATION

À moins qu'elle fût invisible, la main de Khartoum n'a pas pesé suffisamment lourd sur le nord est de la Centrafrique pour que l'on puisse lui imputer les troubles dans la Vakaga. Ingérence il y a eu, certes. Mais les deux rotations d'un Antonov sur Tiroungoulou, la formation que certains combattants de l'UDFR ont reçue au Soudan et la présence de conseillers militaires soudanais dans le maquis du nord est ne suffisent pas pour attester une tentative de déstabilisation. « Si Khartoum voulait déstabiliser la RCA, il y a longtemps que cela serait fait », soutient un officier de l'Opération Boali, selon lequel « il suffirait de 500 hommes pour descendre sur Bangui ». ¹⁶³ Plus nuancé, un diplomate américain à Bangui estime qu'il est « impossible » de cerner la part de responsabilité de Khartoum dans l'entrée en effervescence de la Vakaga. ¹⁶⁴

Un responsable civil des Nations unies exprime un avis de synthèse : « L'UDFR est un problème « fait maison », mais bénéficie de soutiens extérieurs. Les deux versants du problème sont liés, mais distincts ». ¹⁶⁵ Pour sa part, placé devant l'alternative de la crise au Darfour ou de

la dynamique interne de crise pour expliquer la dérive de la Centrafrique, un diplomate à la présidence française répond par une pirouette désabusée : « C'est l'absence de dynamique interne qui est à l'origine de la crise... ». ¹⁶⁶

Paradoxalement, au regard du drame que vit le Darfour, l'unanimité est totale au sujet de la chance que constituerait, pour la Centrafrique, la catastrophe frappant son voisin. « La crise du Darfour est une grande chance pour la RCA », explique ainsi l'ancien premier ministre Jean-Paul Ngoupandé, à présent conseiller spécial du président Bozizé. « Elle nous procure un effet de levier inespéré alors que le pays est au plus bas ». ¹⁶⁷ Le représentant d'un pays occidental à Bangui abonde dans le même sens : « Le Darfour est un vecteur d'intérêt qui peut servir pour attirer un peu plus d'attention, et donc de l'aide, sur la Centrafrique ». ¹⁶⁸ Dans les statistiques humanitaires, cet effet d'aubaine s'inscrit déjà comme une réalité comptable : en 2006, davantage de fonds d'aide ont été levés pour la RCA qu'au cours des trois années précédentes, de 2003 à 2005 ; et pendant le premier semestre 2007, plus de fonds ont été réunis que pendant toute l'année 2006. ¹⁶⁹ « On n'est plus oubliés », constate Toby Lanzer, le coordinateur humanitaire des Nations unies. ¹⁷⁰

De son côté, le Programme alimentaire mondial (PAM) a quintuplé son budget depuis un an. ¹⁷¹ Il s'agit là du financement d'une « protracted relief operation » (PRO) et non pas d'une opération d'urgence de secours. L'aide internationale est destinée aux victimes des drames intérieurs à la Centrafrique, notamment dans le nord. L'incidence humanitaire du Darfour a été – pour l'instant – minime dans la masse des besoins qui se font jour en RCA. Ainsi n'y avait-il que 4 244 réfugiés et demandeurs d'asile soudanais sur le sol centrafricain en août 2007, alors que le nombre des réfugiés centrafricains – 80 000 au total, dont 50 000 au Tchad – et des personnes chassées de leur foyer à l'intérieur de la RCA – 212 000 – avoisinait les 300 000. ¹⁷² En

¹⁶³ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

¹⁶⁴ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007. Voici la citation exacte : « What out of the disruptive activities in the north-east originates in Khartoum – this is impossible to say ».

¹⁶⁵ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007. On peut également rappeler ce passage du rapport que le secrétaire général de l'ONU a fait au Conseil de sécurité, le 23 février 2007, à la suite de l'envoi d'une mission sur place : « During its brief visit, the assessment mission did not see compelling evidence that the situation in the Vakaga prefecture is directly related to the crisis in Darfur. However, mindful of the events of October to December 2006, when a number of towns in the Vakaga prefecture were occupied by rebel groups that had allegedly received external support, the assessment mission took note of the Government's view that the two situations are linked. It also noted the Government's call for the United Nations deployment to address the possible impact of the Darfur crisis on the Central African Republic ».

¹⁶⁶ Entretien de Crisis Group, Paris, juin 2007.

¹⁶⁷ Entretien de Crisis Group, Paris, juin 2007.

¹⁶⁸ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

¹⁶⁹ Entretien de Crisis Group, Toby Lanzer, Bangui, juillet 2007.

¹⁷⁰ Ibid. La plus grande attention prêtée par la communauté internationale à la Centrafrique n'est sans doute pas seulement due à la prise de conscience des dangers de débordement de la crise au Darfour voisin. Depuis 2006, à la suite de l'arrivée à Bangui de Toby Lanzer, l'action humanitaire des Nations unies en RCA a aussi profondément évolué : si, l'été 2006, l'ONU comptait 400 agents en RCA, dont quatre à l'extérieur de Bangui, elle en comptait, un an plus tard, 600 agents dont un tiers à l'intérieur du pays.

¹⁷¹ Entretien de Crisis Group, un responsable du PAM, Bangui, juillet 2007.

¹⁷² Cf., « Fact Sheet », septembre 2007. En mai-juin 2007, 2 650 réfugiés du Darfour ont afflués à Sam Ouandja dans l'extrême nord est de la RCA, à 80 km de la frontière avec le Soudan. Ils

désespoir de cause, 3 000 Centrafricains ont même cherché refuge au Darfour – soit autant, sinon plus, que de Darfouriens venus en RCA. En effet, un bon tiers des Soudanais en Centrafrique, souvent originaires du sud de leur pays, y vit depuis des années, notamment à Mboki, dans le sud-est, et à Bangui.

Sur le plan économique, la Centrafrique a également tiré profit d'une plus grande compréhension à son égard des bailleurs de fonds, qui se sont montrés sensibles au danger d'un effet domino dans la région. « Il y a eu des instructions politiques de [George] Bush, de [Jacques] Chirac et de [Tony] Blair pour parvenir à un accord avec la RCA, affirme un responsable de la Banque mondiale. C'est directement passé par [Paul] Wolfowitz [l'ancien président de la Banque mondiale]. La RCA s'est vue accorder un traitement de faveur qu'elle ne méritait pas, par rapport à d'autres pays, au regard de sa gouvernance ». ¹⁷³ Ce qui n'enlève rien, bien au contraire, à l'étonnante performance de l'économie centrafricaine qui a accusé un taux de croissance de 3,8 pour cent en 2006, et même de 4,7 pour cent au premier semestre 2007.

Le fait est qu'au bout du compte, à la fin 2006, la RCA avait reçu sensiblement plus d'aide financière étrangère que l'année précédente, de l'ordre de 73 milliards de francs CFA (environ €10 millions). Certes, l'essentiel de ce montant était destiné au service de la dette extérieure, comme n'a pas manqué de le souligner le président Bozizé. « Nous n'avons jamais reçu la bouffée d'oxygène qu'il aurait fallu pour nous relever, une masse critique d'argent pour franchir une étape décisive dans le redressement du pays, soit une injection d'aide de l'ordre de €150 millions ». ¹⁷⁴ Mais l'accord du club de Paris pour la restructuration de la dette extérieure centrafricaine, intervenu le 20 avril 2007, a ouvert cette perspective ¹⁷⁵ et, le 26 octobre 2007, les bailleurs de

affirment avoir marché pendant dix jours depuis la ville de Dafak, sur une distance d'environ 200km, pour fuir des attaques armées de combattants et de bandits. Il y a parmi eux une majorité d'enfants, environ 1 500, le millier restant d'adultes se composant, à part égale, d'hommes et de femmes.

¹⁷³ Entretien de Crisis Group, Washington, août 2007. Les données chiffrées qui suivent proviennent de la même source.

¹⁷⁴ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

¹⁷⁵ Cet accord fait suite à l'approbation par le Fonds Monétaire International (FMI) d'un arrangement de type « Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance » et à l'examen, en mars 2007, par le FMI et la Banque mondiale du document préliminaire de l'initiative renforcée pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Les mesures prévues dans l'accord, sur la base des termes dits de Naples, devraient permettre de ramener de \$36,1 millions à zéro le service de la dette – arriérés compris – due aux créanciers du Club de Paris entre le 1er décembre 2006 et le 30 novembre 2009. Les créanciers du Club de Paris ont donné leur accord de principe pour porter le taux d'annulation sur la dette commerciale à 90 pour cent (termes de Cologne) dès que la Centrafrique aura atteint le « point de décision » de l'initiative

fonds de la RCA se sont engagés dans ce sens : réunis à Bruxelles, ils ont promis des aides projets à hauteur de près de \$600 millions.

Sur le plan militaire, le conflit au Darfour a bénéficié indirectement à la Centrafrique, en tant que repoussoir : à travers les milices janjaweed et le meurtre de masse par délégation, le Léviathan soudanais est apparu comme la perversion institutionnelle qu'il fallait éviter à la RCA en y sauvant le monopole de la violence légitime des forces de l'ordre. À partir de là, le projet de la restructuration des FACA, aussi vieux que la coopération militaire française à Bangui, a été repris à la base avec une nouvelle vigueur. Désormais, il est question de la refonte des FACA. L'Union européenne s'est engagée à verser les €7 millions qui seront nécessaires pour faire partir près d'un sixième des effectifs des FACA – 800 militaires sur un peu moins de 5.000 au total – qui ont atteint la limite d'âge, parfois depuis longtemps, mais n'intègrent pas le cadre de réserve, puisque le paiement des pensions accuse 33 mois d'arriérés. ¹⁷⁶

Ces sureffectifs alimentaires englobent, outre des hommes du rang, de nombreux sous-officiers et officiers, parmi lesquels 27 colonels et sept généraux. Échelonné sur un an, afin de ne pas déstabiliser l'institution, leur départ devrait rajeunir et redynamiser l'armée centrafricaine si, parallèlement, un recrutement équilibré et un tableau d'avancement impartial étaient instaurés. Un premier recrutement multiethnique – sur la base d'un nombre égal de recrues dans chaque région militaire du pays – a eu lieu en novembre 2006. Depuis, un recrutement des officiers sur concours, préparé par des coopérants militaires français, a été entériné sans changement par le chef de l'État et ministre de la Défense.

Cependant, la bataille est loin d'être gagnée. Pour le moment, sur près de 5 000 militaires en Centrafrique, seulement 1 200 à 1 500 hommes sont vraiment opérationnels. Le noyau dur de cette force est constitué par le Bataillon de protection et de sécurité des institutions (BPSI), le nom officiel de la Garde présidentielle. En revanche, le bataillon hors rang, qui regroupe les aides de camp, plantons et autres militaires commis aux tâches de service, le bataillon amphibie, théoriquement chargé de la sécurité sur le fleuve Oubangui mais dépourvu de moyens, ainsi que le bataillon des sapeurs-pompiers ne sont d'aucune utilité militaire stricto sensu. De ce fait, les rares éléments opérationnels, à commencer par ceux de la Garde présidentielle, se voient constamment « projetés à l'intérieur du pays où ils restent parfois pendant de longs mois, alors qu'il n'y existe aucune

renforcée pour les PPTE. Le stock de dette due aux créanciers du Club de Paris était estimé au 1er décembre 2006 à \$68 millions.

¹⁷⁶ Pour l'ensemble de la réforme des FACA : entretiens de Crisis Group, des responsables de la coopération militaire française, Bangui, juillet 2007.

structure d'accueil et qu'ils sont donc, par la force des choses, réduits à vivre sur le pays ».¹⁷⁷

Le président Bozizé reconnaît que la Prime Globale d'Alimentation (PGA) ne leur est souvent pas versée pendant des mois.¹⁷⁸ D'où le projet, déjà en cours, de faire construire au moins une caserne dans chacune des six régions militaires du pays et d'y implanter en permanence un bataillon à quatre compagnies, soit 500 à 600 hommes. Ce projet est initié tant par la Communauté européenne, pour ce qui est de la construction des casernes – au coût de €1 million chacune – que par la FOMUC, à qui revient un rôle essentiel dans ce schéma : la force de paix de la CEMAC se déploie en effet dans les nouvelles villes garnisons, « pour y essayer les plâtres avant d'accueillir une compagnie des FACA, à laquelle elle remet le témoin au terme de plusieurs mois de « tuilage ».¹⁷⁹ Le but est de reconverter l'armée centrafricaine en une force territoriale qu'elle a cessé d'être depuis vingt ans. Par ce biais, un cinquième des besoins en casernement seront satisfaits. Pour le reliquat, il sera nécessaire de faire appel aux dons bilatéraux.

Le 18 juin 2007, une première caserne – à Bria, dans le centre – a été rétrocédée aux FACA de cette façon. D'autres relèves sont programmées à Bozoum et Kaga Bandoro. Là aussi, la FOMUC s'est installée pour, d'abord, sécuriser l'environnement et aménager l'infrastructure d'accueil, avant de laisser sa place à une unité de l'armée centrafricaine. Or, à l'avenir, c'est-à-dire au lendemain de la réunion des bailleurs de fonds de la RCA en octobre 2007, cette action militaire est censée s'inscrire dans le cadre de la stratégie européenne dite des pôles de développement.

Compte tenu du lien intrinsèque entre sécurité et développement, des villes de province qui sont actuellement au cœur des troubles – telles que Paoua, Ndélé ou Birao – pourraient alors être choisies pour y faire renaître la vie économique en même temps que l'ordre public et, plus généralement, l'État. Mais cette stratégie demeure tributaire de trois conditions qui, pour l'instant, ne sont pas réunies : le financement à moyen terme de la FOMUC ; la volonté politique au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) de faire jouer ce rôle en première ligne à sa force de la paix et, enfin, un large consensus parmi les bailleurs de fonds.

En septembre 2007, la présence des 380 militaires de la FOMUC, dont le coût s'élève à €17 millions par an,¹⁸⁰

n'était assurée que jusqu'à la fin de l'année en cours, même si des promesses pour une prise en charge, en 2008, par le 8e Fonds européen du développement avaient été faites. En revanche, ni le rôle exact ni la future composition de la FOMUC, qui manque d'un quatrième contingent, ne faisaient l'objet d'un consensus politique parmi les chefs d'État de la CEMAC. De la même façon, la stratégie européenne des pôles de développement était loin de faire l'unanimité parmi les bailleurs de fonds, les agences des Nations unies exprimant des réserves au sujet d'une « stratégie séduisante sur le papier mais beaucoup trop compliquée et, du reste, dépourvue des moyens nécessaires ».¹⁸¹

Même sur le plan militaire stricto sensu, d'importants problèmes persistent. En principe, la refonte des FACA doit faire l'objet d'un livre blanc qui en consignerait le mode d'emploi. Ce travail a été confié aux coopérants militaires français et, notamment, pour la synthèse, au général Henri-Alain Guillou, conseiller en la matière du président et ministre de la Défense. « Mais si les Centrafricains ne s'approprient pas l'idée de la refondation, le livre blanc des forces armées risque d'être à nouveau le livre du Blanc », met en garde l'un de ses collègues.¹⁸² Or, sur le plan de l'appropriation de la réforme en cours, le régime en place ne peut se targuer que d'un bilan très mitigé. S'il est vrai que le premier recrutement et le premier tableau d'avancement

€7 millions, celle la France, sur le plan bilatéral, à €8 millions, la CEMAC versant €2 millions et la Centrafrique €270 000. La France assure par ailleurs le coût – €8 millions, hors soldes – de l'Opération Boali, qui a été montée, selon Paris, en soutien de la FOMUC. Constituée de trois contingents (Gabon, RDC, Tchad), la FOMUC devrait en principe accueillir une unité camerounaise, ce qui lui permettrait de disposer d'une unité de réserve opérationnelle. Mais une « guerre des chefs » entre le président gabonais Omar Bongo et le chef de l'État camerounais Paul Biya – au sujet du commandement de la force de paix – retarde cette échéance. Sur le plan institutionnel, la question se pose également de savoir si les opérations de paix en Afrique centrale relèvent de la CEMAC, c'est-à-dire de l'organisation économique et monétaire des seuls pays francophones de la région, ou, plutôt, de la Communauté économique de l'Afrique centrale (CEAC), qui regroupe dix pays et dont fait aussi partie l'Angola. Alors qu'une tendance favorable s'était dessinée pour la CEAC, et donc pour la transformation de la FOMUC en FOMAC, le départ du Rwanda de la CEAC, le 18 juin 2007, et la priorité accordée par l'Angola à l'Afrique australe et à son organisation régionale, la SADEC, sèment le doute sur la capacité de la CEAC – une coquille vide – à prendre la relève en Centrafrique. Entretien de Crisis Group, un officier de la FOMUC, Bangui, juillet 2007.

¹⁸¹ Entretien de Crisis Group, le responsable d'une agence spécialisée de l'ONU, Bangui, juillet 2007. Des critiques sur « le mauvais comportement » et « l'inefficacité » des soldats de la FOMUC ont aussi été formulé par deux fonctionnaires onusiens.

¹⁸² Entretien de Crisis Group, un coopérant militaire français, Bangui, juillet 2007.

¹⁷⁷ Entretien de Crisis Group, un coopérant militaire français, Bangui, juillet 2007.

¹⁷⁸ Entretien de Crisis Group, Bangui, juillet 2007.

¹⁷⁹ Entretien de Crisis Group, un coopérant militaire français, Bangui, juillet 2007.

¹⁸⁰ Actuellement, la contribution de l'Union européenne s'élève à

ont bénéficié du soutien du chef de l'État, celui-ci « gère la Garde présidentielle toujours comme sa milice personnelle ».¹⁸³

Pour préserver sa marge de manœuvre et soustraire sa Garde à l'emprise exclusive de la coopération française, le général Bozizé a conclu, début mars 2007, un accord secret avec l'État sud-africain, invité à « prendre la GP en main ».¹⁸⁴ Pretoria a accepté cette tâche en mettant en avant son souci de la stabilité dans le nord du Congo-Kinshasa voisin, où l'Afrique du Sud est fortement investie comme puissance régionale. Cependant, dans la première quinzaine de septembre 2007, des pourparlers discrets étaient engagés entre Paris et Pretoria « pour se partager le travail et, surtout, pour ne pas se faire manipuler par Bozizé, qui croit pouvoir s'en sortir en jouant la concurrence ».¹⁸⁵ Or, à l'approche d'une visite officielle à Paris, qui après plusieurs mois d'atermoiements de la part des nouvelles autorités françaises a finalement eu lieu le 19 novembre 2007, le président centrafricain a été mis sous forte pression pour « remplir sa part du contrat pour justifier l'engagement de la France » en RCA.¹⁸⁶

Rien ne garantit que l'impact sur la Centrafrique de la crise du Darfour reste aussi circonscrit qu'il l'a été jusqu'à présent. Sur le plan humanitaire, c'est même improbable du fait que le conflit dans l'ouest du Soudan, qui s'éteint par la force des choses sur les terres déjà brûlées du nord et du centre du Darfour, a tendance à progresser vers le sud (et à l'intérieur du Soudan, notamment dans le Kordofan). Il devient d'autant plus urgent que la communauté internationale clarifie sa démarche qui, jusqu'à présent, n'a pas été exempte de contradictions. Le 31 août 2006, la Résolution 1706 du Conseil de sécurité de l'ONU avait pour la première fois prévu, « si nécessaire », une présence multidimensionnelle - politique, humanitaire, militaire

et civile – en RCA, pour prévenir le débordement transfrontalier des violences dans le Darfour.¹⁸⁷

Le 22 décembre 2006, en proposant alternativement une simple mission d'observation ou une opération d'observation et de protection des civils, le Secrétaire-général de l'ONU avait envisagé le déploiement d'un bataillon de casques bleus à Birao.¹⁸⁸ Le 23 février 2007, Ban Ki-moon a franchi un pas supplémentaire en proposant l'envoi de 10 900 casques bleus au Tchad et en Centrafrique, sans accord préalable du Soudan. Cette Mission des Nations unies au Tchad et en République centrafricaine (MINURCAT) devait déployer en RCA environ 300 soldats de la paix, 200 personnes en soutien, ainsi que 50 à 80 officiers civils chargés notamment de la protection des droits de l'homme.

De passage à Bangui, le 4 avril 2007, le nouveau Secrétaire-général adjoint aux affaires humanitaires et Coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, John Holmes, a publiquement endossé ce plan, au besoin même sans l'assentiment du Tchad voisin.¹⁸⁹ Le représentant résidant de l'ONU aux affaires humanitaires, Toby Lanzer, avait alors déclaré : « Ici, la communauté internationale est la bienvenue. C'est un pays de quatre millions d'habitants. On devrait être en mesure de régler son problème ».¹⁹⁰ Or, par la suite, les Nations unies se sont effacées devant l'Union européenne qui, à l'automne 2007, prévoyait de déployer 3.200 soldats, dont environ une moitié des militaires français, au Tchad et en Centrafrique.

Du point de vue centrafricain, une opération de la paix européenne apparaît comme la meilleure réponse possible à une crise qui, même si les répercussions du Darfour

¹⁸³ Entretien de Crisis Group, un coopérant militaire français, Bangui, juillet 2007.

¹⁸⁴ Entretien de Crisis Group, un membre du gouvernement centrafricain, Bangui, juillet 2007. Selon cette source, le président sud-africain Thabo Mbeki se serait lui-même – discrètement – déplacé à Bangui pour finaliser un accord portant sur l'envoi d'une trentaine d'instructeurs sud-africains et la livraison de matériel militaire d'une valeur de \$60 millions. Dans son édition du 13 septembre 2007, no. 524, p. 6, *La Lettre du Continent* fait également état d'un projet d'assistance militaire – parmi d'autres projets, agricoles et miniers – qui seraient en négociation entre la RCA et Israël depuis la mi-juillet 2007.

¹⁸⁵ Entretien de Crisis Group, un responsable de la politique africaine de la France, Paris, septembre 2007. Ces pourparlers ont finalement abouti à une action concertée franco-sud-africaine, menée sur place par le général Guillou et son homologue de Pretoria, le général Hoogaard.

¹⁸⁶ Crisis Group communication, un responsable de la politique africaine de la France, Paris, novembre 2007. Le limogeage antérieur du colonel Ndoutingaï en tant que ministre des Finances atteste les pressions exercées par Paris.

¹⁸⁷ Résolution du Conseil de sécurité 1706, S/RES/1706, 31 août 2006, para. 9 d.

¹⁸⁸ Voici le verbatim de cette proposition: « It would seem necessary to consider establishing a separate United Nations presence for Chad and the Central African Republic, which would liaise and coordinate closely with the African Union Mission in the Sudan (AMIS)/UNMIS and other United Nations operations. Given the interdependence of the situation in the two countries, the presence should cover both Chad and the Central African Republic. The new United Nations presence would have its headquarters in N'Djamena. Major operational activities would be focused on eastern Chad and the north-eastern Central African Republic, with a liaison office in Bangui ». « Rapport du Secrétaire général sur le Tchad et la République centrafricaine, établi en application des paragraphes 9 d) et 13 de la résolution 1706 (2006) du Conseil de sécurité », S/2006/1019, 22 décembre 2006, para. 60.

¹⁸⁹ « Centrafrique : John Homes propose l'envoi sans attendre d'une force de maintien de la paix », service d'information des Nations unies, 4 avril 2007.

¹⁹⁰ Ce propos est cité par Lydia Polgreen dans son article, « Wedged Amid African Crises, a Neglected Nation Suffers », *The New York Times*, 2 avril 2007.

devaient s'amplifier dans les mois à venir, relève en premier lieu d'une causalité intérieure à la Centrafrique. Tout en fournissant le pivot sud à un dispositif international pour contenir le conflit dans l'ouest du Soudan, les soldats de la paix européens s'inscriraient dans le schéma à plus long terme d'une renaissance de l'État (de droit) et de l'économie dans tout le nord de la RCA, à travers les pôles de développement en province. En coordination avec la FOMUC, le contingent européen pourrait amorcer dans le nord est le travail qui a déjà été entrepris ailleurs par la force de paix africaine, à qui il reviendrait à son tour de l'achever une fois que l'opération européenne sera terminée. De cette façon, à la fois pour le partage des tâches, mais aussi pour une pérennité des efforts indispensables au regard de l'immensité de la tâche à accomplir, l'imbrication entre une démarche de prévention, une opération d'urgence et une assistance post-conflit aurait-elle des chances d'être assurée.

Dans cette perspective, la communauté internationale disposera d'un moyen supplémentaire, et non négligeable, pour inciter tous les acteurs centrafricains – le gouvernement autant que les rebelles – à sortir de l'actuel cercle vicieux d'une culture politique de violences. À la suite de l'enquête qu'elle a ouverte, le 22 mai 2007, sur les « crimes de guerre » commis en 2002 et 2003, la Cour pénale internationale a installé un bureau permanent à Bangui en septembre 2007. Or, la CPI avait déjà prévenu qu'elle continuerait « de porter attention à la situation actuelle en République centrafricaine » où « des rapports inquiétants font état de violences et de crimes commis dans le nord du pays, aux confins du Tchad et du Soudan ».¹⁹¹

Cette annonce a provoqué des échos contrastés à Bangui. La Coalition centrafricaine des organisations pour la défense des droits de l'homme l'a saluée, en déclarant : « Nous profitons de cette occasion pour lancer un appel au Procureur de la CPI d'user de ses pouvoirs proprio motu pour se saisir de la situation qui prévaut dans le nord de la République Centrafricaine ».¹⁹² De son côté, le président Bozizé a jugé cette démarche « délicate », expliquant : « Un pays pauvre comme le nôtre, peut-on le comparer avec la Suisse ? Il faut faire la part des choses. On ne peut pas perdre son temps à s'expliquer, à se justifier sans relâche ».¹⁹³

VI. CONCLUSION

Au printemps 2007, un ancien ministre de l'Économie et des Finances du général Kolingba, Thierry Bingaba, s'est rendu pour la première fois à Bangui, après dix ans d'absence passés à Paris. Interrogé à son retour dans la capitale française sur ses impressions, il a décrit un État clochardisé qui, au fil des mutineries et des coups de force depuis 1996, n'a cessé de s'abîmer dans une crise durable. « Le seul changement que j'ai remarqué, c'est que des arbres ont poussé le long de l'avenue des Martyrs, a expliqué Thierry Bingaba. Sinon, j'ai retrouvé les chantiers inachevés dans le même état qu'il y a dix ans ».¹⁹⁴ Dans la capitale centrafricaine, le temps paraît en effet suspendu. À l'intérieur d'un pays au point mort, et notamment dans le nord, le pire semble même sûr de succéder à un mal déjà profond : depuis deux ans, et autant de saisons de pluies, des centaines de milliers de personnes campent dans la forêt, par peur des hommes en armes – des insurgés, coupeurs de routes et soldats gouvernementaux – qui les ont chassés de leur foyer, et continuent de les menacer. Les enfants de ces déplacés ne vont plus à l'école ; d'ailleurs, il n'y a plus d'école publique. L'État est un fantôme. Dans le nord de la Centrafrique, il ne rend plus aucun service aux citoyens. Il leur fait seulement peur.¹⁹⁵

Dans ce contexte, la communauté internationale ne doit pas se tromper d'analyse. La Centrafrique est d'abord et surtout en proie à une dynamique de crise endogène, un vortex de problèmes institutionnels. À ce titre, elle aspire – par le vide – tous les apports extérieurs, des aides bien intentionnées autant que les soldats perdus des pays voisins ou des soldats français. La RCA fait l'objet, ensuite, d'une tutelle multiforme : celle, post-coloniale, de la France ; celle des autres États d'Afrique centrale, à titre de coopération régionale ; celle du Tchad voisin, l'encombrant protecteur du régime Bozizé – comme l'avait été la Libye pour le pouvoir acculé d'Ange-Félix Patassé auparavant. Enfin, la tentation de déstabiliser un État fantôme ne saurait être niée. Mais, là encore, et du moins jusqu'à présent, on y a bien plus souvent succombé à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Le Darfour n'est donc pas une bonne raison pour, enfin, s'intéresser à la RCA. Toutefois, en l'absence d'une meilleure, la crise dans l'ouest du Soudan, sur laquelle s'est focalisée l'attention internationale, a déjà apporté à la Centrafrique bien plus de moyens et d'interlocuteurs qu'elle n'avait jamais eu auparavant. C'est un bienfait ambigu car, à moins d'intégrer cette assistance dans une stratégie

¹⁹¹ « Le Procureur ouvre une enquête en République centrafricaine », communiqué de la CPI, La Haye, le 22 mai 2007, at www.icc-cpi.int/press/pressreleases/248.html.

¹⁹² Entretien de Crisis Group, la coordinatrice de la Coalition, Me Marie-Edith Douzima-Lawson, Bangui, juillet 2007.

¹⁹³ Entretien de Crisis Group, président Bozizé, Bangui, juillet 2007.

¹⁹⁴ Entretien de Crisis Group, Paris, juin 2007.

¹⁹⁵ Cf. les rapports, publiés en septembre 2007, de Human Rights Watch, op. cit., et d'Amnesty International, "Central African Republic: Civilians in Peril in the Wild North", 19 septembre 2007.

concertée pour combattre le « mal centrafricain », il risque de fournir, au contraire, du carburant à la crise interne. À ce titre, il paraît inquiétant que la communauté internationale n'ait pas tiré les leçons de la chute du régime Patassé, lui aussi arrivé au pouvoir par des élections démocratiques mais délégitimé par l'exercice du pouvoir issu des urnes.

Il est à craindre que le déploiement imminent d'une force européenne dans le nord-est de la RCA n'achève de transformer le dispositif international à Bangui – coiffé d'une tête politique (BONUCA) ne commandant pas les multiples bras humanitaires (PNUD, UNHCR, PAM, ONG, ...) et militaires (FOMUC, France et, demain, l'Eurofor-Tchad/RCA) – en une Shiva aveugle. Cela d'autant plus que la perte de sa capacité institutionnelle n'empêche aucunement l'État centrafricain de fonctionner et de foisonner, pour le plus grand profit de ses fondés de pouvoir. Or, par ignorance ou par commodité, la communauté internationale a préféré, jusqu'à présent, se laisser abuser par des apparences plutôt que de s'attaquer aux réalités.

De surcroît, les incertitudes persistantes au sujet de la nouvelle politique africaine de la France fragilisent l'engagement international en RCA. Sept mois après son élection à l'Élysée, en mai 2007, Nicolas Sarkozy n'a pas encore traduit dans les faits la rupture avec la politique de ses prédécesseurs, et notamment de Jacques Chirac, qu'avait annoncée le candidat de l'UMP. Cependant, il serait prématuré et imprudent d'en conclure que le maintien de l'Opération Boali garantit la persistance d'une doctrine d'intervention dans les anciennes colonies françaises. Tout comme le partage des rôles que Paris négocie avec l'Afrique du Sud dans le domaine de la sécurité rapprochée du président Bozizé et, plus généralement, pour la refonte de l'armée centrafricaine, la pression que la France exerce sur ses partenaires européens afin que ceux-ci s'engagent dans le nord est de la Centrafrique peut être lu comme un signe annonciateur d'un passage de relais et, donc, d'un désengagement français à terme.

Dans l'immédiat, Paris s'est engagé à fournir l'essentiel des troupes et des fonds nécessaires pour l'EUFOR-Tchad/RCA. Mais c'est peut-être le ticket de sortie à payer pour un retrait en bon ordre et, surtout, pour transmettre à la communauté internationale la charge de stabiliser l'Afrique centrale : après une année, la mission de l'EUFOR-Tchad/RCA est en effet susceptible de déboucher sur une opération de paix des Nations unies.¹⁹⁶ Cependant, la Centrafrique à l'épreuve du Darfour, c'est avant tout la mise en évidence d'un parallèle structurel avec l'ouest du Soudan : les mêmes causes produisant les mêmes effets, le

nord est de la RCA pourrait se transformer en un Darfour local parce qu'il est tout aussi historiquement marginal et abandonné par le pouvoir central à Bangui que la terre entre Geneina, Al Fasher et Nyala l'est par rapport à Khartoum.

Dans les deux cas, la faillite de l'État, incapable d'affirmer ses attributs de souveraineté dans les marges de son territoire autrement que par la répression, voire par la sous-traitance de son monopole de la violence légitime à des milices qu'il arme (ou à une armée qui y ressemble à s'y méprendre), favorise l'implosion meurtrière. Que l'opération européenne ait finalement lieu ou non, et quelles que soient ses modalités d'exécution, il est certain qu'elle ne saurait résoudre, à elle seule, le problème existentiel d'un État dépourvu de capacité institutionnelle – au point d'être réduit à son ombre.

Nairobi/Brussels, le 13 décembre 2007

¹⁹⁶ Résolution 1778 prévoit « une possible opération des Nations unies, en fonction de l'évolution de la situation ». Conseil de sécurité, S/RES/1778, 25 septembre 2007, para. 10.

ANNEXE A

CARTE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Map No. 4048 Rev. 2 UNITED NATIONS
 January 2004

Department of Peacekeeping Operations
 Cartographic Section

ANNEXE B

GLOSSAIRE

AEF	Afrique équatoriale française : rassemblement de cinq territoires (les futurs Gabon, Cameroun, République du Congo, Tchad et République centrafricaine) fondé le 15 janvier 1910 pour les besoins de l'administration coloniale française en Afrique centrale.
AOF	Afrique occidentale française : fédération de huit territoires (les futurs Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Niger et Guinée) créée le 16 juin 1895 pour les besoins de l'administration coloniale française en Afrique de l'Ouest.
APRD	Armée pour la restauration de la République et la démocratie : rébellion du nord ouest englobant des comités villageois d'autodéfense et des membres de l'ancienne Garde présidentielle d'Ange-Félix Patassé. L'APRD est dirigée par le lieutenant Florian Ndjadder résidant à Bamako (Mali). Sur place, deux commandants locaux, Laurent Djimwei et Maradass Lakoué, encadrent des effectifs fluctuants, évalués à quelques centaines d'hommes.
Boganda, Barthélémy	Premier prêtre catholique de l'Oubangui-Chari. Chef de file du Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire (MESAN), il siège, à partir de 1946, comme député du territoire à l'Assemblée nationale française à Paris. Meurt à la veille de l'indépendance, le 29 mars 1959, dans un accident.
Bokassa, Jean-Bedel	Président de la République centrafricaine de 1966 à 1979, autoproclamé empereur sous le nom de Bokassa Ier en 1974.
BONUCA	Bureau des Nations unies en Centrafrique.
Bozizé, François	Président de la République Centrafricaine depuis le coup d'État du 15 mars 2003, élu en mai 2005.
BPSI	Bataillon de protection et de sécurité des institutions, le nom officiel de la Garde présidentielle.
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens, une organisation internationale regroupant 21 États africains créée le 4 février 1998.
CMRN	Comité militaire de redressement national, formé par le chef d'état-major de l'armée centrafricaine, le général André Kolingba pour diriger le pays en 1979.
CPC	Coordination des patriotes centrafricains, opposition politique non-armée au régime Patassé, basée notamment en France et dirigée par Jean-Paul Ngoupandé.
Dacko, David	Le président de la République centrafricaine à deux reprises, de 1959 à 1965 et de 1979 à 1981. Il est décédé à Yaoundé le 21 novembre 2003.
Demafouth, Jean-Jacques	Ancien ministre de la Défense du président Patassé, arrêté le 26 août 2001 pour tentative de coup, puis exilé à Paris.
EFAO	Eléments français d'assistance opérationnelle, l'appellation officielle des soldats français présents en Centrafrique entre 1980 et 1998 et surnommés « Barracudas » par les centrafricains.
FACA	Forces armées centrafricaines
FDC	Front démocratique centrafricain du commandant Hassan Justin : Mouvement rebelle opérant dans le nord est et intégré à l'UFDR.
FDPC	Front démocratique pour le peuple centrafricain, dirigé par le colonel Abdoulaye Miskine, de son vrai nom Martin Koumtamadji. Mouvement rebelle du nord ouest.
FOMUC	Force multinationale en Centrafrique : Force de 350 soldats composées de troupes originaires du Chad, du Gabon et de la République de Congo, mandatée par la CEMAC pour assurer la sécurité du président Ange-Félix Patassé, la restructuration des forces armées et surveiller le travail des patrouilles mixtes le long de la frontière avec le Tchad.

FUC	Front uni pour le changement : faction de la rébellion armée tchadienne la plus soutenue par Khartoum, et dirigée par Mahamat Nour.
GAPLC	Groupe d'action patriotique de libération de la Centrafrique, de Michel Djotodia. Mouvement rebelle du nord est intégré à l'UFDR.
Goumba, Abel	Ancien Premier ministre à deux reprises et ancien vice-président de la République centrafricaine du 12 décembre 2003 à la mi-mars 2005.
Kolingba, André	Général installé au pouvoir après un coup d'État en 1981. Il gouverna la République centrafricaine jusqu'en 1992.
Mantion, Jean-Claude	Ancien responsable des services secrets français (Direction générale de la sécurité extérieure, DGSE), installé en Centrafrique pendant treize ans (1980-1992) pour appuyer la présidence d'André Kolingba.
MESAN	Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire, créé par Barthélémy Boganda.
MINURCAT	Mission des Nations unies pour la Centrafrique et le Tchad. Déploiement prévu en 2008.
MINURCA	Mission des Nations unies en République centrafricaine créée en mars 1998 et terminée en février 2000.
MISAB	Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui
MLJC	Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice, du capitaine Abakar Sabone
MPLC	Mouvement pour la libération du peuple centrafricain, fondé en janvier 1979 par Ange-Félix Patassé.
MPRC	Mouvement patriotique pour la restauration de la République centrafricaine, une organisation dirigée par Steve Guéret.
Ngoupandé, Jean-Paul	Ancien Premier ministre d'Ange-Félix Patassé, aujourd'hui conseiller du président Bozizé.
Patassé, Ange-Félix	Président de la République élu le 22 octobre 1993 et réélu en 1999. Il est renversé par un coup d'État de François Bozizé le 15 mars 2003.
UFDR	Union des forces démocratiques pour le rassemblement : coalition de trois groupes armés du nord ouest, fédérés sous cette appellation commune, en septembre 2006 au Rwanda, le Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLJC) du capitaine Abakar Sabone, le Groupe d'action patriotique de libération de la Centrafrique (GAPLC) de Michel Djotodia et, enfin, du Front démocratique centrafricain (FDC) du commandant Hassan Justin.
Ziguélé, Martin	Ancien Premier ministre d'Ange-Félix Patassé entre avril 2001 et mars 2003.

ANNEXE C

LE GRAND BOND EN ARRIÈRE DE L'ÉCONOMIE

Sur le plan économique, la RCA a connu un « grand bond en arrière »¹⁹⁷ depuis les années 1970. Selon le rapport du PNUD sur le Développement humain de 2006, qui situe la Centrafrique au 172^e rang sur 177, 67 pour cent de la population vit désormais sous le seuil de pauvreté, avec moins d'un dollar par jour. Forcée par le père de la nation, Barthélemy Boganda, et inscrite dans le préambule de la Constitution, la belle devise de la Centrafrique – « un homme en vaut un autre », *Zo kwe zo* en sango, la langue nationale – est désormais démentie, tous les jours, par les faits. L'espérance de vie, en baisse constante, est passée, en 2005, sous la barre des 40 ans, selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le sida y a sa part, la RCA étant – avec un taux moyen de prévalence de 16,5 pour cent, alors qu'il n'était que de 2 pour cent en 1984 – le pays d'Afrique centrale le plus touché par la pandémie.¹⁹⁸ Plus d'un enfant sur dix (11,5 pour cent) meurt avant l'âge de cinq ans. Moins de la moitié des adultes sont alphabétisés et le taux de scolarité est tombé, entre 1995 et 2000, de 63 à 43 pour cent (il n'est que de 8 pour cent dans l'extrême nord est, limitrophe du Darfour et foyer d'une rébellion).

D'un tissu industriel qui n'a jamais été très fourni, il ne reste plus que des lambeaux : une brasserie, une usine de contreplaqué et des sociétés forestières – toutes étrangères – qui, depuis l'assainissement du secteur en 2003, emploient 5 000 travailleurs permanents et autant de temporaires, soit la moitié de l'ensemble de la main d'œuvre du secteur formel de l'économie, localement appelées les entreprises citoyennes parce qu'elles seules se soumettent à la fiscalité et aux règles édictées par l'État.

Celui-ci tire à présent 18 pour cent de ses recettes de la filière bois, plus que du secteur minier en déliquescence. En 2005, la RCA n'a produit que 5 kg d'or, alors que sa richesse phare – le diamant de joaillerie – s'est affaïssée autour de 400 000 carats par an, deux tiers de la production d'il y a 30 ans. Du moins est-ce le chiffre des exportations officielles. En raison d'une importante contrebande, trois fois plus de gemmes centrafricaines (1 200 000 carats) arrivent en effet à Anvers. Ce trafic se fait au détriment de

l'État, fiscalement très gourmand,¹⁹⁹ mais surtout des 8 000 artisans-diamineurs, dont chacun fait vivre dix personnes, soit au total autant que la filière coton, environ un cinquième de la population. Or, la filière coton n'est guère en meilleur état : en 2006, seulement 3 500 tonnes de coton-graine ont été exportées,²⁰⁰ une petite fraction des 50 000 tonnes produites dans les années 1970, sans parler des 200 000 tonnes récoltées en 2006 au Tchad voisin. La culture du café est également devenue marginale, chutant de 15 000 tonnes par an à moins de 3 000 tonnes issues de petites plantations familiales. Ainsi, les principales sources de monétarisation du monde rural se sont-elles taries.

En même temps, l'agriculture vivrière n'est guère plus qu'un moyen de subsistance. En raison d'une insécurité devenue endémique, qui rend périlleuse toute tentative de commercialisation, les paysans n'évacuent plus leurs produits – à tel point que Bangui importe des oignons et des mangues, dont la RCA regorge, depuis le Cameroun. C'est également dans ce pays voisin que se sont réfugiés, avec leurs troupeaux, les éleveurs de bétail, souvent des Peuhl. « Les pasteurs se plaignent de l'insécurité due aux coupeurs de route, les zaraguina, non seulement des vols de bétails, mais du chantage avec enlèvements d'enfants ».²⁰¹ Le déclin des infrastructures de transport, constant depuis l'indépendance, fait le reste. En Centrafrique, en raison de leur profondeur, les nids de poule dans les rares routes bitumées ont été rebaptisés « nids d'autruche ». L'ancien premier ministre d'un éphémère gouvernement d'union nationale en 1996, Jean-Paul Ngoupandé, à présent conseiller spécial du président Bozizé, résume la situation à l'intérieur du pays comme « le retour à une vie précoloniale ».²⁰²

Pour autant, la vie à Bangui, avec environ 600 000 habitants de très loin la plus importante agglomération, n'est guère plus enviable. Il n'y pas même d'eau et d'électricité pour tous les ménages solvables, et il s'en faut de beaucoup. En raison de la vétusté de l'aménagement hydroélectrique des chutes de Boali, qui fonctionne jour et nuit avec du matériel inchangé depuis

¹⁹⁷ Entretien de Crisis Group, un responsable de la coopération internationale, Bangui, juillet 2007.

¹⁹⁸ Mis en place par le PNUD, le site du « Humanitarian and Development Team Central African Republic » (<http://hcpt.jot.com>) est la meilleure source pour des données statistiques sur la RCA.

¹⁹⁹ En RCA, la charge fiscale est de 12 pour cent par carat, contre 2 à 2,5 pour cent au Cameroun ou au Congo-Kinshasa.

²⁰⁰ Entretien de Crisis Group, le ministre du Développement rural, Charles Massi, Bangui, juillet 2007.

²⁰¹ Yves Boulvert, « Retour à Bangui », op. cit., p. 6.

²⁰² Entretien de Crisis Group, Paris, juin 2007.

1976,²⁰³ l'énergie centrafricaine ne produit que 18MW, alors que la capitale en consomme au moins 22MW. Des coupures touchant des quartiers entiers, à tour de rôle, en sont la conséquence quotidienne. Pourtant, le taux de desserte – le pourcentage de ménages disposant de l'électricité dans une zone électrifiée – est faible : 8,6 pour cent. Pour l'eau, la desserte à Bangui est même inférieure à la fraction des ménages ayant accès à l'eau courante dans l'arrière-pays : 22 pour cent en milieu urbain, contre 34 pour cent en milieu rural.

Dans la plupart des quartiers de Bangui, du moins pendant la saison sèche, les habitants achètent l'eau dans des bidons auprès de camions citernes. Le nombre des abonnés à l'eau courante, chez eux, est confidentiel : 8 500. Avec 14 000, les abonnés à l'électricité ne sont guère plus nombreux. C'est un indicateur de la faiblesse du pouvoir d'achat dans un État où, à l'été 2007, les arriérés cumulés dans la fonction publique, qui emploie quelque 20 000 agents, s'élevaient à 33 mois. Quant aux pensions et retraites, leurs impayés se comptent désormais en trimestres : dix-sept, pour le moment, soit plus de quatre ans.

²⁰³ Entretien de Crisis Group, le ministre de l'Énergie et des Mines, le lieutenant-colonel Charles Ndoutingai, Bangui, juillet 2007.